

**TABLE DES MATIERES**

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS .....	5
RESUME EXECUTIF .....	7
1. INTRODUCTION.....	9
1.1. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE L'ETUDE .....	9
1.2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....	11
1.2.1. Adopter l'approche filière .....	12
1.2.2. Réaliser une analyse documentaire.....	12
1.2.3. Sélectionner les sites représentatifs pour les visites de terrain.....	12
2. SITUATION DE LA FILIERE RIZ EN RDC .....	15
2.1. CONTEXTE GENERAL.....	15
2.2. DONNEES STATISTIQUES .....	17
2.3. EVOLUTION DE LA DEMANDE.....	22
3. PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA FILIÈRE LOCALE DE PRODUCTION DE RIZ ET SA COMPÉTITIVITÉ .....	27
3.1. ANALYSE DES PRINCIPAUX ACTEURS.....	27
3.1.1. Les producteurs de riz paddy.....	27
3.1.2. Les collecteurs de paddy .....	41
3.1.3. Les transformateurs de paddy ou riziers.....	44
3.1.4. Les commerçants de riz blanc .....	48
3.1.5. Les services d'appui à la production.....	51
3.2. ANALYSE FINANCIERE DES AGENTS TYPES DE LA FILIERE.....	53
3.2.1. Analyse financière d'un producteur / vendeur de paddy.....	53
3.2.2. Analyse financière d'un collecteur de paddy .....	65
3.2.3. Analyse financière d'une rizerie semi-industrielle.....	69
3.2.4. Analyse financière d'un commerçant (détaillant) de riz blanc.....	73
4. CAUSES DU MANQUE DE COMPETITIVITE DU RIZ PRODUIT LOCALEMENT PAR RAPPORT AU RIZ IMPORTE .....	75
4.1. FACTEURS QUI CONSTITUENT UN FREIN AU DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN RDC.....	76
4.1.1. Facteurs d'ordre agro-écologique. ....	76
4.1.2. Facteurs d'ordre socio-économique.....	78
4.2. FACTEURS QUI AFFECTENT LA COMPETITIVITE DE RIZ .....	79

5.	ACTIONS STRATEGIQUES POUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DU RIZ PRODUIT LOCALEMENT.....	81
5.1.	ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA PRODUCTION .....	82
5.1.1.	Faciliter l'accès aux intrants de qualité, notamment, les semences, les engrais minéraux, les produits phytosanitaires et l'outillage aratoire. ....	82
5.1.2.	Faciliter l'accès au crédit formel en vue de réduire le recours au crédit usuraire.....	83
5.1.3.	Renforcer le système de vulgarisation agricole. ....	83
5.1.4.	Renforcer la lutte contre les maladies et ravageurs .....	83
5.1.5.	Appuyer la réhabilitation des voies de desserte agricole et l'amélioration des moyens de transport. ....	83
5.2.	ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA COLLECTE DU PADDY .....	84
5.2.1.	Améliorer le système de transport. ....	84
5.2.2.	Faciliter l'accès au crédit.....	84
5.2.3.	Améliorer les circuits de commercialisation du paddy. ....	84
5.3.	ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA TRANSFORMATION .....	84
5.3.1.	Améliorer les opérations post-récoltes.....	84
5.3.2.	Améliorer les conditions de travail des riziers.....	85
5.3.3.	Renforcer les capacités des opérateurs. ....	85
5.4.	ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA COMMERCIALISATION .....	85
5.4.1.	Uniformiser et standardiser les étalons de mesure. ....	85
5.4.2.	Revitaliser le réseau de collecte, de stockage, de transport et de distribution du riz produit localement par la mise en place d'une organisation interprofessionnelle sur le riz.....	85
5.4.3.	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des associations des producteurs, des transformateurs et des commerçants. ....	85
5.4.4.	Assurer la promotion du riz produit localement par la labellisation et l'étiquetage de riz de qualité supérieure.....	86
5.4.5.	Actions stratégiques au niveau des services d'appui à la production .....	86
	CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	89
	LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS.....	91
	ANNEXE .....	95

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Consommation du riz local par la BRALIMA.....	16
Tableau 2 : Importation et estimation de la production commercialisée du riz de 2005 à 2014.....	18
Tableau 3 : Place du riz dans le classement des vingt premiers groupes de produits importés par la RDC de 2002 à 2015.....	18
Tableau 4 : Evolution de la valeur des importations de riz en RDC entre 2010 et 2016.....	19
Tableau 5 : Evolution de la production de riz paddy/province d'avant le découpage (en tonnes).....	21
Tableau 6 : Evolution de la production des principales cultures vivrières dans le territoire de Bumba entre 2013 et 2015.....	22
Tableau 7 : Coût de la main-d'œuvre rémunérée par tâche dans le territoire d'Opala.....	29
Tableau 8 : Coût de la main d'œuvre nécessaire pour 1 ha de culture en association riz/maïs/manioc dans le Maniema .....	30
Tableau 9 : Nombre de rizeries par ville/secteur dans le territoire de Bumba.....	46
Tableau 10 : Maillons des chaînes de valeur Riz.....	53
Tableau 11 : Compte d'exploitation des producteurs/vendeurs de paddy du territoire d'Opala.....	54
Tableau 12 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy de Bumba.....	56
Tableau 13 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy au Kongo Central .....	57
Tableau 14 : Compte d'exploitation d'un producteur de riz blanc de Kikwit.....	58
Tableau 15 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy de Kailo.....	59
Tableau 16 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy avec la variété NERICA 7 au Maniema .....	60
Tableau 17 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy à Bakela.....	61
Tableau 18 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy dans la plaine de la Ruzizi.....	62
Tableau 19 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy dans le Kongo Central.....	63
Tableau 20 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy (CDF/ha) du Pool Malebo.....	65
Tableau 21 : Compte d'exploitation d'un collecteur/mupungiste d'Opala.....	66
Tableau 22 : Compte d'exploitation mensuel d'un collecteur de paddy de Bumba.....	67
Tableau 23 : Compte d'exploitation d'un collecteur de paddy de l'axe Kindu-Kibombo.....	68
Tableau 24 : Compte d'exploitation d'un collecteur de Kondo Tshumbe (Lodja).....	69
Tableau 25 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle au Kongo Central.....	70
Tableau 26 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle d'Opala en CDF.....	71
Tableau 27 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie de Kisangani en CDF.....	72
Tableau 28 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle de Lodja en CDF.....	72
Tableau 29 : Principaux facteurs qui influent sur la compétitivité du riz local en RDC.....	80
Tableau 30 : Matrice AFOM de la filière riz.....	81



## LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACAP	Association des Commerçants et Acheteurs de Paddy
ADPA	Actions de Développement des Paysans Agriculteurs
AFOM	Atouts Faiblesses Opportunités Menaces
APAP	Association des Petits Acheteurs de Paddy
BATIDE	Bureau d'Appui Technique aux Initiatives de Développement
APRIKIN	Association des Producteurs de Riz de Kinshasa
BRALIMA	Brasseries et Limonaderies du Congo
CARD	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique
CDC- Kiringye	Centre de Développement Communautaire de Kiringye
CDF	Francs Congolais
COOCOPA	Coopérative pour la Commercialisation des Produits Agricoles
COOPABA	Coopérative Agricole pour la commercialisation performante des Aliments de Base
COOPAMAK	Coopérative Agricole Mashaka de Kilomoni
COOPASA	Coopérative Agricole de Sange
COOPATU	Coopérative Agricole Tuungane
COOPERKING	Coopérative des Riziculteurs de Kingabwa
COOPRAD	Coopérative Agricole pour la Promotion de l'Agriculture et le Développement
COOPRAU	Coopérative des riziculteurs à Uvira.
COOSOPRODA	Coopérative de Solidarité pour la Production des Denrées Alimentaires
CTB	Coopération Technique Belge
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGDA	Direction Générale des Douanes et Accises
DVDA	Direction des Voies de Desserte Agricole
FAO	Food and Agriculture Organization
FAIKIN	Foire Agricole Internationale de Kinshasa
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche agronomiques
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KOICA	Agence de Coopération Internationale de la Corée
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OPA	Organisation des Producteurs Agricoles
PARRSA	Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole
PDPC	Projet de Développement des Pôles de Croissance Ouest
PICAGEL	Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs
PIRAM	Programme de Réhabilitation de l'Agriculture dans la Province du Maniema
PIRK 2	Projet d'Intensification de la Riziculture à Kingabwa 2
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNR	Programme National Riz
PRAPE	Projet de Relance Agricole dans la Province de l'Equateur
PRODAKOR	Programme de Développement de l'Agriculture dans la province du Kasai oriental
RDC	République Démocratique du Congo

SADC	Southern African Development Community
SENASEM	Service National de Semences
SCIBE	Société Commerciale et Industrielle Bemba
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SNV	Service National de Vulgarisation
SNV hollandais	Organisation Néerlandaise de Développement
SOCAM	Société Commerciale de la Mongala
SNDSR	Stratégie de Développement des Semences de Riz
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets
URB	Union des Rizeries de Bumba
USD	United States Dollar
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
VECO	Vredeseilanden Country Office

## RESUME EXECUTIF

**L'Etude de l'analyse de la compétitivité du riz local et des options de son amélioration** s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture en République Démocratique du Congo.

Son objectif est d'analyser la chaîne de production du riz local dans les différentes provinces en adoptant une approche chaîne de valeur pour comprendre les goulots d'étranglement au niveau de chaque maillon analysé, le mécanisme des prix pratiqués et le coût final au niveau du consommateur et l'approche filière qui a permis de réaliser les différentes analyses : analyse technique, analyse économique, analyse financière et analyse organisationnelle et institutionnelle.

Le but final visé de l'étude est d'identifier et d'évaluer les options stratégiques, les options politiques et les options techniques qui peuvent être mises en place afin d'améliorer la compétitivité de la production du riz local, mais aussi de déterminer le rôle de l'Etat et du secteur privé dans la mise en œuvre de la stratégie proposée.

La réalisation de cette étude a été confiée au Groupement AGRER – EARTH dans le cadre du Contrat DP N° 007/UNCP\_PARRSA/JNE/02/2015.

L'étude a été initiée par la Direction des Etudes et de la Planification du Secrétariat Général à l'Agriculture et financée par la Banque mondiale à travers le Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole, PARRSA.

Au terme du diagnostic effectué dans les huit (8) provinces ciblées, de l'exploitation des données secondaires disponibles et des études réalisées sur la filière rizicole par le passé, la mission a pu établir une matrice AFOM. Pour relancer la filière riz locale en RDC et améliorer la compétitivité du riz produit localement face au riz importé, il importe de lever les principaux goulots d'étranglement qui se situent sur tous les maillons de la chaîne avec un accent particulier sur les maillons de la production et de la transformation du paddy. Le maillon de la production accuse un déficit de productivité physique par rapport aux autres pays voisins de la RDC qui ont pourtant moins d'atouts naturels tandis que le maillon de la transformation est à la base de la faible qualité du riz congolais.

Des actions stratégiques ont été élaborées au niveau de la production, de la collecte du paddy, de la transformation, de la commercialisation, et au niveau des services d'appui à la production.

Ces actions reposent autour de cinq (5) axes complémentaires suivants : **aménager, intensifier, organiser – structurer, transformer, fédérer. Une fois mises en œuvre, elles devraient permettre à la riziculture congolaise de devenir compétitive, de satisfaire les besoins des Congolais en riz, d'augmenter les revenus des différents acteurs de la filière et de contribuer à la réduction de la pauvreté.**





## 1. INTRODUCTION

### 1.1. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE L'ETUDE

La République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don de 120 millions USD afin de financer le Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole (PARRSA).

En vue de permettre à la Direction des Etudes et de la Planification de se doter d'une étude dont l'objectif est l'analyse de la compétitivité du riz local et des possibilités de son amélioration, le Secrétariat Général à l'Agriculture, Pêche et Elevage a sollicité l'appui financier de la Banque mondiale, à travers le Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole, notamment, dans le cadre de sa Composante Renforcement des capacités des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, Gestion du Projet et Suivi-Evaluation.

Compte tenu de l'importance de la filière riz dans les objectifs de développement du pays, le PARRSA a accepté d'utiliser une partie des fonds disponibles pour mener à bien cette étude qui s'inscrit dans le cadre de la **Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture en République Démocratique du Congo, SNDR**.

L'objectif est d'analyser la chaîne de production du riz local dans les différentes provinces en adoptant une approche chaîne de valeur pour comprendre les goulots d'étranglement au niveau de chaque maillon analysé, le mécanisme des prix pratiqués et le coût final au niveau du consommateur.

Le but final visé est d'identifier et d'évaluer les options stratégiques, les options politiques et les options techniques qui peuvent être mises en place afin d'améliorer la compétitivité de la production du riz local, mais aussi de déterminer le rôle de l'Etat et du secteur privé dans la mise en œuvre de la stratégie proposée.

Les résultats attendus portent (i) sur l'analyse de la chaîne de valeur du riz local dans les huit (8) provinces retenues dans les termes de référence mais aussi sur (ii) des propositions des mesures concrètes en vue d'améliorer la compétitivité du riz local sur le marché national.

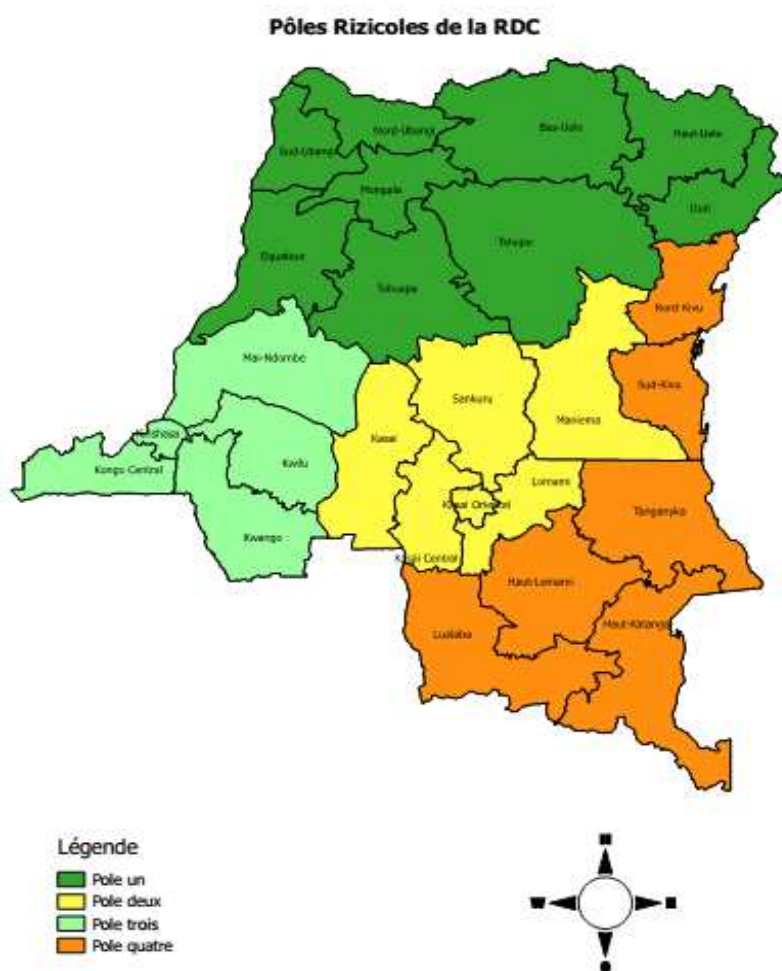
La présente étude tend à dépasser le simple diagnostic et s'attache à proposer des stratégies d'appui dans les différentes zones d'intervention retenues en fonction des opportunités et contraintes des marchés.

Les données nécessaires à l'élaboration de l'étude ont été collectées dans les huit (8) provinces retenues pour leurs potentialités et leur accessibilité en tenant compte des quatre Pôles de développement identifiés dans le document de Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, SNDR – RDC. Il s'agit **des anciennes provinces Orientale et de l'Equateur** pour le Pôle 1, du **Maniema** et du **Sankuru** pour le Pôle 2, de **Kinshasa, du Kongo Central** et de la province du **Kwilu** pour le Pôle 3 et du **Sud Kivu** pour le Pôle 4.

Les pôles de développement du Secteur rizicole en République Démocratique du Congo sont présentés dans la carte ci-dessous. Ces pôles ont été identifiés par la SNDR à partir des caractéristiques agro-écologiques et des potentialités de différentes provinces.

**Pôle 1** : Nord Ubangi, Sud-Ubangi, Mongala, Tshuapa, Equateur, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo ; **Pôle 2** : Maniema, Sankuru, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami ; **Pôle 3** : Kinshasa, Kwilu, Mai-Ndombe, Kwango, Kongo Central ; **Pôle 4** : Sud Kivu, Nord Kivu, Haut-Lomami, Tanganyika, Lualaba, Haut-Katanga

Carte 1 : Sites de production rizicole de la RDC



Il est à noter que dans un contexte de développement durable, le regroupement des exploitants au niveau des plateformes multiservices dans les pôles de développement peut s'avérer très utile pour constituer des portes d'entrée aux appuis envisagés (par exemple pour conclure des partenariats publics-privés). Le financement de ces plateformes devra être approfondi.

Le principal enjeu de l'étude sera de ne pas remettre en cause les programmes permanents des autres acteurs de développement en les associant étroitement dès le départ à l'étude, en particulier les organisations d'appui national qui ont un ancrage profond dans la société civile.

### **1.2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

La méthodologie de l'étude tourne autour des trois points distincts mais complémentaires suivants :

- Le souci d'avoir une approche concrète ;
- Le souci d'avoir une démarche participative ;
- Le souci de la coordination des actions entre les différents bailleurs de fonds.

L'étude a été réalisée en trois phases principales : (i) collecte et analyse de la chaîne de valeur dans les huit (8) provinces ; (ii) élaboration des options stratégiques en version provisoire et (iii) validation de la stratégie.

Il s'est agi pour le Consultant de ce qui suit :

- Collecter et centraliser les informations relatives aux coûts de production, marges, variation de prix, capacité de production, productivité et qualité du produit final ;
- Analyser les performances financières et économiques de la filière locale de production du riz et sa compétitivité, et les comparer avec la concurrence internationale et régionale ;
- Proposer et tester des mesures visant à rendre la filière de production du riz locale plus compétitive sur le marché local, aussi bien au niveau de la production, de la transformation, de la commercialisation, du politique et de l'institutionnel ;
- Justifier les investissements à réaliser, dans une optique de réduction des importations ;
- Valider les résultats obtenus.

A l'issue du processus de recrutement (Contrat DP N°007/UNCP\_PARRSA/JNE/02/2015), il a été confié au Groupement AGRER – EARTH la réalisation de l'étude de l'analyse de la compétitivité du riz local et des options de son amélioration.

Sur base de l'analyse approfondie des termes de référence et de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture en RDC, de l'expertise propre du Groupement AGRER-EARTH en RDC et de la compilation de la documentation existante, l'étude a été menée dans le respect des trois principes méthodologiques suivants :

### ***1.2.1. Adopter l'approche filière***

L'approche filière est particulièrement utile comme outil d'aide à la décision. Il permet en effet de comprendre le fonctionnement et les enjeux d'une portion de l'économie et d'identifier les impacts attendus au niveau des différentes mesures mises en place.

L'analyse filière s'effectue sur trois niveaux :

- L'analyse technique (analyse des flux)
- L'analyse économique et financière (étude de coûts, marges, etc.)
- L'analyse organisationnelle et institutionnelle.

### ***1.2.2. Réaliser une analyse documentaire***

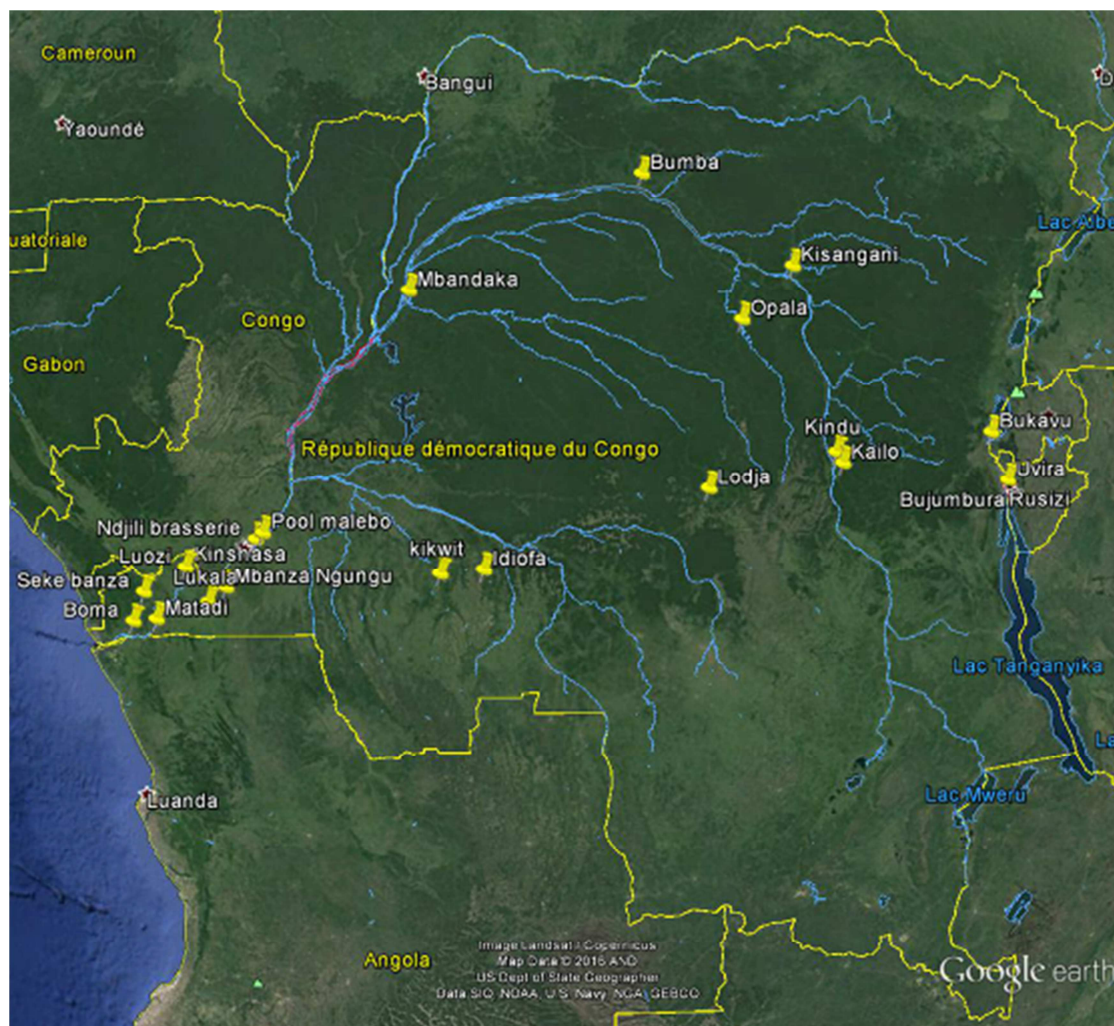
Une analyse des études existantes a été effectuée au niveau national et dans les huit (8) provinces. Les principaux travaux disponibles sur la filière riz congolaise ont pu être consultés et analysés.

A la suite de l'analyse documentaire proprement dite, il a été possible d'établir un premier diagnostic faisant ressortir les points forts et les points faibles de la filière rizicole en RDC du point de vue des différents auteurs consultés tout en les classant suivant les contenus développés.

### ***1.2.3. Sélectionner les sites représentatifs pour les visites de terrain***

Effectuer un diagnostic détaillé de tous les sites en un mois de collecte de données n'était pas possible compte tenu de l'étendue du territoire congolais et de la dispersion des sites. Avec l'accord de la DEP, quatorze (14) sites répartis dans les quatre (4) pôles de développement et dans huit (8) provinces du pays ont été retenus. Ces sites sont présentés dans la Carte 2 ci-après.

Carte 2 : Sites visités dans le cadre de l'étude



Afin d'harmoniser les approches, une grille d'analyse a été partagée et validée. Elle est organisée autour des quatre thèmes qui ont fait l'objet d'une consultation de terrain et qui ont permis de dégager un arbre à problèmes structurés et partagés.

Pour réaliser le diagnostic, **on a analysé en premier lieu les principaux acteurs**, les activités et les contraintes au niveau des producteurs de paddy, des collecteurs, des transformateurs et des commerçants de riz blanc.

Le travail d'enquête a été organisé autour de trois types de trames :

- Entretiens structurés des principaux acteurs de la filière rizicole ;
- Une enquête par sondage au niveau des producteurs de paddy ;
- Une enquête de consommation sommaire à Kindu, Kikwit et à Kinshasa.

Cette dernière a été conduite par une équipe constituée des Experts de la DEP, du SNSA et du PNR.

**Cette analyse a été suivie par une analyse financière des agents types** de la filière en reconstituant les comptes d'exploitation d'un producteur de paddy, d'un collecteur, d'un transformateur et d'un commerçant.

La phase de diagnostic s'est efforcée également d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme de relance de la filière rizicole au niveau des huit (8) provinces ciblées (analyse AFOM) ainsi que toutes les mesures d'atténuation requises.

Les nouvelles opportunités identifiées ont permis de proposer de nouveaux axes stratégiques, des objectifs et des résultats à atteindre ainsi que des activités concrètes à réaliser. Un programme d'amélioration de la compétitivité du riz produit localement a été proposé et l'impact des interventions, au niveau des coûts de production et de la valeur ajoutée, a été analysé.

Le taux de change de référence à considérer est de **1 000 CDF pour 1 USD**.

## 2. SITUATION DE LA FILIERE RIZ EN RDC

### 2.1. CONTEXTE GENERAL

Le riz est un aliment de plus en plus consommé en RDC. Sa culture présente un intérêt majeur pour la sécurité et l'autosuffisance alimentaires du pays. La consolidation de la filière riz doit constituer un axe majeur pour le développement agricole de la RDC en dépit du fait que cette culture n'occupe que la septième place après le manioc, la banane plantain, les fruits, le maïs, l'arachide et les légumes. Toutefois, au niveau de la production céréalière, il est classé en deuxième position après le maïs.

Le potentiel de développement de la filière rizicole en République Démocratique du Congo apparaît très important au regard des immenses ressources (terres cultivables et eau) dont regorge le pays. Malheureusement, ces ressources sont sous-exploitées et les performances observées sont, dans l'ensemble, actuellement faibles même si certains projets de développement opèrent dans le secteur depuis plusieurs années.

En RDC, il existe trois types de riziculture, à savoir :

- La riziculture irriguée ;
- La riziculture inondée des marais non aménagés ou de bas-fonds;
- La riziculture pluviale ou de montagne.

Ces trois types de riziculture sont différents et regroupent des réalités contrastées tant au niveau du mode d'organisation et de la technicité que des contraintes physiques et socio-économiques dans lesquelles ils évoluent.

Le **riz pluvial** a été introduit en RDC depuis le quinzième siècle par les Arabes. La **riziculture irriguée ou aquatique** occupe seulement 2% de la superficie rizicole emblavée. On la rencontre à Kinshasa, dans la Plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu et à petite échelle à l'Equateur et dans le Bas-Congo (PNUD/UNOPS, 2011).

La présence des zones de production rizicole de part et d'autre de la ligne de l'Equateur devrait en principe permettre d'assurer une production suffisante et un approvisionnement régulier des centres de consommation. Cependant, la RDC ne tire pas suffisamment profit de cette position géographique spécifique et la SNDR identifie un certain nombre de problèmes qui conduisent à des disparités saisonnières parfois importantes de l'offre. Les principaux problèmes cités sont :

- la dégradation des voies de communication (réseau routier, réseau fluvial et réseau ferroviaire) ainsi que les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange pour véhicules et en carburant, spécialement à l'intérieur du pays ;
- le manque de crédit de campagne ;
- l'absence de stocks régulateurs destinés à prémunir les opérateurs économiques et les consommateurs des perturbations liées au caractère saisonnier des approvisionnements et amplifiées par les aléas conjoncturels ;

- la multiplicité des taxes (taxes de collectivité, de province, d'embarquement et de débarquement, de l'Office Congolais de Contrôle, d'entreposage, etc.) et les tracasseries policières et administratives au niveau des postes de contrôle.

Selon le document de la SNDR, les rendements varient entre 1 200 et 1 500 kg/ha pour le riz pluvial, 2 800 et 3 000 kg/ha pour le riz de bas-fond et 3 500 et 4 000 kg/ha pour le riz irrigué. Ces niveaux assez bas sont essentiellement imputables à la qualité de semences et aux méthodes culturales traditionnelles encore pratiquées par la plupart des exploitants.

Il apparaît donc important de *pouvoir intensifier la production* en développant des systèmes de production plus intensifs au départ d'une maîtrise accrue de la gestion de l'eau. Les marges de progression à ce niveau sont énormes compte tenu du peu d'investissements réalisés jusqu'ici dans la riziculture irriguée en RDC.

Avec le phénomène rapide d'urbanisation, le riz s'impose de plus en plus dans la consommation alimentaire des ménages, non seulement, dans les grandes villes, mais aussi, dans certaines zones du pays du fait de sa conservation et de sa préparation faciles.

L'offre locale n'étant pas à même de couvrir les besoins du pays en riz, la RDC est obligée de recourir aux importations de plus en plus croissantes. Ces importations ont pour effet d'accroître le déficit de la balance commerciale et entraînent un coût en devises élevé. Par ailleurs, elles exacerbent la concurrence très forte, qui existe entre le riz produit localement et le riz importé qui est toujours disponible sur le marché et parfois, à moindre coût, ce qui ne stimule pas le producteur local.

En outre, il est également important de souligner que l'utilisation du riz dans la préparation de la bière est évaluée à 16% de la production nationale. La tendance sans cesse à la hausse de la population et de la demande des usines brassicoles entraîne un accroissement continu des besoins du pays en riz pour lequel il est déjà déficitaire.

La consommation en riz local de la BRALIMA entre 2008 et 2013 est présentée dans le Tableau 1 ci-dessous. Il s'agit des chiffres rendus publics par le projet Riz BRALIMA-EUCORD lors de l'atelier tenu en mai 2014,

**Tableau 1 : Consommation du riz local par la BRALIMA (en tonnes).**

Libellé	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total	Moyenne annuelle
<b>Besoins</b>	9 420	11 200	12 830	14 000	14 000	14 000	75 450	12 575
<b>Quantité du riz local consommée</b>	9 500	10 000	12 000	14 416	13 321	9 847	69 084	11 514

Source : *Projet BRALIMA – EUCORD.*

En s'approvisionnant sur le marché local, les brasseurs distribuent des revenus qui entraînent une augmentation de la consommation de bière dans les zones rizicoles. A l'inverse, les importations qui s'opèrent souvent à moindre coût ont pour effet de déprimer le pouvoir d'achat local et, en conséquence, la demande de bière.



La question de la relance de la production agricole, en général, et rizicole, en particulier, continue donc de se poser aujourd'hui en RDC. La filière rizicole apparaît dans un état de développement peu avancé et est soumise à des défis importants qui doivent s'appuyer sur trois axes majeurs : (i) **augmentation de la production et maîtrise des coûts de production**, (ii) **valorisation des produits bruts** par la réduction des pertes post-récoltes et la transformation, et (iii) **optimisation des revenus** lors de la matérialisation.

Pour faire face à ce défi, différentes stratégies ont été proposées par le passé. Elles se retrouvent dans les différents Plans et Programmes élaborés dans le cadre des politiques de développement agricole du pays. On citera essentiellement le document de la **Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)** élaborée en décembre 2013 avec la collaboration de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD). Ce document présente l'ensemble des projets et programmes en exécution pour la relance de la production et propose une dizaine d'actions prioritaires qui concernent les différents maillons de la filière, l'objectif visé étant de produire 1 400 000 tonnes de paddy en 2018, ce qui suppose un accroissement du rendement moyen (de 800 kg/ha à 1,8 t/ha) et l'aménagement de 10 000 hectares de riziculture irriguée et 70 000 hectares de bas-fonds.

La filière riz en RDC est confrontée à plusieurs contraintes d'ordre structurel et conjoncturel qui sont à la base du manque de compétitivité du riz produit localement par rapport au riz importé. L'analyse de la performance économique de la filière est un élément important de prise de décision sur des stratégies de développement. Il sied de signaler que comme partout en Afrique, la filière rizicole congolaise fait face aujourd'hui à un nouveau contexte concurrentiel qui nécessite de repenser les politiques nationales et locales en matière de compétitivité.

## **2.2. DONNEES STATISTIQUES**

Il est difficile de trouver des statistiques fiables concernant le secteur agricole en RDC. Les chiffres globaux du bilan d'approvisionnement (production et importations) les plus récents datent de 2014 et proviennent de la Banque Centrale du Congo (voir Tableau 2). Il s'agit apparemment des estimations dont l'interprétation des chiffres reste délicate dans la mesure où les variables concernent tantôt le paddy, tantôt le riz blanc.

Pour les quantités de riz importées, les chiffres répertoriés présentent une augmentation sensible et continue depuis 2005, mais il est de notoriété publique que des quantités importantes entrent dans le pays par des voies illégales, ce qui fausse évidemment les statistiques officielles. Selon différents auteurs (Jean-Pierre SASSA, Erik TOLLENS, VECO, etc.), la dépendance du riz importé se situe autour de 50%.

La production de riz en RDC n'a pas été en mesure de suivre la croissance de la demande. La hausse continue des importations a permis de combler l'écart grandissant entre l'offre et la demande, notamment, au niveau de Kinshasa. Cette croissance des importations pose la question de la dépendance aux importations qui expose fortement le pays aux chocs du marché international avec des conséquences graves pour sa sécurité alimentaire et sa stabilité politique comme l'ont démontré les événements qui ont eu lieu lors de la crise alimentaire de 2008. Cela s'est traduit pour la RDC par une augmentation drastique de la

valeur des importations en 2009 comme le montre le Tableau 3. Le montant indiqué pour 2009 reste toutefois excessif au niveau de sa valeur. Des explications ont été demandées au service compétent de la Banque Centrale du Congo qui a reconnu que les données pour 2009 sont disparates et qu'un certain temps sera nécessaire pour les reconstituer.

**Tableau 2 : Importation et estimation de la production commercialisée du riz de 2005 à 2014**

Année	Production de riz paddy (en milliers de tonnes)	Importation du riz (en milliers de tonnes)	Estimation de la production de riz commercialisé (en milliers de tonnes)	Productions industrielles du riz décortiqué (en milliers de tonnes)
2005	489	179	346	178
2006	553	180	456	168
2007	627	186	516	173
2008	709	202	317	178
2009	803	209	317	184
2010	755	215	317	189
2011	709	222	318	195
2012	645	228	318	201
2013	811	229	319	207
<b>2014 (p)</b>	<b>1 020</b>	<b>230</b>	<b>320</b>	<b>213</b>

Source : Rapport annuel Banque Centrale du Congo 2014 d'après les données du Ministère de l'Agriculture (SNSA) et de la DGDA.

**Tableau 3 : Place du riz dans le classement des vingt premiers groupes de produits importés par la RDC de 2002 à 2015**

Année	Classement	Importation du riz (en kg)	Valeur en CDF	Total des produits importés en kg	Valeur totale des produits importés en CDF
<b>2002</b>	2	231 144 558	14 408 183 206	1 487 722 689	162 047 513 841
<b>2003</b>	11	72 555 858	4 851 500 311	871 920 332	208 279 228 788
<b>2005</b>	12	32 736 371	4 558 247 989	4 346 964 986	299 184 270 675
<b>2006</b>	2	121 841 469	10 065 445 181	656 019 390	149 426 901 965
<b>2009</b>	4	201 622 003	3 381 643 446 677	2 390 271 060	89 288 387 682 041
<b>2012</b>	18	212 630 316	98 767 504 271	4 016 139 491	56 151 580 733 936
<b>2014</b>	11	201 677 229	88 355 417 206	9 653 819 807	14 678 114 016 247
<b>2015</b>	18	161 246 307	73 989 453 813	28 104 044 595	46 199 944 703 162

Sources : (1) Ministère du Plan et de la Révolution de la Modernité, juillet 2015 ; (2) Annuaire statistique 2014 d'après les données de l'INS et de la DGDA ; (3) Direction des Statistiques et Archives DGDA, 30 décembre 2016.

Le Tableau 4, de son côté, présente l'évolution du coût des importations de riz en CDF sur la période 2010-2016 avec une baisse significative à partir de 2014.

Tableau 4 : Evolution de la valeur des importations de riz en RDC entre 2010 et 2016.

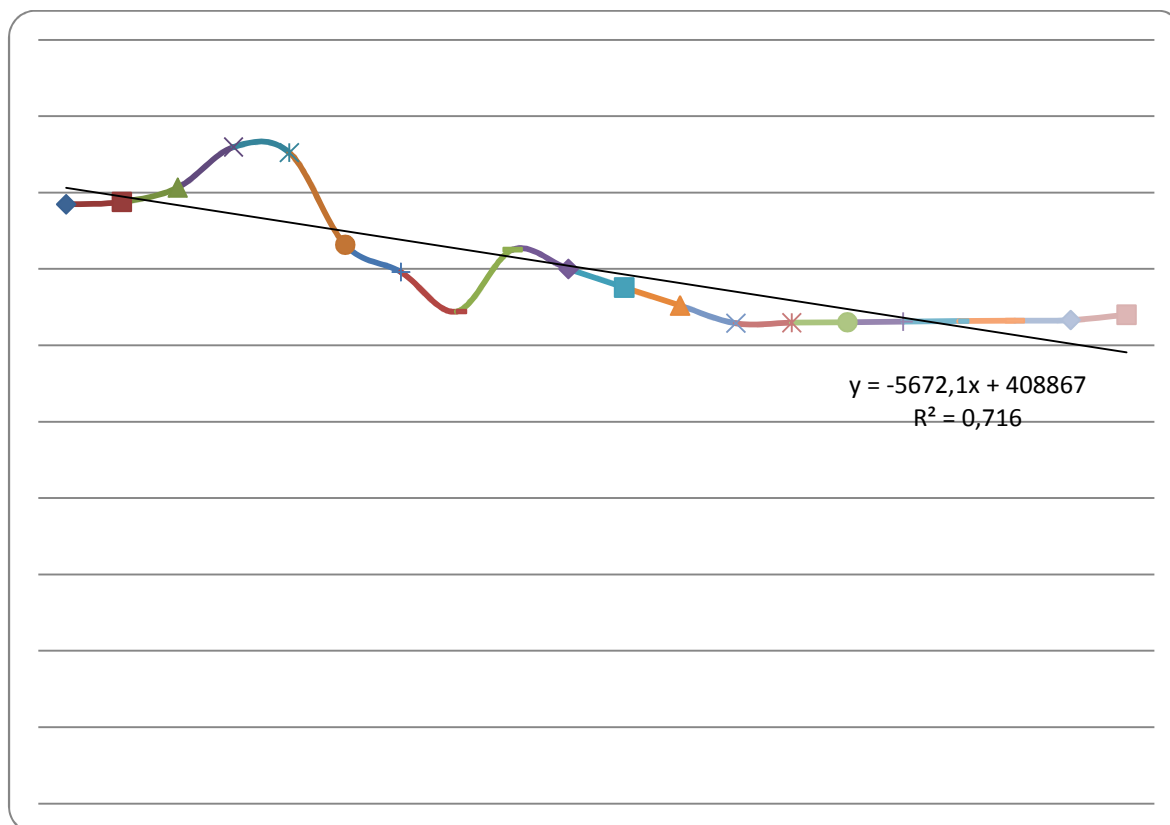
Année	Montant (CDF)	Taux de variation en %
2010	27 963 406 870	-
2011	22 756 790 294	-18,62 %
2012	98 769 828 931	334,02 %
2013	75 106 130 494	-23,96 %
2014	88 355 417 206	17,64 %
2015	73 989 453 813	-16,26 %
2016	57 992 884 220	-21,62 %

Source : Direction des Statistiques et Archives DGDA, 30 décembre 2016

On observe globalement deux grandes évolutions à la lecture des chiffres disponibles :

- comme le montre la figure 1 ci-après, une tendance de la production de riz structurellement baissière entre 1990 et 2010 ;
- une nette résilience qui intervient à partir de 2010 et qui se traduit en 2014 par des niveaux de production en hausse remarquable avec l'atteinte du seuil record d'un million de tonnes de paddy produit.

Figure 1 : Evolution de la production de riz en RDC (tonnes paddy)



Source : <http://www.fao.org/> et SNSA, 2010

Les données relatives au niveau de production de paddy selon les provinces permettent d'apprécier certaines évolutions assez remarquables.

Ainsi, selon le PNUD/UNOPS, le gros de la production rizicole provenait, autrefois, des quatre provinces suivantes : la Province Orientale (28%), le Maniema (20%), l'Equateur (13%) et le Kasai Oriental (11%). Ces provinces réalisaient à, elles seules, plus de 72% de la production nationale. Suivaient ensuite le Sud-Kivu, le Bandundu, l'Equateur et le Bas-Congo. Il s'agit de la situation d'avant le découpage territorial.

Les chiffres pour 2014 montrent un regain généralisé pour l'ensemble des provinces. L'ancienne Province Orientale reste largement en tête avec plus de 350 000 tonnes de paddy produit en 2014. Elle est suivie par le Maniema et l'ancienne province du Kasai Oriental, respectivement, avec 142 000 et 122 000 tonnes de paddy. Viennent, enfin, le Sud Kivu, l'ancienne province de Bandundu, l'ancienne province de l'Equateur et le Bas-Congo.

La marge de progression calculée pour ces provinces entre 2010, année de référence pour une inversion de tendance, et 2014 est identique pour les différentes provinces (+35%) à l'exception de l'ancienne Province Orientale (+70%). Cela apparaît surprenant et semble indiquer qu'il s'agit plus des estimations globales que des chiffres issus des relevés de terrain.

On soulignera également que ces chiffres justifient le choix méthodologique réalisé pour cette étude et qui a consisté à concentrer les investigations de terrain sur les sept (7) provinces citées ci-dessus avec en plus la ville province de Kinshasa.

**Tableau 5 : Evolution de la production de riz paddy/province d'avant le découpage (en tonnes)**

Année	RDC	KINSHASA	BAS-Congo	BANDUNDU	EQUATEUR	PROVINCE ORIENTALE	NORD KIVU	SUD KIVU	MANIEMA	KATANGA	KASAI ORIENTAL	KASAI OCCIDENTAL
2000	335 513	2	18 672	24 027	22 355	115 819	12 298	27 571	46 765	12 248	40 288	15 468
2001	326 025	2 209	18 021	23 189	21 576	111 782	11 869	26 610	45 135	11 821	38 884	14 929
2002	31 4000	2 130	17 380	22 364	20 810	107 376	11 447	25663	43 530	11 401	37 501	14 398
2003	314 001	2 132	17 399	22 389	20 833	107 147	11 460	25692	43 578	11 414	37 543	14 414
2004	315 000	2 134	17 418	22 414	20 856	107 916	11 473	25721	43 626	11 427	37 585	14 430
2005	315 130	2 136	17 437	22 440	20 878	107 815	11 487	25749	43 675	11 439	37 627	14 447
2006	315 480	2 138	17 456	22 465	20 902	107 935	11 499	25778	43 724	11 452	37 669	14 462
2007	316 331	2 140	17 475	22 490	20 926	108 356	11 511	25 907	43 773	11 465	37 811	14 477
2008	316 934	2 142	17 494	22 515	20 950	108 627	11 523	25 987	43 822	11 478	37 904	14 492
2009	317 536	2 144	17 513	22 540	20 974	108 899	11 535	26 066	43 871	11 491	37 996	14 307
2010	754 872	5 150	42 010	54 058	50 297	206 582	27 656	62 032	105 217	27 557	90 644	34 802
2011	709 417	4 840	39 481	50 803	47 268	244 891	25 991	58 297	98 881	25 991	85 186	32 706
2012	645 184	4 402	35 906	46 203	42 988	222 717	23637	53 018	89 928	23 637	77 473	29 745
2013	811 218	5 534	45 146	58 094	54 051	280 032	29614	66 662	113 070	29 720	97 410	37 399
2014	1 019 979	6 959	56 764	73 043	67 968	352 096	37368	83 817	142 168	37 368	122 478	47 024

Source : *Service National de Statistiques Agricoles, Ministère de l'Agriculture, décembre 2016*

Une autre difficulté rencontrée au niveau des statistiques est d'établir le lien entre les chiffres présentés par les provinces avec ceux qui sont retenus au niveau national. Ainsi par exemple, les chiffres obtenus lors des visites de terrain pour **le territoire de Bumba** ne sont pas en cohérence avec ceux proposés par le Service National des Statistiques Agricoles.

On relèvera également l'augmentation spectaculaire de la production enregistrée en 2015 dans le même territoire de Bumba. La seule explication plausible pourrait être les interventions successives des projets PRAPE et PARRSA. Les deux projets ont, non seulement, introduit à l'INERA/Boketa les semences de base des nouvelles variétés NERICA 4 et 7, dont les semences commerciales ont été diffusées auprès des ménages encadrés, mais aussi, ils ont structuré les ménages en OP et organisé des formations en faveur des paysans sur différentes thématiques. Dans son rapport final d'activités 2013-2016, World Vision fait état de rendements obtenus compris entre 2,3 et 2,8 t/ha pour les champs rizières des ménages encadrés.

**Tableau 6 : Evolution de la production des principales cultures vivrières dans le territoire de Bumba entre 2013 et 2015.**

Culture	2013	2014	2015
Manioc	1 219 420	1 944 755	1 947 600
Riz	202 458	258 886	373 950
Maïs	29 881	107 430	82 420
Bananier	126 135	151 622	239 826
Arachide	25 419	82 523	75 224

Source : *Inspection territoriale de l'Agriculture (2016)*

### 2.3. EVOLUTION DE LA DEMANDE

D'une manière générale, il existe très peu de données sur l'évolution de la demande alimentaire en RDC. Or, il est unanimement admis que les produits vivriers mis en marché doivent impérativement chercher à répondre à la demande. Pour y parvenir, une meilleure connaissance du marché (notamment via la conduite des études de marchés) permettrait, d'une part, d'orienter le développement des filières vivrières et du riz, en particulier, et, d'autre part, de faciliter l'innovation dans l'offre de produits. Force est de constater que ces études font défaut.

Depuis une vingtaine d'années, on observe une évolution significative de la production alimentaire en RDC, en particulier à Kinshasa, avec notamment, une grande diversification des produits présents sur les marchés. Allant bien au-delà de l'autoconsommation, une part croissante des productions alimentaires est commercialisée pour approvisionner les villes en produits bruts et transformés.

Ainsi, l'ancien clivage entre « filières de rente » tournées vers l'export et « filières vivrières » destinées à l'autoconsommation est aujourd'hui remis en question, certaines productions vivrières locales étant désormais exclusivement destinées à la vente. Cela est également vérifié pour le riz.

Pour soutenir la promotion d'une filière rizicole nationale, il convient de ne pas seulement prendre en considération les aspects de production, mais également les aspects liés à la consommation.

Répondre aux exigences spécifiques de différents segments de la demande comporte de nombreux obstacles pour les parties prenantes de la filière rizicole locale. Il est, en effet, difficile de concevoir des réponses aux attentes des consommateurs dans un environnement concurrentiel où les importateurs de riz se sont constitués en lobby redoutable contre la production locale. Ils profitent dans leur travail d'imposition du riz importé, des faiblesses que présentent l'offre et le marché du riz local, à savoir :

- l'inefficacité des réseaux de distribution ;
- le manque de régularité des produits sur les plans quantitatif et qualitatif ;
- le non-respect des conditions d'hygiène dans le processus de production ;
- le mauvais conditionnement et le manque d'information sur la situation du marché ;
- l'image négative des produits locaux qui restent régulièrement dévalorisés par une majorité de consommateurs par rapport à celle des produits importés.

Tous ces éléments demandent une grande maîtrise du processus allant de l'approvisionnement en matières premières à la transformation en produits finis et à leur commercialisation. Cette maîtrise reste complexe pour les filières locales qui se développent dans un environnement pas très porteur : accès réduit aux crédits d'équipement, équipements pas toujours fiables ou disponibles, infrastructures défectueuses, tracasseries administratives, etc.

« *Nourrir Kinshasa* » (Erik TOLLENS, 1994) reste le premier enjeu des filières agro-alimentaires locales. Dans un contexte de poussée démographique et de croissance urbaine élevée, les citoyens constituent un débouché de plus en plus important pour la production locale.

Il s'observe de plus en plus, ces derniers temps que, suite à sa facilité de cuisson, de conservation et du fait qu'il se prête aussi bien pour le petit déjeuner que pour les autres repas du jour, le riz se consomme davantage (ou plus fortement) par les populations de grandes agglomérations congolaises.

Pour Kinshasa par exemple, il a été trouvé que la consommation tant de riz local que de riz importé progresse beaucoup. En effet, entre 1975 et 2000, la consommation de riz local a été multipliée par 2,7 et celle de riz importé par 2,4 (E.TOLLENS et A. BILOSO, 2006).

Dans son étude sur la Stratégie de Relance de l'Agro-industrie en RDC, IDEA Consult estime que la demande en riz à Kinshasa représente à elle seule 33% de l'offre globale. La consommation de riz a fortement augmenté en importance dans cette mégapole très urbanisée, progressant de 4,91 kg/capita à 13,09 kg de 1975 à 2000, soit une hausse de 270%; celle du riz importé est passée de 3,50 kg à 8,42 kg, soit une augmentation de 240%, la consommation de riz étant un phénomène lié à l'urbanisation.

Plus récemment (2014), Damien MUTEBA s'est intéressé à la caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa. Sa méthodologie repose sur des

enquêtes auprès de 346 ménages sur base de leur niveau présumé de richesse dans trois quartiers : le quartier résidentiel de Limeté (aisé), le quartier Mabulu à Makala (pauvre) et les quartiers I et VII de N'djili (intermédiaires).

L'importance des céréales dans les dépenses alimentaires des Kinois a pu être démontrée. Ils sont des aliments prépondérants.

Le résultat obtenu montre qu'en saison sèche, dans les ménages aisés, ce sont les viandes (17%) et les céréales (14%) dont l'importance relative dans les dépenses est la plus élevée. Ils sont suivis des laits (13%), des racines et tubercules (12%) et des poissons (12%). En saison pluvieuse, le résultat obtenu montre que ce sont les viandes avec 18% qui occupent le niveau le plus élevé en ce qui concerne l'importance relative dans les dépenses. Elles sont suivies des poissons et des céréales (15%) et des racines et tubercules (11%).

Dans les ménages que l'on peut qualifier de moyens, pendant la saison sèche, ce sont les racines et tubercules (18%) qui ont une grande importance relative en termes de dépenses alimentaires. Viennent ensuite les dépenses pour les céréales et les légumineuses (13%) et les viandes (10%). Pendant la saison pluvieuse, ce sont les racines et tubercules (19%) qui ont une grande importance relative en termes de dépenses alimentaires, suivis des viandes (13%), des céréales (12%) et des légumineuses (12%).

Pour les ménages les plus pauvres situés dans le quartier moins aisé de Makala, la part des dépenses en racines et tubercules (23%) est beaucoup plus importante que dans les deux autres quartiers enquêtés (Limeté et Ndjili). Les céréales (17%) occupent une part des dépenses plus importante que les viandes (10%) et les poissons (10%). Pendant la saison pluvieuse, la part des dépenses en racines et tubercules atteint 27%, les légumineuses avec 14% occupent une part des dépenses plus importante que les viandes (10%).

Dans le groupe des céréales, le blé est la céréale dont la fréquence de consommation dans les ménages/semaine est la plus élevée tant en saison sèche qu'en saison des pluies. Une bonne gamme variée des produits à base de blé (pain, spaghetti, gâteau, etc.) en est la principale raison. Le principal produit à base de blé est le pain, consommé essentiellement durant le petit déjeuner.

La consommation de riz tend à augmenter dans les ménages aisés plus que dans les ménages pauvres, mais avec une fréquence inférieure à celle du maïs. Cette fréquence de consommation de riz par semaine ne semble pas présenter des différences entre les saisons.



Les dépenses hebdomadaires en fonction des quartiers (aisés, moyens et pauvres) et des saisons (sèche et pluvieuse) s'établissent comme suit (en CDF) :

<b>Saison sèche</b>	<b>Aisé</b>	<b>Moyen</b>	<b>Pauvre</b>
Total céréales	21 949	7 628	4 730
Riz	3 641	702	567
<b>Saison pluvieuse</b>	<b>Aisé</b>	<b>Moyen</b>	<b>Pauvre</b>
Total céréales	27 702	9 020	3 140
Riz	5 155	841	302

Sur un plan plus qualitatif, lors des enquêtes, plusieurs modes de préparation ont été cités par les enquêtés :

- Le riz *mijoté* communément appelé *boulaille* est préparé directement avec les épices, principalement, oignons et tomates ainsi que de l'huile. On le consomme sans aucun autre accompagnement. Ce mode de consommation intervient souvent dans les ménages en état de crise et sans possibilité de se procurer de la viande ou d'autres aliments pouvant se consommer avec le riz. La *boulaille* est aussi consommée dans les ménages aisés par habitude alimentaire.
- Le *riz pâte molle* est le mode de préparation du riz le plus répandu. Il consiste à bouillir le riz dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit bien cuit avec coloration blanche. On le consomme en accompagnement avec les sauces de viandes ou de légumes (surtout le haricot).
- La *bouillie* y est un troisième mode de préparation du riz. On peut y ajouter du sucre et/ou du lait. On la consomme avec ou sans pain surtout le matin comme "petit déjeuner". Ce mode de consommation du riz a été observé dans quelques ménages pauvres mais, avec une faible fréquence.

La récente enquête organisée par une équipe DEP/Agriculture-SNSA-PNR portant sur 2 000 ménages, dans les 4 communes de la Ville de Kinshasa où le riz produit localement est habituellement commercialisé, a estimé à 38% la proportion des ménages qui consomment le riz sous forme de riz mijoté, 83% celle des ménages qui consomment le riz sous forme de pâte molle, et de 18%, sous forme de bouillie.

D'autres enquêtes ont montré que la consommation du riz varie selon les origines ethniques des consommateurs. En effet, les originaires de Sankuru, les Tetela, particulièrement, consomment le riz de manière quasi quotidienne, souvent accompagné des feuilles de manioc.

Par contre, pour les originaires du Kwango, Kwilu, Kongo Central (à l'exception du Bas-Fleuve), Kasai, ancienne province du Katanga, ancienne province de l'Equateur et Kivu, le riz ne constitue pas un aliment de base. Les populations de ces provinces consomment le riz moins de 5 fois par mois dans un ménage.

Le riz produit localement n'est presque pas consommé à Kinshasa parce que très peu présent sur le marché. Ceux qui arrivent à le consommer sont ceux qui savent où le trouver. Généralement il s'agit des consommateurs qui habitent dans les zones de production et les environs. L'expérience que vient de vivre la Coopérative des Riziculteurs de Kingabwa, COOPERKING est assez révélatrice. COOPERKING a exposé son riz lors de la 1<sup>ère</sup> édition de la Foire Agricole Internationale de Kinshasa, FAIKIN, organisée en septembre 2016 par le Gouvernement Provincial de la ville de Kinshasa. Ce riz a connu un si grand succès à telle enseigne que la coopérative a été obligée d'ouvrir un point de vente sur une grande artère de la ville de Kinshasa. Cette expérience récente a démontré que le riz produit localement peut être apprécié par le consommateur kinois s'il est bien présenté et à sa portée.

De façon plus générale, il est permis d'affirmer que le riz entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires des populations de la RDC tant en milieu rural qu'urbain. De toutes les qualités du riz rencontrées en RDC (long grain, arrondi, gonflant, collant, parfumé, ferme à la cuisson, etc.), les populations congolaises portent leur choix sur le riz long grain, gonflant, ferme à la cuisson et aromatique. La préférence est plus portée sur le riz à pouvoir gonflant élevé.

Le document de Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture met l'accent sur les différences de consommation du riz selon les provinces. La consommation nationale est évaluée à 7 kg de riz blanc/personne/an. Cependant, elle atteint 9,4 kg dans l'ancienne Province Orientale, 19,5 kg dans la ville Province de Kinshasa et 17,5 kg dans la province de Sankuru et dans le Maniema.

Les provinces grandes consommatrices de riz, en l'occurrence la Province Orientale, le Sankuru et le Maniema, sont en même temps productrices et autosuffisantes.

Dans le **Sud-Kivu**, une étude sur la demande du riz financée par VECO a été publiée en août 2015. Il apparaît que le riz, jadis considéré comme un aliment de luxe, reste peu accessible dans les ménages à faible revenu de Bukavu et Uvira : sa fréquence de consommation est faible dans les quartiers populaires comparativement aux quartiers aisés. Au moins 4 jours de la semaine le riz est consommé dans les quartiers aisés alors que dans les quartiers pauvres sa fréquence est de deux jours.

Dans la **ville de Bukavu**, le riz asiatique est le riz le plus consommé (45% des ménages) suivi du riz tanzanien pour 36% des ménages. Par contre, à **Uvira**, c'est le riz local qui est le plus consommé (53% des ménages), suivi du riz tanzanien (46%). Les deux types de riz importés (asiatique et tanzanien) constituent, pour le riz produit localement, une forte concurrence car ils sont plus compétitifs par rapport au prix. Le riz de la **plaine de la Ruzizi** est quasi inexistant à Bukavu. Seulement 4,4% des quantités de riz consommées dans la ville de Bukavu proviennent de la plaine de la Ruzizi. Par contre, dans la cité d'Uvira, environ 53% du riz consommé est produit localement.

### 3. PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA FILIERE LOCALE DE PRODUCTION DE RIZ ET SA COMPETITIVITE

Les principaux résultats présentés dans ce chapitre proviennent des investigations de terrain conduites dans huit (8) provinces de la RDC, à la fin de l'année 2016. Quatorze sites ont été visités. Il s'agit de **Kisangani** et d'**Opala** dans la province de la Tshopo, **Mbandaka** dans la province de l'Equateur, **Bumba** dans la province de la Mongala, **Kindu** dans la province du Maniema, **Lodja** dans la province de Sankuru, **Pool Malebo** et **Ndjili Brasserie** dans la ville de Kinshasa, **Kikwit** et **Idiofa** dans la province du Kwilu, **Matadi**, **Boma**, **Seke Banza et Mbanza Ngungu** dans le Kongo Central.

#### 3.1. ANALYSE DES PRINCIPAUX ACTEURS

##### 3.1.1. Les producteurs de riz paddy

###### 3.1.1.1 Accès aux facteurs de production.

Pour le **riz pluvial** et pour l'ensemble des sites visités, **l'accès au foncier (terre) ne constitue pas un facteur limitant**. En effet, la pression démographique n'est pas encore ressentie, car les terres cultivables sont relativement abondantes.

En principe, la terre appartient à la tribu ou au clan et tous les descendants y accèdent sans problème. Le droit à la terre est plus le fait de l'héritage ou de l'appartenance à un groupe bien déterminé qui est, en général, un clan ou un lignage (le « *letono* » à *Opala*). La terre est donc transmise d'une génération à une autre, et, la jouissance est presque illimitée pour les membres du clan ou lignage. Dans la plupart des provinces, la terre n'est pas un bien individuel, mais un bien commun, dont la jouissance se partage au sein du clan ou du lignage/clan. Elle est donc indivisible et inaliénable ; elle ne peut, en aucun cas, être vendue ni cédée définitivement.

Ce sont les personnes non issues de la lignée propriétaire qui n'ont pas automatiquement le droit d'exploiter les terres d'une tribu (ou clan) à laquelle elles n'appartiennent pas. Pour le faire, elles doivent payer un loyer annuel ou par saison culturale. Dans certaines provinces, ce loyer peut équivaloir à une chèvre, soit une valeur d'environ 50 000 CDF pour les cultures vivrières. Elles sont donc locataires.

Au **Kongo Central**, on peut également rencontrer des cas de métayage où le loyer est payé en nature, c'est-à-dire, en donnant une partie de la récolte au propriétaire foncier selon une clé de répartition convenue. Le métayage avec une clé de répartition de la récolte de 50% est appelé « *Dia Nkala Sisa Nkala* » ce qui veut dire littéralement « manger une plate-bande et laisser une plate-bande au propriétaire foncier ». Notons que la plupart des riziculteurs du Kongo Central sont des locataires.

En ce qui concerne **Kinshasa** où la pression sur le foncier est importante, deux possibilités se présentent pour les activités de production rizicole : les riziculteurs propriétaires des terres qu'ils exploitent, d'une part, et ceux qui louent la terre, d'autre part. Les locataires doivent s'acquitter d'un loyer de 36 400 CDF pour 12 ares, soit 302 120 CDF/ha et par saison, payés en espèces ou en nature à la récolte à raison d'un sac de 100 kg de paddy pour 12 ares, soit 8,3 sacs de 100 kg de paddy pour 1 ha.

La majorité des riziculteurs interviewés se disent propriétaires de la terre exploitée. Toutefois il y a lieu d'émettre des réserves sur ce statut de propriétaire, car généralement les agriculteurs se déclarent être propriétaires des terres qu'ils exploitent sans pour autant détenir un titre de propriété officiel, soit, parce qu'ils ne sont pas en règle, soit parce qu'il s'agit des sites publics appartenant à l'Etat. Cette situation les maintient dans une insécurité foncière qu'ils ignorent.

Concernant la riziculture irriguée telle que pratiquée dans la **plaine de la Ruzizi**, l'accès aux terres rizicoles n'est pas gratuit et la location est répandue dans le milieu. Ce coût de la terre pèse sur les riziculteurs. Il est de 280 USD/ha/saison culturale et représente environ 20% des coûts de production. L'accès à l'eau est assuré par les groupements de riziculteurs qui exigent de petites cotisations aux membres et surtout la participation à des travaux communautaires hebdomadaires.

Dans le **Kwilu**, ancienne province du Bandundu, la riziculture de marais fait l'objet d'un droit de location alors que pour le système pluvial, les riziculteurs sont en majorité propriétaires des terres qu'ils cultivent.

Au **Maniema**, les sols sont relativement fertiles pour une agriculture extensive. La disponibilité des terres n'est pas un facteur limitant de la production agricole dans les différents territoires du Maniema. Il est à noter, cependant, l'existence de quelques conflits fonciers mais qui ont peu d'incidence sur la production agricole.

La majorité des producteurs de riz sont propriétaires terriens et ont acquis leurs terres par filiation de père en fils. Ce mode d'appropriation des terres évolue progressivement vers la location et l'achat avec les nombreuses migrations observées depuis la fin des années 1990.

La problématique de l'accès à la terre dans le **Sankuru** tient à l'existence de la savane et de la forêt. Les zones savanicoles très peuplées aux terres moins fertiles empiètent progressivement sur les zones forestières plus fertiles qui disparaissent à petit feu. Cette diminution des espaces forestiers ne se fait pas sans heurts. On enregistre de plus en plus des affrontements entre clans et villages à cause de la terre.

Néanmoins, dans tous les cas, l'accès à la terre se fait plus par filiation. On dénombre quelques cas de location et/ou d'achat dans l'hinterland des zones périurbaines comme Lodja et Lusambo. On observe une tendance à réduire la vente des terres aux allochtones qui se manifestent par une hausse exagérée du prix. En effet, alors qu'habituellement, un hectare se négocie à Lodja à 60 000 CDF, ce prix peut aller à 120 000 CDF, voire 150 000 CDF lorsque l'acheteur n'est pas autochtone (ONYUMBE, 2015). La progression de la densité de population dans le **Sankuru** (65 habitants au kilomètre carré) va certainement, à moyen ou long terme, exacerber les conflits fonciers dans cette partie du pays.

La disponibilité des terres n'étant généralement pas un problème en RDC, la superficie emblavée en riziculture pluviale dépend plus de la force physique des membres du ménage et/ou des ressources financières. De façon générale, les superficies emblavées oscillent entre 0,5 et 3 ha. Ceux des producteurs qui sont dans des associations, souvent saisonnières, cultivent sur des superficies relativement importantes (entre 2 et 4 ha). Il en est

de même pour ceux qui, un peu plus nantis, recourent à la main d'œuvre salariée. En revanche, pour ceux dont la main d'œuvre est exclusivement familiale, la superficie cultivée ne dépasse guère l'hectare.

Le riz irrigué nécessite d'importants travaux culturaux. La lourdeur des travaux, les coûts y afférents et les moyens limités de beaucoup de riziculteurs ne leur permettent pas d'emblaver de grandes superficies. Dans la province du **Kongo Central**, la superficie cultivée par exploitation est en moyenne de 35 ares. Dans le **Pool Malebo**, la superficie moyenne emblavée par riziculteur est de 12 ares. Dans la **plaine de la Ruzizi**, les superficies sont plus importantes. La taille moyenne d'exploitation rizicole varie entre 0,64 ha et 1,02 ha pour les membres des coopératives et 0,61 et 0,68 pour les non membres.

La main d'œuvre utilisée pour les activités de production est d'abord familiale. Chaque ménage compte principalement sur ses membres qui se font parfois aider par des parents ou des voisins. Cette main d'œuvre familiale peut être complétée par une main d'œuvre salariée. La main-d'œuvre utilisée pour les activités rizicoles peut donc être qualifiée de mixte.

Les ménages recourent également à la tontine des travaux qui consiste à travailler en groupe et à tour de rôle dans le champ de chaque membre de l'association. Dans ces conditions, le paysan qui reçoit les autres agriculteurs assure l'alimentation de tout le groupe le jour de travail et verse un montant symbolique de 10 000 CDF à la caisse de l'association.

Le recours à la main-d'œuvre payée concerne les opérations culturales exigeant beaucoup d'effort physique comme le défrichage ou le labour. Le coût varie selon les zones ou territoires, de 500 à 2 000 CDF/jour. Dans certains cas, la rémunération de la main-d'œuvre salariée se fait à la tâche. 1 are est rémunéré entre 2 000 et 3 000 CDF. Lorsque la superficie est grande, le montant peut être négocié globalement pour aboutir à un forfait pour l'ensemble du travail.

A **Opala**, pour ceux qui recourent à la main d'œuvre extérieure au ménage, le coût de la rémunération se présente comme indiqué dans le Tableau 7 ci-dessous.

**Tableau 7 : Coût de la main-d'œuvre rémunérée par tâche dans le territoire d'Opala.**

<b>Opération</b>	<b>Superficie de la tâche</b>	<b>Montant (CDF)</b>
Abattage (okota en mbole)	10 x 30 m	2 500 à 3 000
Nettoyage (akasa)	10 x 30 m	2 500 à 3 000
Semis (Olowa)		1 000 /jr
Sarclage	10 x 30 m	2 000
Récolte		1 000 CDF/panier récolté

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

On notera également que pour la récolte et les activités post-récoltes, dans la plupart des cas, les producteurs ont l'habitude d'associer les membres de famille ou des amis en échange de la nourriture, des boissons locales voire des cigarettes. Les dépenses globales sont estimées à environ 10 000 CDF.

Au **Maniema**, la main-d'œuvre agricole, aussi bien pour le riz que pour les autres spéculations, est essentiellement féminine. Toutefois, les travaux d'abattage et de tronçonnage des arbres sont faits par les hommes, compte tenu de l'effort physique intense que cela requiert.

Le Tableau 8 présente le coût de la main-d'œuvre par tâche dans la province du Maniema évalué en h/j (homme-jour), pour un hectare de riz cultivé traditionnellement en association classique riz/maïs/manioc.

**Tableau 8 : Coût de la main d'œuvre nécessaire pour 1 ha de culture en association riz/maïs/manioc dans le Maniema**

<b>Activités agricoles</b>	<b>Main d'œuvre en h/j</b>	<b>Coût en USD</b>
Choix du terrain	1	3
Délimitation	2	6
Défrichement	20	60
Abattage des arbres	20	60
Incinération	1	3
Débardage	20	60
Semis	20	60
Récolte et transport à domicile	30	90
Battage et vannage	20	60
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>402</b>

Source : *PIRAM (2015)*.

Les travaux d'un hectare de cultures associées (riz/maïs/manioc) mobilisent 134 h/j. Dans bien des cas, les unités de production agricole ne font pas appel à la main-d'œuvre rémunérée pour les travaux champêtres. L'ensemble des travaux agricoles sont réalisés par la main d'œuvre familiale ou de l'entraide communautaire à laquelle il est fait appel, si besoin était. Officiellement, le coût de la main d'œuvre agricole est évalué à 3 USD par h/j. Sur cette base, les 134 h/j nécessaires pour un hectare de cultures associées coûteraient 402 USD.

Dans la **plaine de la Ruzizi** où la riziculture est plus intensive et les superficies emblavées plus importantes, la main-d'œuvre étrangère est souvent complémentaire à la main-d'œuvre autochtone, soit, pour pallier le déficit local en main-d'œuvre, soit, pour réaliser les travaux refusés par les autochtones aux salaires proposés.

**L'évaluation du capital financier** est assez difficile d'autant plus que les paysans ne tiennent pas de comptabilité et qu'il n'existe pas d'institutions bancaires ou de microfinance qui allouent des facilités aux riziculteurs. Il est important de signaler que ceux qui ne disposent pas de suffisamment de ressources financières sont généralement exposés au non-respect du calendrier agricole provoquant ainsi baisses de rendement. En effet, on a l'habitude de commencer avec ce qui est disponible et de poursuivre au fur et à mesure qu'on arrive à mobiliser des fonds supplémentaires.

Certains producteurs se voient obligés de recourir aux crédits usuraires accordés par les commerçants qui octroient des avances aux producteurs pendant les périodes de soudure. Ce système est appelé *Tukule mbele* à **Opala**. A **Sekebanza (Kongo Central)**, certains grossistes font des préfinancements aux riziculteurs et ces derniers leur vendent la production ainsi obtenue à un prix préférentiel représentant le 1/3 du prix au producteur. Dans la **plaine de la Ruzizi**, les crédits usuraires sont également courants, les grossistes ont ainsi une exclusivité d'achat au prix préférentiel mais également la gratuité du paddy pour un volume représentant entre 30 et 40% de la quantité achetée.

Outre le capital financier, du reste rare, le capital utilisé dans les activités de production est constitué des outils agricoles, généralement rudimentaires, tels que la machette, la hache, la houe et la lime.

Les difficultés d'accéder aux **semences des variétés** améliorées constituent un autre point commun à la plupart des riziculteurs. L'importance de la semence dans l'augmentation de la productivité et des revenus des producteurs n'est plus à démontrer. Malheureusement, en ce qui concerne le riz, en dépit de l'existence des semences de bonne qualité, la quasi-totalité des producteurs continue à recourir aux semences prélevées sur les meilleures panicules sélectionnées au niveau de leurs champs de la saison précédente. A cause de son coût élevé et de l'inefficacité du système de production et de distribution, la semence certifiée est inaccessible à la plupart d'entre eux (SNDSR, 2016). Dans quelques cas isolés, des riziculteurs peuvent bénéficier des semences améliorées de la part des structures d'encadrement et de recherche agricole. Mais comme cet approvisionnement en semences n'est ni certain ni régulier, la majorité des producteurs préfèrent garder leurs propres semences. Il a été aussi constaté que certains d'entre eux sont tellement attachés à leurs variétés locales qu'ils sont peu réceptifs aux nouvelles variétés proposées. Dans d'autres cas par ailleurs, ils ont été déçus par les nouvelles variétés et préfèrent, par conséquent, celles qu'ils ont déjà expérimentées.

Les semences des variétés améliorées sont pour la plupart certifiées et proviennent, en principe, des agrimultiplicateurs qui sont des acteurs en amont de la filière. Il est donc important de comprendre le système d'acquisition des semences de base et le processus de certification des semences destinées à la production du paddy. L'exemple de **Bumba** est illustratif.

Les agrimultiplicateurs de **Bumba** s'approvisionnent en semences de base à partir de la station de l'INERA de Boketa dans la province du Sud Ubangui, territoire de Gemena. La commande est passée d'avance au téléphone pour se rassurer d'être servi au moment voulu. Le prix d'achat/vente pour les semences est de 2 USD/kg. Les modalités de transport constituent un sérieux problème compte tenu de l'état des routes et de la distance (environ 400 km) entre la station de Boketa et la ville de Bumba.

Les visites et l'inspection des champs semenciers sont réalisées par les agents de SENASEM basés à Lisala, chef-lieu de la province de la Mongala. La certification des semences produites est faite par les mêmes inspecteurs du SENASEM via le laboratoire de l'INERA Boketa. Pour 60 kg de semences de base, la production sur le champ semencier est évaluée à 1,5 à 2 t/ha.

En l'absence d'intervenant (ONG, Projets, etc.), tous les frais liés à la visite et à l'inspection des champs semenciers sont pris en charge par les agrimultiplicateurs. Pour un champ semencier d'un hectare, ces dépenses sont évaluées à 143 USD dont 15 USD par hectare de droit de visite, 75 USD par site de frais d'inspection et 53 USD pour achat carburant pour l'itinérance. Ceci n'est pas de nature à garantir l'indépendance du travail du SENASEM et, par conséquent, la qualité de semences produites.

Comme dit plus haut, la semence certifiée est vendue à 2 USD le kilo. Compte tenu du pouvoir d'achat des producteurs, les agrimultiplicateurs ont du mal à trouver des preneurs à ce prix. Ils sont obligés de négocier avec les paysans et les OPA. Cette situation décourage les agrimultiplicateurs et fait que la filière semencière de riz ne soit pas encore prometteuse.

### *3.1.1.2 Activités de production du paddy*

#### *3.1.1.2.1 Préparation et labour des champs*

Il convient de faire une distinction selon le type de riziculture considérée : la riziculture irriguée ou de marais et la riziculture de montagne ou pluviale. A l'heure actuelle la riziculture irriguée, bien que lourde en travaux pré-culturaux, semble de plus en plus prendre le dessus sur la riziculture pluviale dans les zones où les deux types de riziculture sont possibles à cause de son rendement nettement plus élevé et de la possibilité de réaliser deux cultures par an.

La riziculture pluviale présente, en outre, l'inconvénient de favoriser la déforestation étant donné que les meilleurs rendements sont obtenus sur un terrain d'ouverture juste après l'abattage de la forêt. Le riz est ainsi toujours placé en tête de rotation.

La séquence des **activités pré-culturelles pour le riz pluvial en zone forestière** de la RDC se présente comme suit : abattage des arbres, rabattage des gros arbres et ouverture des champs. Ce travail relativement dur et exigeant en énergie, est effectué par les hommes. Les femmes, quant à elles, prennent le relais au moment de l'incinération des abattis et du nettoyage. Et, dans la plupart des cas, elles s'occupent des activités moins lourdes telles que l'entretien des champs, le semis, et la récolte.

Il est important de souligner qu'à cause de la pauvreté des sols ferrallitiques et de leur faible fertilité, les champs de riz sont habituellement abandonnés, au bout de deux saisons culturales, et mis en jachère pendant environ 5 ou 6 années pour reconstituer la fertilité naturelle des sols.

En ce qui concerne **le riz irrigué**, les travaux de préparation de terrain comprennent la délimitation du terrain, l'abattage/défrichage, l'incinération (facultative), le dessouchage, le débardage, l'aménagement des canaux et digues, le labour, la mise en boue et le nivellement.

Les opérations telles que l'abattage, l'incinération, le dessouchage, le débardage et l'aménagement des digues et canaux ne sont effectués que sur un terrain exploité pour la première fois, c'est-à-dire, lors de la première saison de riz sur celui-ci. Lors des saisons qui



vont suivre, ces travaux ne sont plus réalisés. Les riziculteurs se livrent uniquement à l'entretien des digues et canaux. Cette situation explique pourquoi les dépenses engagées lors de la première saison d'exploitation d'un terrain pour le riz irrigué sont très importantes.

### *3.1.1.2.2 Système cultural*

#### **1. Calendrier agricole**

Le calendrier cultural du riz en RDC est variable selon le territoire. Le différentiel du calendrier agricole du riz exerce un impact sur la disponibilité saisonnière de l'offre alimentaire et sur la variation des prix du marché. Comme indiqué ci-avant, cela doit représenter un atout pour la compétitivité du riz local à condition toutefois que certaines contraintes rencontrées soient levées.

#### **2. Variétés cultivées**

Avant les pillages de 1990, les structures d'encadrement et de recherche agricoles soutenues par les coopérations bilatérales et multilatérales étaient opérationnelles à travers tout le pays. Plus de 20 ans après, les activités de ces structures peinent à atteindre le niveau d'antan. Les variétés mises au point autrefois, sont dégénérées, entraînant une baisse significative de rendement qui est passé à moins d'une tonne à l'hectare pour le riz pluvial.

Cependant, quelques producteurs ont pu accéder à de nouvelles variétés diffusées avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Ces variétés ont permis une augmentation substantielle des rendements moyens jusqu'à 3 tonnes par hectare.

En dépit de ces performances évidentes, ces variétés n'arrivent toujours pas à se faire adopter par une large frange des riziculteurs. Parmi les raisons contre l'adoption de ces variétés améliorées, les producteurs évoquent ce qui suit :

- Leur déhiscence si les panicules sont suffisamment sèches, occasionnant des pertes avant et pendant la récolte ;
- La perte rapide du pouvoir germinatif des semences gardées pour la saison prochaine ;
- La conservation difficile de riz après cuisson et en stock ;
- Le faible gonflement du riz à la cuisson alors que les familles nombreuses préfèrent le riz au grand pouvoir gonflant ;
- Leur faible adaptation en polyculture qui constitue le système le plus couramment pratiqué par les paysans.

Il y a, toutefois, lieu de signaler quelques réalisations encourageantes dans la diffusion de nouvelles variétés améliorées. A **Bumba**, sous l'impulsion du PRAPE, financé par le FIDA, et du PARRSA, financé par la Banque mondiale, les variétés NERICA 4, NERICA 7, BAYIBINGE ont pu être diffusées et adoptées avec un impact significatif sur la hausse des rendements. La plupart des riziculteurs ont accès à ces semences même s'ils continuent à utiliser les anciennes variétés.

Dans le **Kwilu**, trois variétés sont largement utilisées : la variété HUBEI 6 à **Kikwit** pour le riz irrigué, les variétés IRAT 112 et R 66 à **Ekubi** pour le riz pluvial. Une quatrième variété dite « variété locale » est également répandue à Ekubi.

Dans le **Kongo Central**, les variétés les plus largement répandues sont celles qui ont été diffusées à l'époque par les projets rizicoles qui ont fonctionné dans la province. Il s'agit principalement des variétés IRAT 112, SIPI, NÉRICA 4 (riz irrigué), NERICA 7 (riz irrigué), R 14, JASMIN (introduite par Africa Rice). Comme partout ailleurs dans le pays, les riziculteurs n'ont pas l'habitude d'acheter des semences à chaque saison dans le circuit formel auprès de la filière semencière contrôlée par le SENASEM. Il est à signaler qu'une filière semencière opérationnelle est en train d'être mise en place par le Projet de Développement du Pôle de Croissance Ouest. Les producteurs rizicoles continuent à recourir aux prélèvements sur les récoltes comme source des semences à utiliser la saison suivante. Malheureusement, très souvent, ces semences sont dégénérées et ne donnent plus un bon rendement.

Les variétés les plus largement répandues chez les riziculteurs de **Kinshasa** sont celles qui ont été introduites avec les vagues successives des projets rizicoles. Il s'agit de HUBEI 6, NERICA et JASMIN.

Bien qu'aujourd'hui dégénérée et réalisant des rendements inférieurs à une (1) tonne, la variété Kitombe reste la variété la plus cultivée et la plus prisée des riziculteurs d'**Opala**. Elle serait un mélange de plusieurs variétés diffusées dans les années 1990, particulièrement dans sa partie Est. Il s'agit des variétés IRAT 111 dont elle s'apparente le plus, R66, RY1, RY2, CR-1-5, etc. Cependant, grâce à l'appui de certains partenaires dont la CTB à travers le Projet PAIDECO, il y a quelques années et maintenant PRODAT, la FAO et l'ADRAO, certains producteurs ont pu accéder à de nouvelles variétés. Ces variétés sont, entre autres, NERICA 4, NERICA 7, BAYIBINGE et LIENGE. Mises au point par l'INERA Yangambi, ces deux dernières variétés n'ont malheureusement pas été adoptées à cause de certaines caractéristiques qui s'éloignaient des attentes des producteurs et même des consommateurs.

NERICA 4 et 7 font actuellement l'objet d'une intense activité de vulgarisation par le projet CTB PRODAT qui s'efforce de les faire adopter, notamment, à travers les champs expérimentaux ou champs écoles dans les différents bassins de production, aux côtés de la variété locale semée selon les méthodes traditionnelles. Il s'avère que NERICA 4 et 7 permettent des augmentations substantielles de rendements moyens de 1,5 à 3 t/ha. Néanmoins, malgré ces performances évidentes, le problème d'adoption par une frange importante des riziculteurs se pose encore.

Dans le **Maniema**, PIRAM a introduit depuis 3 ans les variétés NERICA 4 et NERICA 7. Celles-ci sont plus répandues dans les territoires de **Kasongo, Kabambare, Kibombo** et **Pangi** ainsi que dans l'**hinterland de Kindu**. L'accès à ces variétés est quelque peu limité car plus destinées aux bénéficiaires du PIRAM.

Les variétés de la série IRAT notamment l'IRAT 112 (surtout dans le territoire de Kibombo) et les variétés locales sont les plus en vue malgré leur dégénérescence. Sur le plan du rendement, les variétés NERICA sont les plus performantes avec 2,3 t à 2,5 t par ha si le champ a été bien entretenu. La variété IRAT 112 vient ensuite avec 1,5 t par ha suivent

après les variétés locales qui atteignent 800 à 900 kg par hectare. La préférée de toutes est la variété NERICA 4 parce qu'elle donne au producteur la possibilité d'aligner deux récoltes par an, soit 5 tonnes l'an.

Les variétés utilisées dans la **plaine de la Ruzizi** sont majoritairement productrices de grains courts. Ces dernières sont encore en phase de diffusion. Les variétés IRON et SIPI sont parmi les variétés les plus anciennes connues dans la **plaine de la Ruzizi**. Elles ont été introduites depuis plus de 20 ans par le CDC Kiringye. Signalons qu'il n'existe pas de marché de semences dans la plaine de la Ruzizi.

L'accès aux semences des variétés améliorées est un réel problème dans le **Sankuru**. Il existe, certes, quelques programmes d'appui aux producteurs de riz, ceux-ci n'atteignent qu'une petite partie de producteurs se trouvant dans la zone couverte par des programmes internationaux. Il s'agit des variétés IRAT 111, R66, RY1, RY2, CR-1-5.

D'après l'IPAPPEL Sankuru (2016), seulement 15% des producteurs ont accès à des semences provenant de ces programmes. Les causes à la base de cette situation sont nombreuses. L'on pourra citer : le mauvais état des voies de communication, l'absence d'institutions de recherche s'intéressant à la culture de riz en vue de maintenir en état le noyau de semences améliorées disponibles dans la région.

### **3. Associations culturelles**

Le riz pluvial est rarement cultivé en monoculture. Les associations les plus fréquentes sont :

- Riz - Manioc
- Riz - Maïs
- Riz – Manioc – Maïs
- Riz – Manioc – Banane plantain.

Après la récolte du riz dont la saison ne dépasse généralement pas 6 mois pour les variétés à cycle long, les cultures associées au riz restent en champs avant qu'on y sème une autre culture de cycle court comme le maïs.

Les associations des cultures sont des pratiques anciennes bien connues des paysans. La principale raison à l'origine de cette pratique d'association des cultures reste la sécurité alimentaire : avoir de quoi manger durant les travaux d'entretien et de récolte. Le manioc est cultivé surtout pour l'autoconsommation.

Par contre, le riz irrigué est le plus souvent cultivé en culture pure. A **Kinshasa**, il arrive que les paysans mettent des cultures maraichères sur les digues. Les cultures maraichères les plus cultivées sur ce terrain marécageux à côté du riz sont les feuilles de patates et le gombo.

### **4. Fertilisation**

Les riziculteurs en zone forestière (riz pluvial) ne pratiquent généralement pas de fertilisation, ni organique encore moins minérale. Ils comptent sur la fertilité naturelle des terres forestières potentiellement riches. Par ailleurs, la pratique de la jachère de longue durée

permise par la disponibilité de vastes terres autorise la reproduction des exploitations rizicoles sans de gros soucis.

Généralement, les riziculteurs de **Kinshasa** n'utilisent aucun fertilisant même si certains se plaignent de faibles rendements qu'ils réalisent. Ils comptent sur la fertilité naturelle des terres. Il convient de signaler que le PNR avec le concours de la coopération chinoise, recourt aux engrais minéraux, en l'occurrence, l'urée et le NPK, sur ses sites du **Pool Malebo**.

Dans le **Kongo Central**, pour la riziculture irriguée, il arrive que des paysans qui disposent de suffisamment de moyens financiers puissent recourir à l'utilisation des engrais minéraux pour la fertilisation du sol. Il en est de même pour les agrimultiplicateurs. Généralement, ils utilisent le NPK comme engrais de fond et l'urée comme engrais de croissance. Il faut signaler la présence à **Boma** d'une société qui se charge du conditionnement d'engrais. Il s'agit de Triumph.

Dans la **plaine de la Ruzizi**, les riziculteurs ont l'habitude d'utiliser des fertilisants chimiques, notamment, le NPK, l'urée et le DAP. Seuls ceux qui ne disposent pas de suffisamment de moyens s'en passent ou se contentent des quantités réduites. La proximité de la plaine de la Ruzizi avec les zones rizicoles du Burundi (plaine de l'Imbo) et du Rwanda (plaine de Bugarama), permet à certains riziculteurs congolais qui le peuvent, de s'y approvisionner en engrais minéraux et d'adopter certaines variétés à haut rendement cultivées dans les deux pays (NERICA, SIPI, etc).

D'une manière générale et parce que peu pratiquée du fait notamment de l'absence de disponibilité d'engrais, la fertilisation est rarement citée par les riziculteurs comme facteur qui limite les rendements. Or, il est largement admis, qu'une fois la contrainte du matériel végétal levée, la non disponibilité des engrais est un frein à l'amélioration de la productivité.

## **5. Récolte du riz**

Sur l'ensemble des sites visités, la récolte s'effectue manuellement, avec l'aide d'un couteau. Une fois récolté, le paddy est séché à domicile jusqu'à ce qu'il soit convenablement sec. On procède ensuite au battage manuel sur une natte ou à même le sol. Les grains de paddy passent par après au vannage pour les séparer des enveloppes externes. C'est sous forme de paddy que la plupart des producteurs conservent le riz avant de l'amener à la rizerie.

### *3.1.1.3 Rendements et destination de la production*

Les **rendements** sont globalement faibles à travers tout le pays. Ils se situent, en moyenne, autour de 0,5 et 0,8 tonnes à l'hectare dans la **Tshopo** pour le riz pluvial. Ces faibles rendements s'expliquent par l'utilisation des semences dégénérées, l'absence de fertilisation minérale pourtant internationalement reconnue comme un facteur stimulateur de la productivité.

Au **Kongo Central** et à **Bumba**, les rendements sont un peu plus élevés. Ils varient entre 1 à 1,5 t/ha pour le riz de montagne. Les rendements sont plus élevés pour le riz irrigué et sont

compris entre 2 et 7 t/ha (moyenne de 5 t/ha) dans les zones où l'on pratique cette forme de riziculture.

Dans le **Pool Malebo**, les riziculteurs qui emblavent en moyenne 12 ares, arrivent à obtenir une production approchant 600 kg de paddy soit environ 6 sacs de 100 kg. Cette production donne environ 5 t/ha. Il faut noter que lorsqu'il y a perturbation des pluies ; le rendement peut diminuer sensiblement. Par exemple, en 2015, suite aux pluies tombées lors de la petite saison sèche (février), le rendement a chuté à moins de 2,5 t à l'ha.

Dans la **plaine de la Ruzizi** où le riz irrigué est principalement pratiqué, le rendement varie entre 3 et 4 t à l'hectare. Ces rendements sont observés particulièrement dans les parcelles à proximité des zones rizicoles du Burundi (plaine de l'Imbo) et du Rwanda (plaine de Bugarama) qui ont facilement accès à l'eau d'irrigation ou des marais mais aussi où les engrais minéraux et les semences améliorées sont utilisés.

Dans le **Sankuru**, les rendements sont fonction de la qualité des semences utilisées, du système cultural pratiqué ainsi que du lieu d'exploitation (savane ou forêt).

La riziculture pluviale qui est le type prédominant, se retrouve dans tous les secteurs. La culture dépend uniquement de la saison des pluies qui est tributaire des conditions écologiques. Les rendements tournent autour de 600 - 800 kg/ha avec les variétés locales alors qu'ils peuvent doubler, voire tripler, lorsqu'on utilise des variétés améliorées quoiqu'en dégénérescence, comme c'est le cas des variétés IRAT et NERICA en zone forestière.

La riziculture irriguée, pratiquée sous l'encadrement du Programme National Riz (PNR), est plus productive (1,5 - 2 t/ha). Malheureusement, les casiers rizicoles, compte tenu de la lourdeur des travaux culturaux, sont généralement assez réduits (de 0,20 à 0,40 ares).

Au **Maniema** les rendements tournent autour de 2,3 – 2,5 tonnes par ha là où PIRAM a réussi à imposer les variétés NERICA 4 et NERICA 7 et si le champ a été bien entretenu. Dans le territoire de **Kibombo**, les rendements atteignent 1,5 t/ha avec la variété IRAT 112. Ailleurs où les variétés améliorées ne sont pas répandues, les rendements se limitent à 800 et 900 kg à l'hectare.

Pour ce qui est de la destination de la production au **Maniema**, le riz étant considéré comme une culture de rente, le manioc constituant le principal aliment de base, la grande part de riz produit est orientée vers le marché, entre 70 et 90% selon les situations. La part autoconsommée varie entre 7 et 30% et 3% sont gardés comme semences pour la saison suivante.

#### *3.1.1.4 Stockage et conservation de la récolte*

Les infrastructures de stockage et de conservation appropriées étant quasi inexistantes, le paddy est généralement conservé dans des sacs en polyéthylène ou tout simplement étalé sur du plastique *sheeting* dans une chambre de la maison transformée en dépôt.

Ces conditions précaires sont souvent susceptibles d'altérer la qualité du produit final (riz blanc). En effet, le paddy mal conservé (mouillé, attaqué par les insectes, mélangé aux impuretés diverses) ne peut en aucun cas donner du bon riz blanc même si l'on dispose d'excellentes conditions de transformation (rizeries).

Il existe, toutefois, dans certaines contrées, mais en nombre insuffisant, des infrastructures de stockage et de conservation appropriées, fruit de la coopération internationale (Banque mondiale, FAO, FIDA, USAID, KOICA, Chine, CTB...) et dans quelques rares cas, construites par des privés, notamment, dans **la plaine de la Ruzizi** et à **Bumba**. C'est le cas des Société Olive dans la plaine de la Ruzizi et SOCAM à Bumba.

### *3.1.1.5. Niveau d'intégration des producteurs dans la filière*

L'intégration des acteurs d'une filière constitue une stratégie pouvant leur permettre de renforcer leur pouvoir sur le marché. Il convient de reconnaître qu'en cette matière la situation est assez contrastée selon les sites considérés.

Pour la filière riz au **Kwilu**, si les producteurs ne semblent pas être organisés à **Kikwit**, il existe par contre, une coopérative à Ekubi, la COOCOPA, qui regroupe jusqu'à 500 membres appartenant à 23 associations de producteurs. La même chose est constatée à **Idiofa**, particulièrement dans la partie Nord, frontalière avec le territoire de Bulungu.

En ce qui concerne les collecteurs, les transformateurs et les commerçants, la ville de **Kikwit** constitue un exemple d'intégration. Tous les propriétaires des décortiqueuses ont installé leurs machines sur le site du PNR où se côtoient, vendeurs de paddy, transformateurs et commerçants. Les acheteurs du riz blanc se sont regroupés en association appelée Organisation Paysanne des Mamans Vendeuses du riz blanc. En effet, quoique présidée par un homme, cette association est dominée par les femmes.

A **Bumba**, les observations de terrain montrent que les mécanismes d'intégration (horizontale et/ou verticale) sont inexistant dans la filière rizicole. Les petits producteurs de ce grand bassin de production rizicole sont caractérisés par l'absence d'une intégration horizontale. En effet, il a été constaté l'existence de quelques organisations paysannes (OP), mais les réalités de terrain montrent que toutes ces OP ont été créées sous l'impulsion de divers projets. Elles ne sont donc pas l'émanation des initiatives des paysans eux-mêmes; ce qui explique sûrement le manque d'intérêt de certains membres des associations en cas d'absence d'appui du projet. Il y a donc moins de chance que ces structures soient pérennisées au-delà des projets qui les ont suscitées.

En réalité, il n'existe pas d'organisations des riziculteurs susceptibles, par exemple, d'organiser des ventes groupées et de négocier un prix intéressant vis-à-vis des collecteurs ou des commerçants. Pareilles organisations de producteurs pourraient également faciliter l'accès aux institutions bancaires ou de microfinance à des taux d'intérêt favorables. Ceci permettrait aux paysans de renforcer leurs capacités de production et d'améliorer les conditions de travail en vue de réaliser de meilleurs résultats en quantité et en qualité.

A **Kinshasa**, on note la présence d'un certain nombre d'associations et organisations paysannes (APRIKIN, AMAKO, COOPERKING, etc.) qui jouent un rôle important dans

l'encadrement des producteurs, comme interface entre les riziculteurs et le PNR, ainsi que dans la multiplication et la diffusion des variétés améliorées, comme agrimultiplicateurs.

Elles n'interviennent malheureusement pas dans l'approvisionnement en intrants (semences) ou dans la vente de la production qui continuent de se faire de façon isolée. Il faut noter également que la majorité des riziculteurs n'est pas membre de ces associations et donc ne profite pas de leurs apports.

En ce qui concerne le **Kongo Central**, on note la présence des plates-formes des associations et organisations paysannes. Dans le cadre du Projet de Développement du Pôle de Croissance Ouest, il est prévu la structuration des producteurs en OP et la professionnalisation de 50 000 ménages agricoles. Il y a lieu d'espérer que contrairement à ce que l'on a vécu jusque-là, ces associations resteront opérationnelles au-delà du projet.

En attendant la mise en œuvre effective du PDPC, la tontine des travaux est la seule structure horizontale efficace. Ce sont des regroupements de paysans dans le but de réaliser des opérations culturales conjointes et à tour de rôle dans le champ de chaque membre du groupe. Pour les autres activités telles que l'approvisionnement en intrants (semences) ou la vente de la production, programmées heureusement par le PDPC, chaque riziculteur travaille encore de manière isolée.

La situation des producteurs de riz de la **Tshopo** n'est pas différente. En effet, il a été constaté que les riziculteurs ne sont pas structurés dans des organisations fiables de producteurs susceptibles de négocier des ventes groupées, des commandes groupées d'intrants (semences, engrais chimiques, produits phytosanitaires), de meilleurs prix et de faciliter l'accès au crédit, stratégies qui permettent de réduire le coût de production, d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

Il a également été observé l'existence des associations temporaires des producteurs qui travaillent ensemble pour produire et partager les récoltes à la fin de la saison culturale. Ce genre d'associations, souvent créées dans le but de répondre aux conditions d'accès à l'appui de certains intervenants (ONG, FAO, etc.), ne remplissent généralement pas les conditions suffisantes d'une véritable organisation de producteurs(OP). Elles n'ont souvent pas de statut formel et disparaissent dès que l'intervention s'arrête (fin du projet).

Cependant, on observe dans le **territoire d'Opala**, des cas où certains producteurs, au lieu de vendre directement le paddy aux collecteurs qui se présentent aux champs, préfèrent transporter leur paddy jusqu'à **Kisangani**, supporter eux-mêmes les frais d'usinage et vendre le riz blanc aux commerçants grossistes ou semi-détaillants. Cette stratégie, malgré les innombrables entraves rencontrées en cours de route (difficultés de transport, taxations multiples, etc.), permet à ces producteurs entrepreneurs d'engranger une plus-value relativement appréciable comparée à celle obtenue lors de la vente directe du paddy.

D'une manière plus générale, il convient de constater que la riziculture irriguée est plus propice à initier une intégration horizontale des producteurs et une structuration des paysans que la riziculture pluviale. En effet, la gestion de l'eau et les travaux communs d'entretien qui permettent de resserrer les liens entre producteurs imposent une vision plus collective de la production.

Cela a pu être vérifié, notamment, à **la plaine de la Ruzizi** où l'ONG VECO appuie sept (7) coopératives spécialisées dans la riziculture. Il s'agit d'ADPEA installée à Luvungi, COOPASA et COOPABA à Sange, COOPATU, COOPAMAK et COOPRAD à Kavimvira et COOSOPRODA à Luberizi. Il existe une autre coopérative des riziculteurs appelée COOPRAU à Kiliba, mise en place et appuyée par l'ONG « Espérance revivre au Congo ». Beaucoup de ces coopératives sont en pleine restructuration avec l'accompagnement de VECO.

Ces coopératives focalisent leurs activités sur l'accès aux intrants agricoles. A l'exception de COOPATU et COOPRAD, toutes disposent d'un hangar pour le stockage de paddy et de riz blanc. COOPRAU possède en plus, une mini-décortiqueuse. Deux nouvelles mini-rizeries performantes en provenance du Brésil sont arrivées en mai 2016 dans la plaine de la Ruzizi. Elles ont été cofinancées par les coopératives ADPEA et COOPABA avec l'appui de VECO. Comme on peut le deviner, ces deux coopératives s'orientent de plus en plus vers la commercialisation de riz blanc. ADPEA a obtenu un contrat de vente avec la brasserie BRALIMA/Bukavu et COOPABA vend son riz blanc sur le marché de Bukavu. Ce riz est de bonne qualité et est très apprécié.

#### *3.1.1.6 Principales contraintes à la production*

Les producteurs de riz en RDC font face à diverses difficultés qui réduisent sensiblement l'efficacité de cette activité en dépit d'un potentiel important dont dispose le pays. Parmi ces difficultés, l'on pourra citer :

- *Un régime foncier inadapté*, particulièrement pour la riziculture irriguée dont les aménagements sont exploités pendant plusieurs années. La plupart des riziculteurs ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent. Cette insécurité foncière constitue un véritable handicap au développement de la riziculture irriguée qui donne un bien meilleur rendement que la riziculture pluviale ;
- *L'accès limité aux semences de qualité*. La plupart des riziculteurs recourent aux prélèvements sur la récolte de la dernière saison afin de constituer le lot de semences à utiliser lors de la saison culturale suivante. Les nouvelles variétés ne sont pas toujours suffisamment diffusées et la filière semencière n'est pas encore totalement opérationnelle en dehors des zones couvertes par les projets de développement ;
- *L'usage d'un matériel aratoire rudimentaire et souvent non adapté*. La majeure partie des producteurs ne possède que des haches et des machettes qui sont inappropriées pour la riziculture ;
- *Une mauvaise gestion des ravageurs (oiseaux)*. Les oiseaux constituent un véritable fléau dans la production rizicole. La lutte contre les ravageurs mobilise un grand nombre de personnes pendant environ un mois et demi. Les riziculteurs sont obligés de recourir à une main-d'œuvre supplémentaire faute d'équipement adéquat de lutte contre la présence des oiseaux. Le gardiennage constitue l'une des opérations culturales les plus coûteuses dans la production de riz ;
- *La faible fertilité des sols*. La pression de bonnes terres pousse les riziculteurs à réduire la durée des jachères et à provoquer la baisse de fertilité des sols. Ceci est particulièrement vrai pour le riz de montagne ;
- *La pénibilité du travail*. La culture de riz, notamment, irriguée est très exigeante en main-d'œuvre. Aussi bien durant les travaux pré-cultureux que durant toute la période de



culture, la présence du riziculteur doit être quasi permanente. La culture du riz nécessite un nombre assez élevé d'opérations culturales. Ce besoin important en main-d'œuvre a des conséquences sur le coût de production ;

- *Le manque de financement.* Les riziculteurs financent toutes les opérations culturales sur fonds propres. Les institutions financières et bancaires ne s'intéressent pas au secteur agricole qui, pourtant, devrait constituer le socle du développement du pays étant donné que la majorité de la population congolaise vit dans les zones rurales et la plupart sont agriculteurs ;
- *La forte concurrence du riz importé.* Une des difficultés auxquelles le riz local est confronté est la forte présence du riz importé et sa meilleure présentation. Le riz importé et mieux présenté se retrouve même dans les zones rurales où le riz local est produit ;
- *La perception négative de la qualité du riz local* (brisures, difficile à préparer, etc.) : Le riz local souffre d'une image négative par rapport à sa qualité comparé au riz importé. Certains consommateurs estiment que c'est un riz difficile à préparer car il devient facilement pâteux. Il arrive même que le riz local soit mélangé au riz importé qui coûte plus cher pour avoir une bonne cuisson.

### **3.1.2. Les collecteurs de paddy**

Les collecteurs sont des acteurs qui effectuent la collecte du paddy auprès des riziculteurs dans les zones rurales pour le revendre, après décorticage, aux commerçants (grossistes et détaillants). Ils sont parfois appelés « intermédiaires ». Cette activité est plus pratiquée par les hommes, les femmes ne sont que rarement impliquées. Signalons que le paiement se fait au comptant.

Les investigations de terrain ont relevé des différences pour ce maillon de la filière. Ainsi à **Kinshasa** et au **Kongo Central**, le paddy est très peu commercialisé. A l'inverse, les collecteurs de paddy sont des maillons importants de la filière rizicole à **Bumba dans la province de la Mongala** et à **Opala dans la Tshopo**.

Au niveau de la **plaine de la Ruzizi**, le riz est commercialisé, pour environ la moitié des producteurs, sous forme de paddy et pour l'autre moitié, sous forme de riz blanc. Le paddy est souvent acheté par les grossistes qui ont octroyé des crédits usuraires et par des collecteurs, qui, pour maximiser les revenus, préfèrent acheter directement auprès des producteurs.

Etant donné leur faible pouvoir de négociation, certains riziculteurs se contentent de vendre le paddy au lieu du riz blanc. Pourtant, ceux qui font transformer eux-mêmes leur production, non seulement, sont plus autonomes et indépendants, mais aussi, réalisent une plus-value.

Au niveau du **Pool Malebo**, les collecteurs achètent le paddy directement au domicile du producteur ou encore au niveau des entrepôts. La quantité achetée varie en fonction de la capacité financière du grossiste et des quantités disponibles. Les grossistes n'opèrent que durant la période de soudure. Ils achètent auprès des producteurs ayant encore des quantités invendues de paddy.

De façon générale, à l'exception de la Ville de Kinshasa, du Kongo Central et, dans une certaine mesure, des provinces du Kwilu et du Sud Kivu, la collecte et le transport de paddy

des zones de production vers les centres de transformation, s'effectuent dans des conditions très difficiles, compte tenu de l'état du réseau routier et de la précarité des moyens de transport.

Dans la **province de la Tshopo**, plus précisément à **Opala**, les collecteurs/acheteurs de paddy, appelés *mupungistes*, sont mieux organisés que les producteurs. Ils se sont constitués, depuis 1994, en association appelée Association des Petits Acheteurs de Paddy (APAP), devenue depuis 2001, Association des Commerçants et Acheteurs de Paddy, ACAP.

Toutefois, la collecte et le transport de paddy des zones de production vers les centres urbains où sont localisées les principales unités de transformation s'effectuent également dans des conditions très difficiles à **Opala** :

- Le paddy acheté au bord des champs dans les régions reculées est acheminé vers les centres de traitement *par vélo principalement* car les routes de desserte agricole sont en piteux état ou impraticables dans la plupart des cas.
- Le *coût de transport par pirogues et baleinières est jugé élevé* (jusqu'à 15 000 CDF/sac dans les parties éloignées comme **Yahuma** et **Opala** et grève le bénéfice attendu. De plus, ces dépenses sont amplifiées par les frais de séjour des *mupungistes* et par les multiples taxes payées le long du circuit de commercialisation :
  - le permis d'achat des produits agricoles (60 000 CDF),
  - la patente (40 000 CDF),
  - la taxe d'évacuation du secteur d'origine (500 CDF/sac),
  - la taxe d'évacuation du territoire d'origine (500 CDF/sac),
  - La taxe d'accostage au port pour le transport par voie d'eau (1 500 CDF/sac),
  - la taxe communale à la rizerie (3 500 CDF/sac),
  - la taxe pour les militaires dans les barrières (500 CDF),
  - etc.

Dans le **Kongo Central**, les grossistes ne sont pas présents de manière permanente mais opèrent de façon sporadique au niveau des villages. Le paddy est vendu au prix de 200 CDF le kg. La faible capacité de stockage pousse les riziculteurs à liquider au plus vite leur paddy. Lorsque les activités de production sont préfinancées par les quelques grossistes opérationnels dans la contrée, les riziculteurs vendent au prêteur une quantité équivalente à la valeur du prêt au prix de 75 CDF/kg soit 7 500 CDF pour un sac de 100 kg de paddy. Sans préfinancement, le sac de 100 kg de paddy est vendu à 20 000 CDF.

Une fois le riz paddy acheté, le grossiste (collecteur) transporte le paddy à la rizerie pour décorticage au prix de 1 000 CDF par sac. Le grossiste vend le sac de 50 kg de riz blanc à 38 000 CDF aux détaillants ou directement aux consommateurs. Dans le passé, certains grossistes livraient à la BRALIMA/Boma ou acheminaient le paddy à Matadi. Les taxes sont quasi-inexistantes au niveau des grossistes locaux. Lorsque la vente se fait à Matadi les frais de transport sont plus élevés et les taxes peuvent exister au niveau des parkings notamment.

La collecte du paddy dans le **Kwilu** est effectuée aussi bien par des femmes que par des hommes. Les collecteurs de paddy ne sont pas organisés en associations. Il existe,

néanmoins, une grande collaboration entre eux et les riziculteurs. Cela permet, notamment, en cas de besoin, de regrouper les colis. Au niveau de **Kikwit**, chacun s'occupe de la vente de son lot. La situation est différente pour le paddy destiné à **Ekubi** où les producteurs sont mieux organisés.

Au **Sud Kivu**, certains acteurs peuvent intervenir dans différents maillons de la filière de riz. Des entreprises comme Olive, Rubota, etc. sont, à la fois, productrices de paddy, transformatrices, grossistes. Elles peuvent aussi s'approvisionner auprès des autres producteurs et des détaillants de riz blanc.

Le caractère saisonnier de la production du riz et l'absence d'infrastructures de stockage adéquates font que la majorité des commerçants de la **plaine de la Ruzizi** ne soient pas présents sur le marché toute l'année.

Les grossistes individuels, composés majoritairement des femmes, vendent leur riz à **Uvira** et **Bukavu** qui constituent les deux grands centres de consommation, directement aux détaillants et aux consommateurs (ménages, restaurateurs et autres structures). Seule une infime quantité de riz est commercialisée en milieu rural, souvent par les producteurs eux-mêmes ou leurs membres de famille, le long de l'axe routier bitumé qui traverse la plaine de la Ruzizi et dans les marchés ruraux.

Dans le **Sankuru**, on observe deux catégories de collecteurs : (1) des commerçants de **Lodja, Lomela, Kole** qui se servent des jeunes avec des vélos pour racheter le maximum de riz dans les zones de production et (2) les autres collecteurs constitués des jeunes gens (hommes ou femmes) disposant d'un petit capital qui achètent régulièrement le paddy tout au long de l'année et qui utilisent les vélos pour le transport de la cargaison. Ils parcourent en moyenne 120 km maximum pour revenir au lieu de départ.

Le premier groupe, le plus important, est à la base de la spéculation des prix qu'on rencontre en période de soudure. En effet, il arrive fréquemment que l'offre locale diminue drastiquement lorsque des acheteurs viennent de loin, de **Mbuji Mayi** particulièrement, avec des camions à la recherche des quantités importantes de riz. C'est alors que les commerçants locaux en profitent pour libérer des petites quantités et spéculer sur les prix.

Les difficultés de transport et les nombreuses taxes créées par les nouvelles provinces sont à la base de la hausse du prix de paddy.

De façon générale, outre les taxes, la saisonnalité, la distance entre le lieu de production et le centre de transformation, l'état des routes et la qualité du produit constituent les principaux éléments qui influent sur le prix du paddy. Les collecteurs financent eux-mêmes la campagne, ils ne reçoivent généralement pas d'appui de l'extérieur. Selon les relations de confiance qui peuvent s'établir avec les transporteurs, il existe des arrangements concernant le paiement des frais de transport. En effet, lorsque le collecteur est dans l'incapacité de payer le montant exigé avant le chargement et qu'il a de bonnes relations avec le transporteur, il peut négocier un paiement après la vente du produit. Il en est de même pour l'usage.

### 3.1.3. Les transformateurs de paddy ou riziers

Les transformateurs sont des opérateurs économiques, majoritairement des hommes, qui procèdent au traitement de paddy.

On distingue trois types de transformateurs : (1) les mamans qui transforment de façon traditionnelle à l'aide de pilon et mortier, (2) les transformateurs qui utilisent des décortiqueuses et (3) les grandes usines. La presque totalité du riz commercialisé et la majorité du riz consommé (90%) est décortiquée mécaniquement, c'est-à-dire, par les décortiqueuses et les grandes usines.

Les décortiqueuses sont de taille variable (0,5 t à 1,5 t/h), en majorité d'origine asiatique (principalement chinoise) et appartiennent pour la plupart à des privés.

Les grandes rizeries industrielles sont rares. Dans la **province du Kongo Central**, on en compte deux, respectivement, à Tshela et à Kimpese. Celle de Kimpese, d'une capacité de décortiquage de 100 t de paddy par jour et propriété du Groupe FERONIA, est aujourd'hui fermée par manque de rentabilité. Le territoire de **Bumba** compte quatre (4), grandes unités de transformation. La première appartient à l'entreprise SOCAM, une entreprise d'origine grecque installée dans la région depuis les années 80. Il s'agit d'une rizerie d'une capacité de production de 25 tonnes de riz blanc par jour. La deuxième rizerie industrielle du territoire appartient à l'entreprise DALYS ESPÉRANCE. Sa capacité de production est de 1,4 tonne de riz par heure. Elle est alimentée par un générateur de 26 KVA. Les deux autres appartiennent, respectivement, aux Compagnons de Daniel et à GBATIATIMO. Ces unités de transformation sont installées dans des abris construits en matériaux durables avec des pièces séparées pour le décortiquage, le stockage de paddy et le conditionnement du riz blanc. Le produit fini est conditionné dans des sacs de 25, 50, 68 et 135 kg selon les commandes des clients et la destination.

Dans la **province de la Tshopo**, on n'a pas rencontré des rizeries industrielles à même de procéder aux deux opérations (décortiquage et blanchiment) séparément, ce qui aurait permis de produire différentes qualités de riz blanc (calibre et taille différents).

En raison de leurs besoins en énergie (électricité et gasoil), la plupart des décortiqueuses sont implantées dans les centres urbains et beaucoup moins dans les zones rurales.

Le nombre exact d'unités de transformation dans l'**ancienne province Orientale**, première productrice de riz, est difficile à déterminer en l'absence d'un recensement exhaustif de grande envergure. Néanmoins, on estime à une soixantaine d'unités le nombre de décortiqueuses installées dans la **ville de Kisangani**, une dizaine dans le **territoire de Bafwasende**, dix-neuf (19) dans le **territoire de Banalia**, deux (2) à **Basoko**, une trentaine dans le **territoire d'Isangi**, près de vingt-cinq (25) dans le **territoire d'Opala** et huit (8) au **centre de Lobolo (Yahuma)** parmi lesquelles six (6) installées grâce à un financement de la FAO.

La **ville de Kinshasa** compte cinq (5) unités de transformation de riz : trois (3) sont installées dans le **Pool Malebo**, sur le **site de Ngwele**. La plus grande des trois (3) appartient à l'ONG BATIDE. Les deux autres sont implantées à **Ndjili**, une appartient au PNR et l'autre à la

Coopération chinoise. Ces deux unités fonctionnent avec l'énergie électrique fournie par la SNEL.

Durant la campagne, une unité peut usiner 8 tonnes de paddy par jour (de 6h00 à 19h00). En période de soudure, les quantités transformées baissent sensiblement par manque de paddy pour atteindre une tonne, voire 500 kg de paddy par jour. Le coût d'usinage est de 30 CDF le kg tandis que le rendement en riz blanc est de 65%, un sac de paddy de 100 kg donne 65 kg de produit fini.

Deux types de sous-produits d'usinage sont obtenus : les balles et le son de riz. Seul le son de riz est vendu. Le prix est de 150 CDF le kg. Avec un sac de 100 kg de paddy, le rizier peut obtenir 13 kg de son de riz.

Dans la **plaine de la Ruzizi**, les unités de transformation sont installées dans la zone de production même. Ces unités appartiennent aux OPA, à certaines entreprises comme la société Olive ou à des particuliers. Ce sont des décortiqueuses de marque chinoise SBI 30 et SBI 50. COOPABA et ADPA viennent d'acquérir deux unités de transformation de marque brésilienne.

La plupart de ces unités ne séparent pas les graines des impuretés. Les vendeurs sont obligés de trier à l'aide d'un tamis et de procéder à un calibrage manuel. L'activité est très onéreuse en temps et justifie en partie les écarts que l'on rencontre dans les prix du riz blanc sur le marché.

Dans le **Kwilu**, les machines utilisées sont de marque chinoise dotées d'un moteur de 22 CV avec une capacité de transformation de 40 à 45 sacs de riz paddy par jour et une consommation de 20 à 25 litres de gasoil. La performance de ces machines ne permet pas d'obtenir le riz de qualité égale au riz importé commercialisé sur le marché de Kikwit.

Concernant l'implantation de ces unités de transformation, une seule est implantée à **Ekubi** alors qu'il en existe plus d'une dizaine à **Kikwit**. Il est donc évident que les collecteurs venant de Kikwit et certains producteurs/grossistes, pour des raisons de temps et de minimisation des coûts, préfèrent transformer le riz paddy à Kikwit où le prix du litre de mazout était estimé à 1 440 CDF contre 1 800 CDF à **Ekubi**. Le coût d'usinage d'1 kg de paddy était de 50 CDF aussi bien à Kikwit qu'à Ekubi.

Afin d'attirer les collecteurs, certains riziers accordent des remises en fonction des quantités apportées. Dans le **territoire de Bumba**, les unités de transformation sont la propriété des entreprises et individus privés. Selon les informations recueillies auprès des différents services, les rizeries sont actuellement installées un peu partout dans les zones de production de paddy. Le dernier recensement (janvier 2016) réalisé par l'inspection de l'Environnement fait état de 102 rizeries réparties comme indiqué dans le Tableau 9 ci-dessous.

**Tableau 9 : Nombre de rizeries par ville/secteur dans le territoire de Bumba.**

Ville/secteur	Effectif
Bumba	42
Banda Yowa	25
Monzamboli	20
Yandongi	7
Molua	3
Loeka	3
Itimbiri	2
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>

Source : *Inspection territoriale de l'Environnement (2016).*

Le rendement moyen d'usinage à Bumba varie entre 60 et 68% selon la qualité du paddy, la marque de la machine et son niveau d'entretien.

**Deux catégories de transformateurs** ont été identifiées à travers le pays. Les premiers rachètent le paddy auprès des producteurs ou collecteurs, les traitent avant de vendre le produit fini sur le marché comme tous les commerçants. Ce sont *des transformateurs-commerçants*. Les seconds disposent des unités de transformation qui ne traitent que le paddy des tiers moyennant le paiement des frais d'usinage. Ce sont *des transformateurs prestataires de service*.

**(1) Les transformateurs-commerçants.**

Comme on vient de le dire, les transformateurs-commerçants sont de grandes unités de transformation qui achètent le riz paddy auprès des paysans-producteurs et le décortiquent pour leur propre compte. Le riz blanc obtenu est destiné à la commercialisation. Les collecteurs s'orientent également vers ces grandes unités de transformation pour le décorticage de leur paddy. Ces dernières rachètent automatiquement le produit fini.

Cette catégorie est opérationnelle dans le **territoire de Bumba** et dans le **Kongo Central** où l'on rencontre des grandes unités de transformation.

A **Bumba**, on compte quatre grandes unités de transformation qui entrent dans cette catégorie, c'est-à-dire, qui agissent comme commerçants-grossistes. Il s'agit de la Société Commerciale de la Mongala (SOCAM), de DALYS ESPERANCE, des Compagnons de Daniel (CD-Production), et de GBATIATIMO.

Ces entreprises disposent des rizeries industrielles qui effectuent les deux opérations (le décorticage et le blanchiment) de manière séparée. Ce qui permet de produire différentes qualités de riz (calibre et taille différents).

**(2) Les transformateurs-prestataires de services**

Ce sont des particuliers disposant d'une décortiqueuse, souvent, de faible capacité horaire (0,7 à 1 tonne) de type chinois SBI 30 ou SBI 10.

Ces unités traitent le paddy des paysans-producteurs et des collecteurs moyennant le paiement des frais d'usinage. Ceux-ci s'élèvent à 30 CDF par kg de paddy.

Les transformateurs-prestataires de services de **Bumba** sont organisés, depuis décembre 2011, en Union des Rizeries de Bumba « URB » qui compte actuellement 34 membres. Il est à noter que la ville de Bumba compte plus de 34 rizeries. Certains riziers disposent de plus d'une unité de transformation et d'autres ne sont pas membres de l'Union. La ville de Bumba compte en réalité une cinquantaine de rizeries.

Ces unités traitent le paddy des paysans-producteurs et des collecteurs moyennant le paiement des frais d'usinage qui s'élèvent à 30 CDF par kg de paddy.

Selon les renseignements obtenus sur terrain, 500 kg de riz paddy permet d'obtenir 80 kg de son de riz. Alors que 80 kg de son de riz, après traitement manuel, donne 10 à 15 kg de riz (brisures) en fonction de la qualité du paddy décortiqué. Le riz obtenu après cette opération est vendu aux femmes commerçantes pratiquant le commerce de détail ou directement aux consommateurs à 100 CDF/kg.

La paille de riz considérée comme un sous-produit encombrant est généralement brûlée. Toutefois, les filières d'utilisation et de valorisation de la paille de riz s'organisent dans **le territoire de Bumba**, en particulier, dans le domaine de la bio combustion mais également en alimentation animale. C'est le cas de l'entreprise SOCAM dont la rizerie fonctionne grâce à l'énergie produite à partir de la paille. De même, « Daly ESPÉRANCE » est en train d'aménager une chaudière en vue de récupérer la paille qui servira à la production d'énergie. Il s'agit d'une stratégie de valorisation des sous-produits du riz qui permet de contourner les difficultés liées au manque d'énergie électrique et aux éventuelles pénuries de carburant dans le territoire de Bumba.

Dans la **plaine de la Ruzizi**, les particuliers sont pour la plupart des transformateurs prestataires de services. Le prix d'usinage d'1 kg de paddy est de 30 CDF/kg. Les sous-produits d'usinage, en l'occurrence, la balle et le son de riz, sont laissés au profit de l'unité de transformation.

Les clients bénéficient du stockage gratuit sur les lieux de vente de leur produit. C'est une stratégie pour attirer plus de clients dans un contexte de forte concurrence entre transformateurs.

Par manque d'énergie électrique de la SNEL dans la plaine de la Ruzizi, les unités de transformation fonctionnent avec des groupes électrogènes à gasoil ou à essence. Ainsi, les frais d'acquisition des groupes électrogènes, des pièces de rechange et des consommables pèsent lourdement sur les coûts de fonctionnement de l'usine et affectent la marge bénéficiaire. C'est entre autres pour cette raison qu'il y a de plus en plus de transformateurs-commerçants afin de cumuler les marges.

Dans **le Kongo Central**, la plupart des décortiqueuses sont implantées dans des centres urbains où l'accès à l'électricité ou au carburant est aisé. Leur nombre est limité compte tenu des faibles niveaux de production de riz.

Les propriétaires des rizeries opèrent généralement comme des prestataires de services. Le riz traité provient, dans sa grande partie, des tiers qui paient les frais d'usinage. Ceux-ci s'élevaient à 70 CDF le kg, en moyenne. Le sous-produit d'usinage, en l'occurrence le son de riz, revient au propriétaire de la rizerie. Le rendement moyen d'usinage est estimé à 65%. Ce rendement dépend de plusieurs facteurs, notamment, le moment de la récolte, les conditions de séchage et de vannage ainsi que la performance de la machine.

La personne qui travaille à la rizerie est, soit, rémunérée mensuellement durant la période de campagne, soit, perçoit 10 à 20% des recettes réalisées.

Les **principales contraintes** liées à l'activité d'usinage de paddy sont les suivantes :

- Problèmes liés à l'approvisionnement en énergie, notamment, les coupures récurrentes de courant électrique en ville, l'indisponibilité en carburant et la fluctuation du prix ;
- Etat vétuste des décortiqueuses qui tombent fréquemment en panne. Entraînant l'augmentation du coût de production ;
- Rareté de certaines pièces de rechange dans le pays et obligation de les faire venir de l'extérieur ;
- Production insuffisante de paddy obligeant la plupart des rizeries de fonctionner en-dessous de leur capacité installée ;
- Mauvaises conditions de séchage (sur des bâches ou sur le macadam des routes asphaltées), de stockage et de conservation qui influent sur la qualité de paddy et, ipso facto, de riz blanc ;
- Mauvaises conditions de travail. Beaucoup de rizeries sont installées dans des bâtiments dont la toiture suinte ;
- Accès difficile aux crédits à l'instar des autres acteurs de la filière. Cela limite la capacité d'achat de paddy auprès des collecteurs qui exigent du cash à la vente.

#### **3.1.4. Les commerçants de riz blanc**

La commercialisation du riz est assurée par les intermédiaires et les commerçants. Parmi ceux-ci, on distingue les grossistes et les détaillants. Le commerce de détail ou de semi-détail du riz blanc est une activité dominée par les femmes travaillant individuellement ou en association.

La commercialisation du riz blanc est caractérisée par des modalités et des étalons de mesure particuliers ainsi que par une variabilité de prix causée par divers facteurs (campagne de récolte, éloignement des lieux de consommation).

Les principaux étalons utilisés en RDC pour le riz blanc sont : le gobelet, le seau qui équivaut à 40 gobelets, le sac qui fait 6 ou 7 seaux. Ces étalons ne sont pas standardisés. Il peut exister des différences de poids entre les mêmes types d'étalons. Ceci vaut aussi bien pour le riz blanc que pour le paddy.

A côté de ces étalons, on rencontre des étalons spécifiques à certaines contrées. C'est ainsi que dans le **Kwilu**, on utilise « *Ekolo ya jaune* » à **Kikwit** alors qu'à **Ekubi**, la mesure la plus usuelle est le « *verre de bambou* ». Un sac de riz blanc de 50 kg contient 36 Ekolo. Ce sac est vendu à 1 100 CDF. Sur le marché d'Ekubi, ce même sac donne 500 verres et le verre



est vendu à 200 CDF. A **Kinshasa**, l'unité de vente la plus utilisée est « Ebundeli » équivalant à 500 g. Une mesure « d'ebundeli » est vendue à 550 CDF au niveau de détaillant. A **Bumba** et **dans la plaine de la Ruzizi**, l'étalon le plus utilisé pour la vente du riz blanc est le « guigoz ».

Quant aux modalités d'achat/vente, c'est le paiement au comptant qui est de mise. Le troc ou achat/vente à crédit est rare. La vente à crédit est réalisée le plus souvent pour les grosses quantités. L'objectif est de gagner sur les quantités vendues malgré le paiement tardif. Les prix de vente sont alors majorés de 10 à 20% afin de prendre en considération le retard de paiement.

Au niveau de la commercialisation du riz blanc sur le marché, il y a lieu de relever l'existence des intermédiaires appelés « *manœuvres* ». Ces derniers travaillent étroitement avec les collecteurs. Deux systèmes sont courants :

- (1) Soit, les *manœuvres* se limitent à la recherche des clients ; ils perçoivent ainsi une commission en fonction des quantités vendues (jusqu'à 5%) ;
- (2) Soit, le grossiste-collecteur leur confie une quantité de riz à vendre en détail et leur fixe le montant à verser après la vente. Un paiement correspondant à une petite marge sur le montant fixé par le collecteur leur est alors effectué (par exemple 100 CDF pour un montant total de 1 000 CDF).

A **Bumba**, la commercialisation en gros était depuis longtemps dominée par les grandes entreprises. Ainsi, dans les années 80, les entreprises SCIBE, Nogueira, GRIZA et SOCAM ratissaient les villages pour acquérir le maximum de sacs de riz auprès des paysans et les évacuer par véhicule puis par bateaux vers les grands centres de consommation tels que Kinshasa. Aujourd'hui, seule SOCAM est restée opérationnelle. Les autres entreprises ont fermé depuis lors. D'autres se sont ajoutées. On citera Compagnons de Daniel « CD-Production », DALYS ESPERANCE et GBATIATIMO. Ces entreprises disposent des grands entrepôts dont la capacité de stockage varie de 600 à 1 750 tonnes.

Les achats de riz blanc se font aussi bien en zones rurales que dans la ville de Bumba. Les secteurs de Yandongi, Monzamboli et Bunduki attirent plus les commerçants suite à la qualité du paddy. Ces commerçants utilisent leurs propres véhicules, sillonnent les différents villages pour ramasser les sacs de riz et les ramener à Bumba où s'effectuent le tri, le décorticage et le conditionnement suivant les besoins du marché.

L'unité d'achat/vente riz blanc est le sac de 68 kg. Au niveau des villages, le prix de vente varie actuellement de 16 000 à 18 000 CDF. Ce prix diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre urbain de Bumba. Sur place, à Bumba, le sac de riz blanc se négocie actuellement entre 23 000 et 24 000 CDF.

Le commerce de détail du riz blanc est une activité dominée par les femmes travaillant en association ou individuellement. L'association la plus connue est « l'Association ya ba mamans ya loso ».

Les mamans achètent le riz blanc auprès des collecteurs et le revendent aux consommateurs. La capacité d'écoulement sur le marché local est de 1 sac par jour en cas de rareté de produit. La vente en détail se fait par « *guigoz* » qui représente en moyenne 700

grammes sur la balance. Le prix de vente de ce *guigoz* (700 g) est actuellement de 300 CDF sur le marché local.

A la **plaine de la Ruzizi**, la commercialisation du riz blanc est dominée par la société Olive, les coopératives et les entreprises ayant des contrats de fourniture de riz avec la BRALIMA/Bukavu. Il s'agit de Rubota, Kotecha, DATCO...

Les étalons utilisés sont constitués par les sacs de 25 kg et de 50 kg. Le prix varie suivant que le produit est destiné à la BRALIMA/Bukavu ou à la vente sur le marché. A titre exemplatif, le riz destiné à la BRALIMA coûte, au niveau d'achat par le grossiste, entre 33 000 et 36 000 CDF le sac de 50 kg. Il est revendu à la BRALIMA entre 43 000 et 47 000 CDF. Pour les autres destinations, le prix d'un sac de 50 kg varie entre 38 000 et 44 000 CDF dans la zone de production, et entre 46 000 et 52 000 CDF à Bukavu. Le commerce de détail se fait également par « guigoz » ou par kg. Sur le marché rural, le prix d'un « guigoz » se situe entre 400 et 500 CDF et à Bukavu, entre 700 et 850 CDF pour le riz calibré et donc propre.

Les principaux facteurs déterminant le prix de vente du riz blanc sont : (1) *la période de campagne*, (2) *la distance du lieu de vente aux centres de consommation à forte demande* et (3) *la qualité du produit*.

Les prix sont bas au début de la campagne car l'offre sur le marché est encore abondante. Au fur et à mesure que la campagne progresse, les prix remontent pour atteindre son point culminant quelques mois plus tard lorsque le produit devient rare sur le marché.

Sur le marché d'**Opala centre**, par exemple, le prix est haut, 300 – 400 CDF le gobelet, avant la campagne, entre août et novembre et baisse progressivement pour atteindre 100 CDF pendant la campagne, entre décembre et février.

A **Kisangani**, le prix d'un gobelet est bas à l'ouverture de la campagne, 250 CDF, il remonte quelques mois plus tard pour atteindre 500 à 600 CDF quand le produit est devenu rare.

Dans le **Kwilu**, les prix passent de 180 à 200 CDF le verre à **Ekubi** ou de 800 à 1 000 CDF l'ekolo à **Kikwit** au début de la campagne pour atteindre 250 ou 400 CDF le verre à **Ekubi** à la fin de la campagne et 1 200 CDF à **Kikwit**.

Pour ce qui est de la distance du lieu de vente aux centres de consommation à forte demande, les prix sont généralement moins élevés dans les zones reculées où la demande est faible.

La qualité du produit est exprimée surtout à travers les préférences des consommateurs prises en compte par les commerçants. Ainsi, à **Bumba**, le riz de bas-fond très apprécié du consommateur à cause de sa présentation (long grain) et de son parfum se vend plus cher que le riz de montagne, 28 000 à 30 000 CDF le sac de 68 kg et 500 CDF le guigoz contre 23 000 à 24 000 CDF le sac de 68 kg et 300 CDF le guigoz pour le riz pluvial.

### 3.1.5. Les services d'appui à la production

La promotion d'une agriculture productive, performante et durable passe nécessairement par l'existence des institutions publiques et privées efficaces et efficientes chargées, notamment, de la fourniture de services en matière de recherche, de vulgarisation, de formation, de protection des végétaux.

Les investigations réalisées sur le terrain ont montré que les structures étatiques d'encadrement et d'appui-conseil à la production agricole au niveau des provinces sont les suivantes : le PNR (Programme National Riz), le SNV (Service National de Vulgarisation), le SENASEM (Service National de Semences), les Inspections Provinciales et Territoriales de l'Agriculture, l'INERA (Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques). Malheureusement, toutes ces structures ne disposent pas actuellement de suffisamment de capacités techniques, matérielles et financières requises pour délivrer des services utiles au développement des producteurs et des structures qu'ils sont supposés appuyer. Le personnel technique est, en outre, insuffisant, vieillissant et peu outillé.

Le PNR est une structure centrale qui compte une dizaine de représentations à travers le pays. Son rôle est normalement de coordonner les intervenants de la filière (INERA, SNV, SENASEM, projets agricoles, etc.) œuvrant dans sa zone d'action afin de mener des actions cohérentes. Il s'agit notamment de relever les besoins des producteurs en termes de technologies culturales du riz (variétés, techniques de production), de transmettre ces besoins aux institutions de recherche et de s'assurer que les services de vulgarisation ont fait parvenir ces technologies aux producteurs.

Sur la dizaine de stations dont dispose le PNR, seules cinq stations sont opérationnelles à ce jour. Il s'agit de la station de Kundi/Luala dans le Kongo Central, de Ndjili à Kinshasa, de Kikwit dans le Kwilu, de Bumba dans la Mongala et de Lodja dans le Sankuru.

Au **Kongo central**, le PNR qui devait encadrer les riziculteurs et au-delà organiser la filière riz dans son ensemble dans la province, n'est présent qu'à Nkundi dans le territoire de Luozi. Même dans ce territoire, le rôle joué par PNR semble peu ressenti par les producteurs de riz.

A **Kinshasa**, le PNR travaille en étroite collaboration avec les coopérations chinoise et Japonaise. Avec les Chinois, il assure l'encadrement des paysans, le décorticage et le stockage de leurs produits, intervient dans la vulgarisation de nouvelles techniques de production ainsi que dans la diffusion de nouvelles variétés de riz. Avec la JICA, il procède à des essais variétaux et à la diffusion des variétés performantes dans les sites rizicoles du Pool Malebo.

Dans le **Kwilu**, le PNR dispose d'une station dans la ville de Kikwit et de trois antennes, respectivement, à Gungu, Masi Manimba et Mangaï. La **station de Kikwit** procède à des essais variétaux des noyaux reçus de Kinshasa et à leur diffusion dans les milieux paysans. L'impact est très limité. Les interventions des **antennes de Gungu** et de **Mangaï** se limitent aux conseils et au prélèvement des statistiques.

La recherche agricole, effectuée par l'INERA à travers son programme riz, a pour principal rôle :

- ✓ La recherche fondamentale pour créer des semences améliorées de fondation ;
- ✓ La production des semences de pré-base ;
- ✓ La production des semences de base ;
- ✓ La conduite des essais variétaux multi-locaux;
- ✓ L'élaboration des fiches techniques.

Le **territoire de Bumba** dépend, pour la recherche agronomique, de la **station INERA de Boketa** située dans la province du Sud-Ubangi, territoire de Gemena. Cette station, installée depuis 1948, vient d'être réhabilitée et équipée en matériels de laboratoire par PARRSA, sur financement de la Banque mondiale. Elle a pu diffuser plusieurs variétés à travers les structures de vulgarisation et d'encadrement agricole dont les *NERICA 4 et 7*. Les agrimultiplicateurs du territoire de Bumba s'approvisionnent en semences de base à partir de cette station de recherche.

Le Projet de Développement des Pôles de Croissance Ouest (PDPC), a réhabilité les infrastructures de la **station INERA de Mvuazi** et a renouvelé les équipements de laboratoire. Cette station a produit 11 tonnes de semences de base de riz qui ont été distribuées aux opérateurs semenciers pour multiplication et diffusion.

Quant à la **station INERA de Kiyaka**, sensée aidé les producteurs sur l'amélioration variétale, la production des semences ou la conduite des essais variétaux multi-locaux, elle semble totalement absente de la filière rizicole.

Outre les services de l'Etat, on note à **Kinshasa** la présence de certaines structures qui interviennent dans l'aménagement hydroagricole des sites rizicoles, dans l'encadrement des riziculteurs, et dans l'usinage du paddy. L'on pourra citer la Fondation BRALIMA qui travaille avec BATIDE pour le développement du riz à Kingabwa à travers le projet PIRK 2.

### **3.2. ANALYSE FINANCIERE DES AGENTS TYPES DE LA FILIERE**

Les maillons de la chaîne de valeur riz sont présentés dans le Tableau 10 ci-dessous.

**Tableau 10 : Maillons des chaînes de valeur Riz.**

<b>Etape de la chaîne de valeur</b>	<b>Maillons</b>	<b>Activités</b>
<b>1</b>	Consommation	Consommation du riz sous différentes formes.
<b>2</b>	Commercialisation : au niveau du détaillant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation ;</li> <li>• Achat et vente du riz blanc ou cargo ;</li> </ul>
<b>3</b>	Commercialisation : au niveau des grossistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation ;</li> <li>• Achat du riz blanc ou cargo ;</li> <li>• Transport ;</li> <li>• Stockage ;</li> <li>• Vente de riz blanc ou cargo.</li> </ul>
<b>4</b>	Transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation ;</li> <li>• Achat du riz paddy ;</li> <li>• Transformation du riz paddy en riz blanc ou riz cargo ;</li> <li>• Conditionnement ;</li> <li>• Conservation ;</li> <li>• Vente du riz blanc ou cargo.</li> </ul>
<b>5</b>	Production	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des terres</li> <li>• Travaux de préparation du sol</li> <li>• Acquisition des intrants</li> <li>• Travaux culturaux</li> <li>• Récolte</li> <li>• Travaux post récoltes</li> </ul>

La première condition à vérifier pour apprécier la viabilité d'une filière se situe au niveau des acteurs qui doivent tirer un avantage de l'activité et en obtenir une juste rémunération pour le travail qu'ils y consacrent. Il est donc primordial que les riziculteurs tirent un bénéfice financier de leurs activités. Cela s'établit au départ du compte financier du producteur. Les comptes financiers de différents intervenants sont présentés dans les sections qui suivent.

#### **3.2.1. Analyse financière d'un producteur / vendeur de paddy**

Les principaux coûts de production chez les riziculteurs varient selon les situations et le contexte. Certaines charges sont difficiles à quantifier. C'est, notamment, le cas pour les charges non décaissées, estimées comme des coûts d'opportunité ainsi que pour le foncier, la main-d'œuvre familiale, etc.

Dans le cadre de l'analyse financière, on a pu établir une estimation des coûts de production dans les différents sites visités suite à des enquêtes réalisées auprès d'une quinzaine de

producteurs relativement performants. Le but recherché n'était pas d'être représentatif pour la province investiguée mais d'établir auprès d'un groupe de riziculteurs supposés compétitifs la structure des coûts.

En outre, l'analyse a établi une distinction entre les deux catégories de riziculture : pluviale et irriguée ou inondée. La première plus répandue est présente dans toutes les provinces et la seconde ne l'est que dans quelques provinces, notamment, la ville de Kinshasa, le Sud Kivu, le Kongo Central.

Il convient de rappeler que les cultures pures de riz pluvial sont rares. Il s'agit, dans la plupart des cas, des associations culturales, avec plusieurs combinaisons possibles, suivant les saisons agricoles. L'approche adoptée dans le cadre de cette analyse financière n'est pas orientée sur le système mais sur la filière et il a été sciemment omis de considérer dans les recettes la valeur des productions associées au riz. Pour le producteur, il s'agit là d'une sous-estimation des avantages qu'il tire de sa parcelle.

Le compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy **dans le territoire d'Opala** qui est l'un des sites de référence pour le riz pluvial est présenté ci-après.

**Tableau 11 : Compte d'exploitation des producteurs/vendeurs de paddy du territoire d'Opala.**

Désignation	Valeur totale en CDF/ha
<b>I. Coûts</b>	
1.1. Coupe et abattage arbres	6 000
1.2. Incinération	5 000
1.3. Semences	7 000
1.4. Semis	80 000
1.5. Entretien	80 000
1.6. Récolte	80 000
1.7. Emballage	7 500
1.8. Fils nylon	3 500
1.9. Vannage et taillage	20 000
1.10. Transport	180 000
1.11. Taxes	22 500
<b>Total Coûts</b>	<b>491 500</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Ventes paddy	624 000
<b>Total Recettes</b>	<b>624 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>(II-I) = 132 500</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

Pour ce qui est des coûts liés à la *préparation de la parcelle*, ils ont été divisés par deux car le riz revient deux fois par année civile sur la parcelle. En dehors des coûts liés à l'emballage, aux fils nylon et aux taxes, les dépenses concernent des charges non décaissées car elles sont liées essentiellement à la *rémunération du travail familial*.

On notera que pour le *semis* et la *récolte* qui sont des activités contraignantes, les ménages producteurs recourent très souvent à la main d'œuvre salariée. L'estimation la plus fréquente est d'imputer la moitié des charges à la main d'œuvre familiale et l'autre moitié à la main d'œuvre salariée. Lors de la seconde année de production, l'occurrence ou la densité des mauvaises herbes peut astreindre les producteurs à recourir à la main d'œuvre extérieure au ménage.

Le *transport* représente un coût relativement élevé. Il a été établi à partir de l'hypothèse selon laquelle 104 seaux produits peuvent donner 15 sacs (104 seaux divisés par 7 seaux par sacs). Le prix du transport d'un sac est de 12 000 CDF.

Les résultats obtenus pour le **site d'Opala** montrent que l'activité liée à la production et à la vente du paddy est relativement profitable. Les producteurs parviennent à dégager un résultat brut d'exploitation de 132 500 CDF/ha. Quoique ce gain ne soit pas très élevé, il permet quand même au producteur de rémunérer sa main d'œuvre familiale et de dégager un cash-flow positif. Celui-ci est très dépendant du rendement obtenu. Dans le calcul, le niveau de production retenu est celui d'un producteur performant d'Opala qui a obtenu 104 seaux (6 000 CDF le seau) sur un hectare emblavé soit une recette estimée à 624 000 CDF. Cette production est supérieure à la moyenne locale quand on sait qu'un sac pesant entre 75 et 85 kg selon le niveau de remplissage, contient sept (7), voire huit (8) seaux. Cette production a pu être observée dans une forêt primaire avec une bonne fertilité. Il s'avère donc que pour le riz pluvial dans le **territoire d'Opala**, la productivité physique (rendement) est le facteur déterminant de la rentabilité de la production agricole.

A **Bumba**, deuxième site de référence pour le riz pluvial, l'analyse du compte d'exploitation des producteurs performants présenté ci-dessous montre que l'activité de production et de vente du paddy n'est pas profitable.

Les dépenses estimées engagées par le producteur (365 000 CDF) ne sont pas couvertes par la vente du paddy. Dans ce contexte, le producteur ne rémunère pas le travail familial. Il convient de souligner que dans cette zone, le prix de vente du paddy varie en fonction de la distance par rapport à la ville de Bumba : 10 000 CDF à 15 000 CDF le sac (100 à 150 CDF/kg). Le prix considéré dans le compte de référence est celui de 10 000 CDF qui est le prix le plus bas que subit le producteur le plus éloigné de la ville de Bumba (enclavement). Ce prix bas se justifie par le fait qu'aucun frais de transport pour le producteur n'a été amputé.

Tableau 12 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy de Bumba

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coût</b>	
1.1. Coupe et abattage arbres	22 500
1.2. Incinération	7 500
1.4. Semis	25 000
1.5. Entretien	90 000
1.6. Gardiennage	65 000
1.7. Récolte	87 000
1.8. Séchage, abattage et vannage	30 000
1.9. Emballage	12 000
1.10. Fils nylon	11 000
1.11. Conditionnement et tissage	15 000
<b>Total coûts</b>	<b>365 000</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Vente paddy	300 000
<b>Total recettes</b>	<b>300 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>(II - I) = - 65 000</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016.

Dans la province du Kongo Central, les producteurs vendent rarement le paddy. Lorsqu'ils en vendent, ce sont des ventes exceptionnelles. Les prix appliqués sont de 200 CDF/kg, ce qui revient à 20 000 CDF le sac. Le compte d'exploitation qui est présenté dans le Tableau 13 ne l'est qu'à titre comparatif sans portée pratique. Dans ce contexte, il n'est pas indiqué d'établir un compte financier pour un producteur de paddy. Il a toutefois été réalisé sur un plan théorique afin de soutenir la comparaison avec les autres sites.



**Tableau 13 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy au Kongo Central**

Désignation	Quantité	Valeur moyenne (FC)
<b>I. Coûts</b>		
1.1. Location terrain		(60 000)
1.2. Abattage et défrichage	1ha	60 000
1.3. Incinération		-
1.4. Semences		40 000
1.5. Labour		120 000
1.6. Semis		120 000
1.7. Entretien		120 000
1.8. Surveillance/Gardiennage		150 000
1.9. Récolte et battage		150 000
1.10. Emballage		25 000
1.11. Fils nylon		-
1.12. Vannage et taillage		20 000
1.13. Transport		15 000
1.14. Taxes		-
<b>Total Coûts</b>		<b>880 000</b>
<b>II. Recettes</b>		
Ventes paddy (1 500 kg soit 15 sacs de 100 kg)		300 000
<b>Total Recettes</b>		<b>300 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>-580 000</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

L'analyse du tableau ci-dessus montre que la production du riz de montagne et la vente de paddy ne sont pas profitables dans les conditions actuelles du **Kongo Central**. La vente de la production sous forme de paddy conduit, en effet, à une perte de -580 000 CDF/ha. Cette perte importante résulte, d'une part, des coûts de production relativement élevés, notamment, au niveau de la main-d'œuvre, d'autre part, des rendements assez faibles.

Lorsque les paysans vendent le riz blanc, la situation de leur compte d'exploitation subit des modifications :

- En ajoutant les frais d'usinage qui s'élèvent à 68 250 CDF, soit 70 CDF/kg avec un rendement moyen de 1,5 t/ha sur un sol riche et avec une culture en tête de rotation, le coût total devient ainsi : 880 000 CDF + 68 250 CDF = 948 250 CDF ;
- Les recettes à réaliser avec le riz blanc sont de l'ordre de 741 000 CDF en considérant 19,5 sacs de 50 kg obtenus à partir de 975 kg de paddy et vendus au prix de 38 000 CDF ;
- La perte est ici ramenée à 207 50 CDF.

L'usinage a donc réduit la perte en ajoutant une certaine valeur au riz. Malheureusement le niveau de la production ainsi que celui des prix pratiqués sur le marché ne permettent pas au producteur de se retrouver.

Pour ce qui est des producteurs de **Kikwit**, compte tenu de l'avantage dont ils disposent vis-à-vis de la proximité du marché et des unités de transformation, ils ne vendent pas le paddy. Ils préfèrent l'acheminer vers l'usine pour obtenir le riz blanc. Une production de 11 sacs de paddy de 100 kg, chacun, procure 14 sacs de riz blanc et 3 sacs de son de riz, un sous-produit recherché par les éleveurs de Kikwit. Comme le montre le Tableau 15, la vente du riz décortiqué dégage un bénéfice net de 332 000 CDF.

**Tableau 14 : Compte d'exploitation d'un producteur de riz blanc de Kikwit.**

Désignation	Quantité	Valeur moyenne en CDF
<b>I. Coûts</b>		
1.1. Défrichage	1ha	4 000
1.2. Incinération		8 000
1.3. Semences		—
1.4. Semis		14 000
1.5. Entretien		4 500
1.6. Récolte (sacs de 100Kg)	11	10 500
1.7. Emballage		9 900
1.8. Fils nylon		1 100
1.9. Vannage et taillage		11 000
1.10. Transport		16 500
1.11. Taxes		-
1.12. Usinage	11	55 000
<b>Total Coûts</b>		<b>134 500</b>
<b>II. Recettes</b>		
2.1 Ventes riz blanc	01	37 500
2.2 Vente sous-produits	03	54 000
<b>Total Recettes (14 sacs de 50 kg)</b>	<b>2.1. +2.2.</b>	<b>466 500</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>332 000</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016

**Au Maniema**, le compte d'exploitation d'un producteur de Kailo utilisant des variétés locales donne, comme le montre le Tableau 16 ci-dessous, un bénéfice de 127 000 CDF.

**Tableau 15 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy de Kailo.**

<b>Désignation</b>	<b>Valeur totale en CDF</b>
<b>I. Coûts</b>	
1.1. Coupe et abattage arbres	60 000
1.2. Incinération	10 000
1.3. Semences	7 000
1.4. Semis	100 000
1.5. Entretien	20 000
1.6. Récolte	175 000
1.7. Emballage	3 000
1.8. Fils nylon	-
1.9. Vannage et taillage	85 000
1.10. Transport	3 000
1.11. Taxes	10 000
<b>Total Coûts</b>	<b>473 000</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Ventes paddy	600 000
<b>Total Recettes</b>	<b>600 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>127 000</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016*

Pour ces riziculteurs, l'activité est rentable et toutes les charges engagées sont intégralement couvertes par les recettes réalisées avec une marge bénéficiaire appréciable.

Les charges les plus importantes sont celles relatives à la main d'œuvre (coupe de bois, semis, récolte, vannage). Ceci sous-entend qu'il suffit que le producteur supporte avec sa famille tous les travaux pour que cela améliore le revenu tiré de l'activité.

Au **Maniema**, les variétés améliorées sont pratiquées en culture pure. Les charges d'exploitation comprennent la main-d'œuvre agricole (coupe et abattage des arbres, incinération, semis, entretien, récolte, vannage), l'amortissement des outils aratoires et les frais d'usage pour l'obtention des produits finaux. Notons que dans le cas d'espèce, les semences sont gratuites. Par ailleurs, avec la variété NERICA 7, le producteur peut produire deux fois sur l'année et ainsi réaliser un bénéfice brut plus important.

Le compte d'exploitation d'un producteur de paddy utilisant la variété NERICA 7 est présenté dans le Tableau 17 ci-dessous.

**Tableau 16 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy avec la variété NERICA 7 au Maniema.**

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.1. Coupe et abattage arbres	60 000
1.2. Incinération	10 000
1.3. Semences	0
1.4. Semis	25 000
1.5. Entretien	20 000
1.6. Récolte	175 000
1.7. Emballage	5 000
1.8. Fils nylon	4 000
1.9. Vannage et taillage	100 000
1.10. Transport	3 000
1.11. Taxes	10 000
<b>Total Coûts</b>	<b>412 000</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Ventes paddy	1 000 000
<b>Total Recettes</b>	<b>1 000 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>588 000</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016*

Comme on peut le voir, au **Maniema**, la main-d'œuvre constitue le poste le plus important des dépenses de production aussi bien dans le système avec les semences des variétés améliorées qu'avec les semences locales. Elle représente jusqu'à 80% du coût de production.

En faisant abstraction du coût de la main-d'œuvre, on accroît significativement la rentabilité financière de l'activité rizicole de bas-fond d'autant plus que celle-ci utilise les variétés améliorées à deux récoltes par an et se fait en culture pure.

Dans le **Sankuru**, en raison d'un coût de main-d'œuvre plus bas, la rentabilité s'en trouve confortée. Le compte d'exploitation d'un producteur de paddy de **Bakela** à **Lomela** présente un Résultat Brut d'Exploitation de 516 500 CDF comme le montre le Tableau 18 ci-dessous.

Tableau 17 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy à Bakela.

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.1. Coupe et abattage arbres	65 000
1.2. Incinération	15 000
1.3. Semences	12 000
1.4. Semis	30 000
1.5. Entretien et gardiennage	20 000
1.6. Récolte	65 000
1.7. Emballage	7 500
1.8. Fils nylon	4 000
1.9. Vannage et taillage	80 000
1.10. Transport	35 000
1.11. Taxes	25 000
<b>Total Coûts</b>	<b>358 500</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Ventes paddy	875 000
<b>Total Recettes</b>	<b>875 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>516 500</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016.

Il arrive souvent que le producteur fasse usiner lui-même son paddy. L'opération vaut le coup car il va réaliser un bénéfice de 144 700 CDF/ha.

Il est important de remarquer que le lieu d'exploitation a aussi une influence sur les résultats financiers. En effet, plus on s'éloigne de Lodja (le centre le plus urbanisé du Sankuru), plus les coûts diminuent relativement.

En ce qui concerne le riz irrigué, trois sites ont été considérés. Il s'agit **de la plaine de la Ruzizi, du Kongo Central et de Kinshasa**. Les Tableaux 18, 19 et 20 présentent le compte d'exploitation, respectivement, pour chacun de ses sites.

Les coûts de production et le rendement de la culture du riz (saison B) **dans la plaine de la Ruzizi** ont été calculés auprès d'une quinzaine de riziculteurs parmi les plus performants. Le compte d'exploitation laisse apparaître une rentabilité pour le producteur de paddy dans les conditions de production qui peuvent encore être améliorées.

**Tableau 18 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy dans la plaine de la Ruzizi**

Unité : CDF/ha	Coût moyen	Ecart-type
Semences	55 800	10 500
Fertilisants	178 600	45 400
Produits phytosanitaires	68 700	14 600
Eau	52 000	11 500
Fermage	30000	22 900
Intérêts payés	68 500	15 200
Main d'œuvre salariale	443 400	41 400
Main d'œuvre familiale	359 400	78 200
Taxes (en nature)	35 000	
Autres charges	30 300	9 800
<b>Totaux</b>	<b>1 591 700</b>	<b>171 300</b>
Rendement (kg)	3 975	152
Ventes paddy	2 120 000	
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>528 300</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016.

Lorsque les paysans vendent le riz blanc, le compte d'exploitation subit des modifications notables en ce qui concerne le bénéfice :

- Il faut ajouter les frais d'usinage qui s'élèvent à 227 500 CDF, soit 70 CDF/kg avec un rendement moyen de 5 t/ha ;
- Le coût total devient ainsi : 1 230 000 CDF + 227 500 CDF = 1 457 500 CDF ;
- Les recettes à réaliser avec le riz blanc sont de l'ordre de 2 470 000 CDF en considérant 65 sacs de 50 kg obtenus à partir de 3 250 kg de paddy et vendus au prix de 38 000 CDF ;
- Le Résultat Brut d'Exploitation est de 2 470 000 CDF – 1 457 500 CDF = 1 012 500 CDF.

Il s'agit là d'un profit beaucoup plus intéressant qu'avec la vente de riz paddy.

Dans la pratique, cependant, la majorité des paysans vendent rarement leurs productions sous forme de paddy. La vente se fait généralement après décorticage. La vente de paddy aux collecteurs/grossistes constitue une exception rencontrée lorsque les paysans ont des besoins urgents d'argent.

Pour ce qui est **du Kongo Central**, l'analyse du Tableau 20 ci-dessous, comme c'était le cas avec le riz pluvial, montre que la production du riz irrigué n'est pas rentable. La perte est estimée à 230 000 CDF/ha. Le rendement moyen retenu est identique à celui de la plaine de la Ruzizi mais le prix de vente du paddy est particulièrement peu rémunérateur sur ce site. On notera également que dans de bonnes conditions de production on peut atteindre 8 t/ha.

Par contre, les calculs du SNV hollandais ont dégagé un résultat positif pour la riziculture irriguée. Le maillon Production de la chaîne de valeur riz dégage, en effet, un bénéfice net de 282 USD/ha. Les charges totales sont évaluées à 1 185 USD se répartissant de la façon suivante :

- Semences : 50 USD
- Transport et manutention : 80 USD
- Financement digue : 100 USD
- Achat urée : 250 USD..
- Amortissement de la digue : 33 USD par an.

Les recettes sont de l'ordre de 1 500 USD soit 5 000 kg x 0,3 USD.

Le maillon Transformation donne un bénéfice net de 662 USD/ha. Le coût d'achat de paddy est de 5 000 kg x 0,3 USD, soit 1 500 USD. Les autres charges sont :

- Main-d'œuvre : 50 USD
- Achat emballage : 28 USD
- Frais d'usinage : 250 USD
- Frais d'entreposage : 30 USD
- Consommation intermédiaire : 1 529 USD.

Les recettes totales sont de 3 500 kg x 0,2 USD soit 2 500 USD.

**Tableau 19 : Compte d'exploitation d'un producteur de paddy dans le Kongo Central.**

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.2. Location terrain	60 000
1.4. Travaux d'aménagement par saison	40 000
1.8. Défrichage	100 000
1.9. Labour	150 000
1.10. Mise en boue	100 000
1.11. Planage/Nivellement	40 000
1.12. Achat semences	40 000
1.13. Pépinière	20 000
1.14. Repiquage	120 000
1.15. Entretien/Sarclage	150 000
1.16. Gardiennage	150 000
1.17. Récolte et battage	150 000
1.18. Transport champs-village	50 000
1.20. Vannage	60 000
<b>Total coûts</b>	<b>1 230 000</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1. Vente riz paddy (5 000 kg)	1 000 000
<b>Recettes totales</b>	<b>1 000 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>-230 000</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

Le compte d'exploitation d'un producteur de paddy du **Pool Malebo** est donné dans le Tableau 20. L'analyse de ce Tableau montre que la production de riz à **Kinshasa** et la vente sous forme de paddy sont rentables dans les conditions du **Pool Malebo**. Elle dégage un bénéfice de 225 880 CDF/ha.

Et pourtant, c'est généralement le riz blanc qui est commercialisé à Kinshasa. La vente de paddy constitue une exception rencontrée uniquement durant la période de soudure au cours de laquelle certains producteurs se transforment en grossistes et achètent le paddy auprès de leurs collègues qui détiennent encore des stocks sans moyen pour payer les frais de stockage.

Lorsque le riziculteur vend le riz blanc, ce qui est couramment le cas, la situation de son compte d'exploitation subit quelques modifications notables :

- Il faut ajouter les frais de décorticage qui s'élèvent à 150 000 CDF. Ceci est calculé à partir d'un coût de 30 CDF/kg et d'un tonnage de 5 000 kg obtenu avec un rendement moyen de 5t/ha. Le coût total devient :  $1\,594\,120 + 150\,000 = 1\,744\,120$  CDF.
- Les recettes sur base d'un tonnage de 3 250 kg de riz blanc, soit 6 500 ebundeli de 500 g vendu à 500 CDF l'ebundeli au prix de gros, deviennent égales à 3 250 000 CDF ;
- Le bénéfice total passe à 1 505 880 CDF ( $3\,250\,000 - 1\,744\,120$ ) =.

La vente du riz blanc a permis de réaliser un bénéfice beaucoup plus intéressant qu'avec la vente du paddy. Le décorticage a donc ajouté de la valeur au riz. La vente du riz blanc associée à un rendement plus intéressant rend la production beaucoup plus rentable.

En résumé, l'analyse des comptes financiers des producteurs de paddy sur différents sites de la RDC et pour deux catégories de systèmes rizicoles permet de mieux apprécier les performances des principales zones productrices de riz.

**Pour le riz pluvial**, on note une rentabilité assez contrastée avec le territoire de **Bumba** et le **Kongo central** où ce maillon de la filière peine à dégager une certaine rentabilité pour le producteur. À l'opposé de Bumba et du Kongo Central, dans le **Sankuru**, à **Opala** et dans le **Maniema**, le producteur parvient à couvrir ses charges, voire, à dégager une marge qui reste cependant faible.

**Le riz irrigué** apparaît nettement plus compétitif et plus avantageux pour le producteur que le riz pluvial. Deux stratégies apparaissent clairement comme susceptibles d'accroître la rentabilité pour le producteur : *l'accroissement du rendement* avec l'utilisation des semences améliorées et l'intégration de la première transformation par le riziculteur (vente de riz blanc en lieu et place du paddy).



**Tableau 20 : Compte d'exploitation d'un producteur/vendeur de paddy (CDF/ha) du Pool Malebo.**

Désignation	Valeur totale (CDF)
<b>I. Coût</b>	
1.1 Location terrain	302 120
1.2 Coupe et abattage arbres	150 000
1.3 Délimitation et construction des digues	150 000
1.4 Semences	40 000
1.5 Labour	150 000
1.6 Mise en boue	150 000
1.7 Repiquage	150 000
1.8 Entretien	100 000
1.9 Récolte	150 000
1.10 Emballage	25 000
1.11 Gardiennage	150 000
1.12 Vannage et taillage	2 000
1.13 Transport	75 000
<b>Total coûts</b>	<b>1 594 120</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1 Vente de paddy (50 sacs de 100 Kg soit 650 bassins, 1 bassin coûte 2800 FC)	<b>1 820 000</b>
<b>Total recette</b>	<b>1 820 000</b>
<b>III. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>225 880</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

### **3.2.2. Analyse financière d'un collecteur de paddy**

L'analyse du compte d'exploitation du collecteur de paddy dans le **territoire d'Opala** présentée dans le Tableau 21 ci-dessous, montre que l'activité est assez bénéfique avec une marge estimée à 113 000 CDF par mois, soit, 29% du chiffre d'affaires.

Malgré les nombreuses difficultés de transport et les taxations multiples sur le circuit de collecte, le collecteur/mupungiste parvient à tirer un bénéfice de cette activité. Il est toutefois limité par le besoin en fonds de roulement car l'achat ne se fait qu'au comptant et cela restreint en moyenne le volume d'activités à 50 sacs.

Tableau 21: Compte d'exploitation d'un collecteur/mupungiste d'Opala.

Désignation	Quantité	P.U en CDF	P.T en CDF
<b>I. Coûts</b>			
1.1. Achat paddy	50 sacs	35 000	1 750 000
1.2. Manutention	50 sacs	2 000	100 000
1.3. Transport	50 sacs	12 000	600 000
1.4. Taxes (patente, évacuation, permis, etc.)	50 sacs		315 000
1.5. Frais usinage	50 sacs	4 500	225 000
<b>Total coûts</b>			<b>2 990 000</b>
<b>II. Recettes</b>			
2.1. Vente riz blanc	50 sacs	75 000	3 750 000
2.2. Sous-produits	-	-	-
<b>Total recettes</b>			<b>3 750 000</b>
<b>III. bénéfice</b>			<b>(II-I) = 760 000</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire</b>			<b>20%</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

À **Bumba**, les observations réalisées conduisent à un résultat similaire. Le collecteur qui s'approvisionne dans un rayon de 60 km autour de la ville de Bumba a un coût de transport évalué à 3 000 CDF/sac. La quantité écoulee par mois est de 16 sacs car il ne réalise que quatre rotations par semaine.

L'analyse du compte d'exploitation du collecteur de paddy montre que l'activité est assez bénéfique avec une marge bénéficiaire mensuelle estimée à 113 000 CDF, soit 29% du chiffre d'affaires.

Tableau 22 : Compte d'exploitation mensuel d'un collecteur de paddy de Bumba.

Désignation	Quantité	PU en CDF	PT en CDF
<b>I. Coûts</b>			
1.1. Achat paddy	16 sacs	10 000	160 000
1.2. Manutention			0
1.3. Transport	16 sacs	3 000	48 000
1.4. Taxes (patente, évacuation, permis, etc.)			3 000
1.5. Frais usinage	16 sacs	3 000	48 000
<b>Total coûts</b>			<b>271 000</b>
<b>II. Recettes</b>			
2.1. Vente riz blanc	16 sacs	23 000	368 000
2.2. Sous-produits			
<b>Total recettes</b>			<b>384 000</b>
<b>III. Bénéfice total</b>			<b>(II - I) = 113 000</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire</b>			<b>29%</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016

Dans le Maniema, l'activité de collecte de paddy présente une rentabilité moins évidente. Le moment de l'achat et celui de la vente sont déterminants pour le collecteur. L'activité est plus spéculative. Si l'achat s'effectue au moment où les prix sont en hausse et la vente au moment où il y a saturation du marché (offre augmentée et prix bas), les bénéfices du collecteur de paddy s'en trouvent réduits.

Le cas examiné est celui d'un collecteur de la ville de Kindu qui s'approvisionne à Kiyungi sur la route Kindu-Kibombo. Le collecteur se retrouve dans la situation d'une marge très réduite, 5%, et d'un bénéfice de 4 200 CDF par cargaison de 2 sacs de 100 kg.

Tableau 23 : Compte d'exploitation d'un collecteur de paddy de l'axe Kindu-Kibombo.

Désignation	Quantité	P.U. en CDF	P.T. en CDF
<b>I. Coûts</b>			
1.1 Achat paddy (200 kg)	2	30 000	60 000
1.2 Manutention	2	500	1 000
1.3 Transport	2	5 000	10 000
1.4 Taxes (patente, évacuation, permis, etc.)			6 000
1.5 Frais usinage			8 000
<b>Total Coûts</b>			85 000
<b>II. Recettes</b>			
2.1 Vente riz blanc			83 200
2.2 Sous-produits			6 000
<b>Total Recettes</b>			89 200
<b>III. Bénéfice total</b>			<b>(II-I) = 4 200</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire</b>			<b>5%</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016*

En clair, l'idéal pour le collecteur est d'acheter à prix bas et de revendre à prix fort. Cela nécessite des conditions de conservation et de stockage appropriées en vue de garder le paddy jusqu'à ce que les conditions soient meilleures. Le nombre des rotations par campagne est également un facteur non négligeable de la rentabilité.

La collecte de paddy est une activité relativement rentable à **Lodja** dans la mesure où elle procure un bénéfice de 42 000 FC par lot de 200 kg de paddy. La marge bénéficiaire est de 31% comme le montre le Tableau 24 ci-dessous.

La rentabilité dépend, à la fois, de la période d'achat, du lieu d'approvisionnement et des taxes à payer. Un collecteur de **Lodja** qui s'approvisionne à plus de 120 km, en période de récolte, perd suite au coût de transport élevé. Par contre, en période de disette, les coûts de transport sont largement compensés par le prix auquel il vendra sa cargaison au marché de Lodja. L'avantage des collecteurs réside dans le fait qu'ils peuvent répéter l'opération 3 ou 4 fois dans le mois.

Tableau 24 : Compte d'exploitation d'un collecteur de Kondo Tshumbe (Lodja).

Désignation	Quantité	P.U. en CDF	P.T. en CDF
<b>I. Coûts</b>			
1.1 Achat paddy (200 kg)	2	25 000	50 000
1.2 Manutention	2	500	1 000
1.3 Transport	2	5 000	10 000
1.4 Taxes (patente, évacuation, permis, etc.)			25 000
1.5 Frais usinage			6 000
<b>Total Coûts</b>			92 000
<b>II. Recettes</b>			
2.1 Vente riz blanc			128 000
2.2 Sous-produits			6 000
<b>Total Recettes</b>			134 000
<b>III. Bénéfice total</b>			42 000
<b>IV. Marge bénéficiaire (%)</b>			31

Source : Enquêtes de décembre 2016

### 3.2.3. Analyse financière d'une rizerie semi-industrielle

Comme le montrent les Tableaux 25, 26, 27 et 28, le maillon « transformation » est une activité rentable et intéressante pour les riziers à travers tout le pays, quoiqu'à des degrés divers. Si la marge bénéficiaire est très importante, supérieure à 50 %, au **Kongo Central**, à **Opala** et à **Kisangani**, elle est très faible à **Lodja**.

Dans tous les cas, le gain devient encore plus important si l'on considère la valorisation des sous-produits d'usinage qui reviennent automatiquement au propriétaire de la rizerie. Il s'agit des balles et du son de riz. Les balles de riz ne sont pas commercialisées mais peuvent être utilisées comme biocombustibles dans le fonctionnement des décortiqueuses, comme c'est le cas à **Bumba**. Le son de riz, lui, est valorisé partout dans l'alimentation animale. Il peut représenter jusqu'à 13% du poids de paddy et est vendu au **Kongo Central** au prix de 100 CDF le kg.

Le compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle au **Kongo Central** présenté dans le Tableau 26 montre que les charges supportées par le rizier sont totalement couvertes avec un bénéfice de 1 926 000 CDF, soit une marge bénéficiaire de 92%, lorsque la source d'énergie est l'électricité de la SNEL et de 1 638 000 CDF lorsque la source d'énergie est le carburant, soit une marge bénéficiaire de 78%.

**Tableau 25 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle au Kongo Central.**

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.1 Energie	60 000 avec la SNEL ou 348 000 avec le carburant
1.2 Pièces de rechange	20 000
1.3 Loyer	30 000
1.4 Salaires payés	30 000
1.5 Taxes payées	30 000
1.6 Amortissement machine	10 000
<b>Total Coûts</b>	<b>180 000 avec la SNEL ou 468 000 avec le carburant</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1 Prix demandé par kg de riz blanc	70
2.2 Quantité de riz obtenu en kg/jour	780
2.3 Recettes décorticage = 780 kg x 70 CDF x 30 jrs	1 638 000
2.4 Valorisation du son de riz (156 kg)	468 000
<b>Total Recettes (1 638 000 + 468 000)</b>	<b>2 106 000</b>
<b>III. Bénéfice total</b>	<b>1 926 000 avec la SNEL ou 1 638 000 avec le carburant</b>

Source : *Enquêtes de décembre 2016.*

Pour le cas repris dans le Tableau ci-dessus, la vente mensuelle du son de riz représente 468 000 CDF. Ce montant va s'ajouter aux recettes issues des frais de décorticage. Il convient de signaler qu'au **Kongo Central**, la plupart des riziers sont également producteurs de riz.

Suivant les Tableaux 26 et 27 ci-dessous, les comptes d'exploitation des rizeries semi-industrielles d'**Opala** et de **Kisangani** présentent des bénéfices estimés, respectivement, à 346 000 CDF et 880 800 CDF par mois.

Tableau 26 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle d'Opala en CDF.

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.1 Energie	60 000
1.2 Pièces de rechange	80 000
1.3 Loyer	10 000
1.4 Salaires payés	60 000
1.5 Taxes payées	24 000
1.6 Amortissement machine	20 000
<b>Total Coûts</b>	<b>254 000</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1 Prix demandé par sac décortiqué	6 000
2.2 Nombre de sacs décortiqué	100 sacs
<b>Total Recettes</b>	<b>600 000</b>
<b>III. Bénéfice total</b>	<b>(II-I) = 346 000</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire</b>	<b>58%</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016.

A **Lodja**, le résultat n'est pas aussi reluisant. La transformation de riz a une rentabilité très aléatoire compte tenu de la grande concurrence entre les riziers et de la forte propension à usiner manuellement. Cette situation poussera, à la longue, les propriétaires des unités de transformation à améliorer la qualité de leurs services. La marge bénéficiaire de 27,3% obtenu dans le Tableau 28 ci-dessous est loin de 62% obtenu à Kisangani. En outre, les unités de transformation travaillent en-deçà de leurs capacités installées. Elles reçoivent, en effet, en moyenne, 20 tonnes par mois, ce qui est largement inférieur à la capacité installée qui est d'une moyenne d'1 tonne/heure.

Tableau 27 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie de Kisangani en CDF.

Désignation	Valeur totale en CDF
<b>I. Coûts</b>	
1.1 Energie	52 000
1.2 Pièces de rechange	43 200
1.3 Loyer	180 000
1.4 Salaires payés	180 000
1.5 Taxes payées	74 000
1.6 Amortissement machine	20 000
<b>Total Coûts</b>	<b>549 200</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1 Prix demandé par sac décortiqué	4 500
2.2 Nombre de sacs décortiqué	300 sacs
Son de riz	80 000
<b>Total Recettes</b>	<b>1 430 000</b>
<b>III. Bénéfice total</b>	<b>(II-I) = 880 800</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire</b>	<b>62%</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016

Tableau 28 : Compte d'exploitation mensuel d'une rizerie semi-industrielle de Lodja en CDF

Désignation	Valeur totale
<b>I. Coûts</b>	
1.1 Energie	201 600
1.2 Pièces de rechange	22 000
1.3 Loyer	15 000
1.4 Salaires payés	20 000
1.5 Taxes payées	51 000
1.6 Amortissement machine	15 000
<b>Total Coûts</b>	<b>324 600</b>
<b>II. Recettes</b>	
2.1 Prix demandé par sac décortiqué	2 200
2.2 Nombre de sacs décortiqué	203
<b>Total Recettes</b>	<b>446 600</b>
<b>III. Bénéfice total</b>	<b>122 000</b>
<b>IV. Marge bénéficiaire (%)</b>	<b>27,3</b>

Source : Enquêtes de décembre 2016.



#### ***3.2.4. Analyse financière d'un commerçant (détaillant) de riz blanc***

L'analyse financière effectuée sur les détaillants de riz blanc, essentiellement les commerçantes, dans les différents sites visités a permis de révéler que cette activité n'est pas aussi rentable que l'on croit. Au regard des charges supportées, la marge bénéficiaire des agents analysés tourne autour de 5 à 10 %. La rentabilité pour ce genre d'activité étant en lien étroit avec l'importance des transactions, l'on comprendra qu'elle ne peut qu'être faible eu égard aux quantités manipulées par le détaillant qui sont généralement limitées.



#### 4. CAUSES DU MANQUE DE COMPETITIVITE DU RIZ PRODUIT LOCALEMENT PAR RAPPORT AU RIZ IMPORTE

Le riz entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires des populations congolaises, aussi bien dans les milieux urbains que ruraux, quoiqu'il soit considéré comme un phénomène d'urbanisation.

Parmi les provinces grandes consommatrices de riz, la ville province de Kinshasa est la seule qui compte sur les importations pour couvrir ses besoins en cette denrée. Les autres provinces, en l'occurrence, la Tshopo, le Sankuru et le Maniema, sont autosuffisantes. A côté de la ville de Kinshasa, le Sud Kivu est également tributaire des importations en matière de riz.

Le grand défi à relever est de tirer profit des immenses potentialités rizicoles dont regorge le pays en vue de convertir la tendance actuelle de recourir de plus en plus aux importations pour satisfaire les besoins du pays sans cesse en croissance, à celle de rendre la RDC autosuffisante en riz, dans un premier temps, et exportatrice, plus tard.

Pour y arriver, il faudra, **intensifier la production de riz** dans les bassins de production à hauts potentiels des provinces qui approvisionnent la ville de Kinshasa, à savoir, le **Kongo Central**, le **Kwilu**, la **Mongala** et le **Sankuru** ainsi que dans la province du **Sud Kivu**, et en même temps, **rendre le riz produit localement plus compétitif** sur le marché en vue de le faire accepter par les consommateurs et de réduire les importations.

Il y a donc lieu, à la fois, de s'attaquer aux facteurs qui freinent le développement de la riziculture dans ces contrées et à ceux qui affectent directement la compétitivité du riz et de tenir compte des préférences des consommateurs.

L'enquête réalisée au mois de décembre 2016 par une équipe de la DEP-SNSA-PNR, auprès de 2 000 ménages, dans les quatre communes de la ville de Kinshasa où l'on commercialise le riz produit localement, en l'occurrence, Masina, Kimbaseke, Ndjili et Limeté, a révélé ce qui suit :

- Le riz constitue l'aliment de base dans 46,93% des ménages enquêtés ;
- 38,1% des ménages ne consomment que le riz local, 22,65% le riz importé et 39,25% les deux types de riz ;
- 53,17% préfèrent le riz long grain ;
- 42,64% préfèrent le riz gonflant contre 57,36% de sans opinion ;
- 27,51% préfèrent le riz parfumé contre 72,49% de sans opinion ;
- 37,53% préfèrent le riz ferme à la cuisson.

On peut donc conclure que **la qualité du riz préféré** par les ménages enquêtés est **le long grain au pouvoir gonflant**. Les ménages moins nantis préfèrent le riz gonflant puisqu'il donne l'opportunité de disposer de plus de quantité de riz après cuisson.

Dans les autres communes de la ville de Kinshasa, le riz produit localement est quasi inexistant. On ne rencontre que le riz importé. Ce dernier a donc un avantage réel sur le riz produit localement dans ce sens qu'il est connu de tous alors que le riz local n'est connu que

dans les quatre communes où il est vendu. En plus, la présence de nombreuses impuretés et d'une grande quantité de brisures déprécie ce dernier aux yeux d'un grand nombre de Kinois.

Le défi est donc double : faire connaître le riz local dans toutes les communes de Kinshasa en le rendant présent sur tous les marchés et soigner sa présentation par un meilleur tamisage et conditionnement.

Améliorer la compétitivité du riz produit localement doit donc commencer par le rendre disponible et le faire connaître. Cela voudrait dire qu'il faudra préalablement lever toutes les contraintes qui freinent le développement de la riziculture dans les provinces ciblées en vue d'inonder tous les marchés, tenir compte de la préférence du consommateur en faveur du riz long grain et au pouvoir gonflant, et améliorer la présentation du produit fini par un meilleur traitement et conditionnement.

La présence des zones ciblées de part et d'autre de la ligne de l'Equateur pourra permettre un approvisionnement régulier tout au long de l'année. Par contre, l'utilisation des semences dégénérées, le non-respect du calendrier agricole et des nouvelles pratiques culturales, l'insuffisance des infrastructures de transformation, de stockage et de conservation ne permettent pas d'obtenir, en quantité suffisante, des produits plus compétitifs par rapport au riz importé, mieux conditionnés et respectant les préférences des consommateurs.

Les principaux facteurs qui influencent négativement le développement de la riziculture et qui affectent directement la compétitivité du riz sont résumés ci-dessous.

#### **4.1. FACTEURS QUI CONSTITUENT UN FREIN AU DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN RDC.**

Les principaux goulots d'étranglement au développement de la riziculture en RDC, et, particulièrement, dans les provinces ciblées sont de deux ordres : agro-écologique et socio-économique.

##### **4.1.1. Facteurs d'ordre agro-écologique.**

###### *(1) Gestion difficile des prédateurs.*

Les champs de riz sont souvent l'objet des attaques répétées des oiseaux, rongeurs et insectes qui constituent un véritable fléau. La lutte contre les oiseaux mobilise un grand nombre de personnes pendant environ un mois et demi. Faute d'équipements appropriés, les riziculteurs sont obligés de recourir au système de gardiennage qui constitue l'une des opérations les plus coûteuses. Dans le **Sankuru**, les dégâts occasionnés par les oiseaux peuvent être à la base des pertes qui atteignent facilement 25%.

Le faible accès aux produits phytosanitaires ne permet pas de combattre avec efficacité les différentes attaques des maladies et des autres insectes qui déciment la production. Le *Sogatella furcilera* est parmi les insectes qui font des ravages dans le Sankuru tandis que les maladies les plus répandues à Bumba sont la pyriculariose et l'helminthosporiose.

*(2) Faible fertilité des sols*

Cette situation concerne aussi bien la riziculture de montagne que la riziculture irriguée, mais plus la riziculture de montagne.

Sous l'influence des aléas climatiques, des mauvaises pratiques culturales (en l'occurrence la réduction de la durée de la jachère, la mise en culture des terres marginales) et de la croissance démographique qui exerce une pression continue sur les ressources naturelles, on assiste dans certaines provinces, notamment, la **Tshopo** et le **Sankuru**, à une surexploitation des terres arables et à une pression grandissante sur les forêts. Cela a comme conséquence, la baisse de fertilité des sols et entraîne la réduction des rendements et de la production.

*(3) Pénibilité du travail*

La riziculture exige une main-d'œuvre abondante autant durant les travaux pré-cultureux que durant toute la période où le riz est sur pied. Ce besoin important en main-d'œuvre a une incidence négative sur le coût de production.

La lutte contre les adventistes dans la **Tshopo** consomme énormément de main-d'œuvre et de temps puisque s'effectuant manuellement, souvent avec un outillage non adapté. Dans le **Kwilu**, la pénurie de main-d'œuvre constitue un véritable casse-tête pour les riziculteurs et limite l'extension des emblavures.

*(4) Faible accès aux semences de qualité.*

L'accès limité aux semences de qualité ne permet pas d'améliorer les rendements et de relancer rapidement la riziculture dans notre pays. Les nouvelles variétés ne sont pas suffisamment diffusées et la filière semencière n'est pas encore totalement opérationnelle en dehors des zones couvertes par des projets de développement.

La plupart des riziculteurs utilisent des variétés traditionnelles peu productrices, mais rustiques. Ils continuent à recourir aux prélèvements sur la récolte de l'année précédente. Les variétés améliorées (IRAT 112, IA02, PNRI, NERICA 4, NERICA 7, LIENGE, BAYIBINGE, INERA 6, INERA 7, SIPI, JASMIN, HUBEI 6) ne sont pas suffisamment diffusées.

Il convient, toutefois, de signaler le cas particulier d'**Opala** où les riziculteurs, peu réceptifs aux nouvelles variétés, restent très attachés à leur ancienne variété IRAT 111, appelée *kitombe*, en circulation depuis une vingtaine d'années et aujourd'hui dégénérée.

(5) *Mauvais système cultural.*

Le système cultural actuel basé sur la culture itinérante sur brûlis, l'utilisation non efficiente des espaces à exploiter, des jachères de courte durée, appauvrit le sol et constitue un handicap pour le développement de la riziculture.

**4.1.2. Facteurs d'ordre socio-économique**

(1) *Accès limité aux services financiers*

Les institutions financières et bancaires ne semblent pas beaucoup s'intéresser au secteur agricole considéré, pourtant, comme le socle du développement socio-économique du pays. Les riziculteurs tout comme les autres acteurs de la filière riz sont obligés de financer toutes les opérations sur fonds propres. Cette situation ne permet pas à la filière riz de se développer rapidement et de mettre sur le marché un produit de qualité susceptible de résister à la concurrence des produits importés.

(2) *Faiblesse des services agricoles de base*

Les structures publiques en charge de l'encadrement et de la vulgarisation agricoles sont devenues visiblement peu efficaces suite à l'insuffisance des ressources matérielles et financières leur affectées.

En dehors des services des Inspections provinciales et territoriales de l'Agriculture qui sont censés s'occuper de l'encadrement des paysans, la vulgarisation agricole est confiée au Service National de Vulgarisation, SNV. Ce dernier se trouve au centre du système de vulgarisation avec comme parties prenantes les diverses structures d'encadrement et les agriculteurs regroupés en organisations paysannes (OP).

Depuis les années 1990, tous ces services ont cessé de jouer pleinement leur rôle dans la vulgarisation et l'encadrement des ménages agricoles par manque de ressources.

Pour la même raison, le PNR ne compte plus que quelques stations opérationnelles, à **Nkundi/Luala dans le Kongo Central, Ndjili dans la ville de Kinshasa, Bumba dans la Mongala et Lodja dans le Sankuru.**

En raison de la faiblesse des services de vulgarisation et d'encadrement, les paquets technologiques recommandés pour le développement durable de la riziculture n'ont jusque-là touché qu'une infime partie des riziculteurs.

(3) *Faiblesse des prix offerts aux producteurs*

Face à la non organisation des producteurs dans des structures de défense des intérêts, les commerçants, mieux structurés, imposent leurs prix. Ceux-ci sont souvent assez bas pendant la campagne. Cet état des choses ne permet pas aux producteurs d'augmenter les emblavures et d'acquérir les intrants de qualité pour améliorer la production et mettre sur le marché des produits à même de rivaliser avec les produits importés.

*(4) Difficulté d'évacuation de la production*

La plupart des routes de desserte agricole ne sont pas entretenues et se trouvent dans un état de faible praticabilité. Certaines zones dans les **provinces de Sankuru et de la Tshopo**, ne reçoivent plus de véhicules depuis longtemps. Les petits commerçants sillonnent les villages, passant de maison à maison, souvent à vélo ou en pirogue, pour acheter le paddy et l'acheminer vers les centres de traitement.

*(5) Insuffisance des aménagements hydroagricoles*

La riziculture irriguée donne des résultats nettement plus intéressants que la riziculture pluviale. Son extension reste limitée par l'insuffisance des aménagements hydroagricoles, particulièrement à **Kinshasa, Kongo Central et à la plaine de la Ruzizi**. L'intensification de la riziculture dans ces contrées devra passer par la réhabilitation des anciens espaces aménagés jadis, aujourd'hui abandonnés, et par l'aménagement de nouveaux sites.

*(6) Insuffisance d'infrastructures de transformation et de conservation des produits*

Suite à des difficultés d'approvisionnement en énergie et en carburant, la plupart des infrastructures de transformation de riz sont implantées dans les villes et grands centres, notamment, **Kinshasa, Kisangani, Bumba, Kikwit, Uvira...** Ces infrastructures ne sont pas en nombre suffisant, et souvent, de qualité moyenne à médiocre. Le rendement d'usage est faible.

Il s'agit dans la plupart des cas, des machines d'origine chinoise, peu performantes, sans dispositif de nettoyage ni de calibrage. Le tamisage se fait manuellement affectant la qualité du riz blanc qui contient encore beaucoup de brisures et des impuretés.

*(7) Accès difficile au foncier*

La plupart des riziculteurs ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent. Cette insécurité foncière, notamment, pour le riz irrigué dont les aménagements doivent être exploités sur plusieurs années, pose des réels problèmes au développement de ce type de riziculture qui, pourtant, donne un bien meilleur rendement que la riziculture de montagne.

#### **4.2. FACTEURS QUI AFFECTENT LA COMPETITIVITE DE RIZ**

En dépit de sa fraîcheur et d'un meilleur goût, le riz produit localement ne semble pas résister à la grande concurrence du riz importé.

La qualité des semences utilisées, les pertes post-récoltes et les pertes de qualité dues principalement aux équipements non adaptés de battage, de vannage, de séchage et de transformation ainsi qu'à la mauvaise conservation du paddy et du riz décortiqué constituent les facteurs majeurs qui affectent directement la compétitivité. Ces facteurs influencent la qualité du paddy et, conséquemment, celle du riz blanc.

Cela suppose des aires de séchage, des entrepôts et dépôts appropriés ainsi que des unités de transformation performantes.

Le Tableau 29 ci-dessous, résume les principaux facteurs qui affectent la compétitivité du riz produit localement avec les conséquences sur le produit final.

**Tableau 29 : Principaux facteurs qui influent sur la compétitivité du riz local en RDC.**

<b>N°</b>	<b>Facteurs influençant la compétitivité du riz local</b>	<b>Conséquences</b>
1	La gestion difficile des prédateurs.	Baisse de la production
2	Faible fertilité des sols	Baisse de la production
3	Pénibilité du travail	Augmentation du coût de production
4	Faible accès aux semences de base	Baisse du rendement et de la production
5	Mauvais système cultural	Baisse du rendement et de la production
6	Accès limité aux services financiers	Baisse de la production et de la qualité des produits (paddy et riz blanc)
7	Faiblesse des services agricoles de base	Baisse du rendement et de la production
8	Faiblesse des prix offerts aux producteurs	Découragement et abandon
9	Difficulté d'évacuation de la production	Augmentation du coût de production et baisse de la production
10	Insuffisance des aménagements hydro-agricoles	Baisse de la production
11	Insuffisance des infrastructures de transformation et de conservation des produits	Baisse de la qualité du produit
12	Accès difficile au foncier	Baisse de la production
13	Qualité des semences utilisées	Baisse de la production et de la qualité des produits (paddy et riz blanc)
14	Pertes post-récoltes et pertes de qualité	Baisse de la qualité du produit et de la production.

Ces contraintes doivent être supprimées pour permettre au riz local d'améliorer sa compétitivité et de s'introduire auprès des consommateurs congolais. Les actions stratégiques proposées dans le chapitre qui suit visent précisément à lever ces goulots d'étranglement.



## 5. ACTIONS STRATEGIQUES POUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DU RIZ PRODUIT LOCALEMENT

Parmi les facteurs qui sont à la base du manque de compétitivité du riz local par rapport au riz importé figurent en bonne place les contre-performances de la riziculture congolaise. Le niveau de productivité de la culture de riz en RDC a fortement baissé et est devenu aujourd'hui très bas comparativement à ses potentialités.

L'analyse FOM qui a été réalisée à l'issue du diagnostic effectué dans le cadre de la présente étude a révélé les points forts et les points faibles de la filière riz en RDC. Cette matrice est résumée dans le Tableau suivant.

**Tableau 30: Matrice AFOM de la filière riz.**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conditions pédoclimatiques et hydrographiques favorables à la riziculture ;</li> <li>2. Important potentiel de ressources en eau et en sols non encore exploité ;</li> <li>3. Réel débouché créé par la forte demande intérieure amplifiée par l'urbanisation et la démographie ;</li> <li>4. Rentabilité financière qui a pu être établie au niveau des principaux maillons de la production avec des marges de progression bien réelles ;</li> <li>5. Existence d'une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture ;</li> <li>6. Présence des sites de production de part et d'autre de l'Equateur qui autorisent un approvisionnement régulier.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Riziculture essentiellement pluviale ;</li> <li>2. Sérieux problèmes d'accès aux intrants ;</li> <li>3. Dégradation du réseau fluvial et des réseaux routiers et ferroviaires ;</li> <li>4. Multiplicité des taxes et des tracasseries policières et administratives ;</li> <li>5. Faible pouvoir de négociation lors des échanges sur les marchés, accès limités à l'information et non standardisation des unités de mesure;</li> <li>6. Accès difficile au marché des capitaux ;</li> <li>7. Préférence des consommateurs orientée vers le riz importé,</li> </ol>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Existence de variétés végétales à haut rendement ;</li> <li>2. Présence de plusieurs structures d'appui à la production rizicole ;</li> <li>3. Possibilité d'aménagements de nombreux bas-fonds pour une maîtrise de la gestion de l'eau avec deux récoltes annuelles;</li> <li>4. Intérêt renouvelé du Gouvernement et d'autres partenaires de développement accordé à la filière.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lobby des importateurs de riz;</li> <li>2. Climat des affaires qui décourage les investissements structurels ;</li> <li>3. Manque de planification et de gestion intégrées des ressources en eau lié à l'absence de vision globale des dites ressources et de leurs usages ;</li> <li>4. Absence d'harmonisation des interventions ;</li> <li>5. Manque de coordination des actions entre acteurs de la filière.</li> </ol>

Les stratégies pour améliorer la compétitivité du riz produit localement passent par **l'intensification de la culture de riz dans les bassins de production à hauts potentiels** des provinces ciblées en mettant l'accent sur l'utilisation raisonnée des intrants de qualité, l'amélioration des pratiques culturales ainsi que la structuration des producteurs dans des groupements d'intérêt économique.

**Le but final** du présent chapitre est d'identifier et d'évaluer les options stratégiques, les options politiques et les options techniques qui peuvent être mises en place afin d'améliorer la compétitivité de la production du riz local et de préciser le rôle de l'Etat et du secteur privé dans la mise en œuvre de la stratégie proposée.

Des actions stratégiques au niveau de chaque maillon de la chaîne de valeur de la filière riz sont ainsi définies en vue de réussir le programme d'intensification dans les provinces ciblées par l'étude qui sont le **Kongo Central, le Kwilu, la ville de Kinshasa, le Sankuru, le Sud Kivu avec la plaine de la Ruzizi**, la Mongala avec le territoire de **Bumba** et la Tshopo avec le **territoire d'Opala**.

**Ces mêmes stratégies pourront s'étendre aux autres provinces productrices de riz.**

## **5.1. ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA PRODUCTION**

### ***5.1.1. Faciliter l'accès aux intrants de qualité, notamment, les semences, les engrais minéraux, les produits phytosanitaires et l'outillage aratoire.***

Avec l'appui des structures de recherche et de vulgarisation, il sera implanté des boutiques d'intrants agricoles dans les bassins de production ciblés et au niveau des plateformes multiservices.

Pour leur fonctionnement et dans un esprit de durabilité, ces boutiques devraient être appuyées financièrement au départ par un bailleur extérieur ou par un privé. Des facilités douanières leur seront accordées. Leur gestion sera confiée à des jeunes entrepreneurs ruraux sous le contrôle des groupements ou associations des producteurs organisés en Groupes d'Intérêt Economique, GIE.

Pour ce qui est de semences, la stratégie à mettre en place intégrera la recherche, la production, la diffusion et la promotion des semences améliorées en partenariat avec le secteur privé.

Afin d'alléger la pénibilité de certaines tâches, des filets de piégeage ainsi que des motoculteurs seront également disponibles à côté de l'outillage aratoire classique. La mécanisation légère donnera l'occasion aux jeunes ruraux de trouver de nouveaux emplois.

Pour ce qui est des engrais minéraux, un plaidoyer sera fait auprès des opérateurs économiques à qui des allègements fiscaux seront accordés pour les convaincre à se lancer dans le domaine de la commercialisation des fertilisants et produits phytosanitaires. Ces

structures travailleront en collaboration avec SENAFIC qui s'occupera de la formation des acteurs (encadreurs, producteurs, gestionnaires des dépôts).

Des démarches seront entreprises auprès des structures bancaires et financières pour leur faciliter l'accès au crédit.

#### ***5.1.2. Faciliter l'accès au crédit formel en vue de réduire le recours au crédit usuraire.***

A défaut des facilités que les banques et les institutions de financement offrent et qui ne sont pas toujours à la portée des petits opérateurs agricoles, le crédit usuraire est devenu la seule source de financement des activités dans le secteur de riz. Ce crédit à des taux prohibitifs, malheureusement, annihile les efforts des producteurs.

Afin d'accéder au crédit classique, les producteurs doivent se regrouper, soit, en GIE, soit, en coopératives et se constituer en groupe de pression pour obtenir les prix les plus intéressants. L'Etat a la mission de les aider dans ce sens.

#### ***5.1.3. Renforcer le système de vulgarisation agricole.***

Le système national de vulgarisation doit être redynamisé en réhabilitant les stations PNR et en motivant les agents du SNV ainsi que des Inspections provinciales et territoriales de l'Agriculture déployés dans les zones ciblées. Dans les bassins de production couverts par des projets de développement, les producteurs sont déjà organisés et structurés. C'est le cas de la province du **Kongo Central**, avec le PDPC, **Maniema** avec PIRAM, **Bumba** avec PARRSA, **plaine de la Ruzizi** avec les différentes ONG internationales et prochainement avec PICAGEL.

#### ***5.1.4. Renforcer la lutte contre les maladies et ravageurs***

On renforcera la lutte contre les maladies et les ravageurs en ayant recours aux variétés résistantes, aux raticides, aux produits phytosanitaires et au matériel de protection contre les oiseaux.

#### ***5.1.5. Appuyer la réhabilitation des voies de desserte agricole et l'amélioration des moyens de transport.***

L'Etat mettra en place un système de cantonnement manuel destiné à assurer l'entretien permanent des routes de desserte agricole. Ce système impliquera les producteurs et les autres opérateurs de la contrée sous la supervision de la DVDA et du FONER.

PDPC a, dans son programme, prévu la remise en état et l'entretien des pistes rurales, PIRAM, PARRSA, PRODADET, PRODAT ont fait de même dans leur zone d'intervention respective.

## **5.2. ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA COLLECTE DU PADDY**

### **5.2.1. Améliorer le système de transport.**

Le système de transport constitue le point névralgique des activités des collecteurs du paddy. Les voies de desserte agricole doivent être entretenues afin de faciliter la circulation des véhicules à des coûts raisonnables.

### **5.2.2. Faciliter l'accès au crédit.**

En vue d'accéder facilement au crédit bancaire et de faire entendre leurs voix, les collecteurs doivent s'organiser en associations, notamment, en GIE. Avec des fonds importants, ils auront la possibilité d'acheter de grandes quantités de paddy, de payer les frais de transport et même d'aménager des dépôts et entrepôts répondant aux normes afin de garantir la qualité du paddy.

### **5.2.3. Améliorer les circuits de commercialisation du paddy.**

Les collecteurs regroupés en associations devront nouer des accords avec des organisations des producteurs afin de garantir un approvisionnement régulier en paddy.

Grâce à l'appui de l'Etat, ils mettront en place dans les zones reculées, des infrastructures de stockage qui feront office des points de collecte et de conservation du produit avant l'embarquement pour les centres de traitement.

Avec le concours des services spécialisés de l'Etat, un système d'information sera mis en place.

Toutes ces actions visent à améliorer la compétitivité du riz produit localement face au riz importé.

## **5.3. ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA TRANSFORMATION**

### **5.3.1. Améliorer les opérations post-récoltes.**

Si les opérations post-récoltes (transformation, séchage et conservation) sont bien menées, il y a de fortes chances d'obtenir un produit fini de meilleure qualité. Il faudra favoriser la présence dans les zones ciblées des matériels solides, performants, adaptés aux conditions du milieu avec des pièces de rechange disponibles.

Il faudra appuyer les innovations technologiques en rapport avec le séchage, le conditionnement et la transformation et la mise en place d'un réseau d'artisans pour la fabrication, la réparation et l'entretien des équipements.

Le carburant et l'énergie électrique n'étant pas toujours disponibles, il est recommandé de vulgariser l'expérience de certaines entreprises de **Bumba** qui font marcher leurs décortiqueuses avec la biomasse, notamment, la paille de riz.

### ***5.3.2. Améliorer les conditions de travail des riziers.***

Les conditions de travail dans beaucoup de rizeries laissent à désirer et ne permettent pas d'obtenir un produit fini de bonne qualité pour faire face au riz importé. Pour cela, il importe de disposer de bâtiments adaptés avec des aires de séchage appropriées, des palettes, des entrepôts séparés pour le paddy et pour le riz blanc. Les travailleurs devront être protégés contre les maladies respiratoires.

### ***5.3.3. Renforcer les capacités des opérateurs.***

Les capacités des opérateurs des unités de transformation doivent être renforcées en matière d'entretien et de réparation des équipements, de la tenue des documents comptables et des opportunités de valorisation des sous-produits d'usinage.

## **5.4. ACTIONS STRATEGIQUES AU NIVEAU DE LA COMMERCIALISATION**

### ***5.4.1. Uniformiser et standardiser les étalons de mesure.***

L'Etat devra imposer des étalons standardisés qui seront applicables au niveau de chaque bassin de production, pour ce qui est de paddy et du riz blanc vendu localement. En ce qui concerne le riz destiné aux villes de Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi et qui est appelé à entrer en compétition avec le riz importé, il doit être conditionné dans des emballages appropriés et standardisés.

### ***5.4.2. Revitaliser le réseau de collecte, de stockage, de transport et de distribution du riz produit localement par la mise en place d'une organisation interprofessionnelle sur le riz.***

Les acteurs de la filière riz devront arriver dans chaque bassin de production à s'organiser en une association professionnelle en vue de défendre leurs intérêts, de s'échanger les informations et d'assurer l'intégration de leurs activités.

### ***5.4.3. Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des associations des producteurs, des transformateurs et des commerçants.***

Ce renforcement se fera dans le domaine de marketing, de techniques de négociation commerciale, d'analyse des informations sur les marchés de riz, de labellisation...

#### **5.4.4. Assurer la promotion du riz produit localement par la labellisation et l'étiquetage de riz de qualité supérieure.**

Les organisations professionnelles qui seront mises en place auront, entre autres comme objectifs, de susciter la création des labels dans le respect de la législation en la matière dans notre pays. Les Ministères provinciaux en charge de l'Industrie et de l'Agriculture seront mis en contribution afin de leur faciliter la tâche.

Il convient de saluer l'initiative prise par la Coopérative des Riziculteurs de Kingabwa, COOPERKING, de créer le **label Ngwele**.

#### **5.4.5. Actions stratégiques au niveau des services d'appui à la production**

La réussite du programme d'amélioration de la compétitivité du riz local nécessite une redynamisation et un renforcement de l'efficacité des services d'appui à l'agriculture, au niveau des structures du Ministère de l'Agriculture, de la recherche agronomique, de la vulgarisation et de la diffusion des itinéraires techniques améliorés. Il s'agit principalement du SNV, SENASEM, PNR, SENAMA, SENAFIC, INERA... Les mesures proposées sont au nombre de huit (8), à savoir :

- (1) Harmoniser et coordonner les interventions de différents partenaires afin de réduire au minimum le saupoudrage et le dédoublement de financement de certaines activités sur le terrain ;*
- (2) Réhabiliter les infrastructures et le matériel de travail des centres et stations de l'INERA concernés afin que la recherche se fasse dans un environnement et dans des conditions propices ;*
- (3) Permettre la poursuite des travaux sur les NERICA de bas-fonds devant déboucher sur l'inscription des variétés retenues au Catalogue National des semences et la vulgarisation des semences de ces variétés dans toutes les zones ciblées ;*
- (4) Organiser et appuyer les agrimultiplicateurs dans la production des semences commerciales ;*
- (5) Réhabiliter et appuyer les stations PNR ;*
- (6) Renforcer la collaboration entre le PNR, le SNV et leurs partenaires de vulgarisation ;*
- (7) Recourir à la radio rurale comme créneau de vulgarisation et de diffusion de nouvelles technologies, compte tenu d'évidentes difficultés de déplacement des agents de terrain dans certaines contrées ;*
- (8) Susciter l'émergence d'une véritable classe d'entrepreneurs ruraux futurs animateurs du développement de ces contrées.*

Comme on peut le constater, les **stratégies proposées** reposent sur les **cinq axes** complémentaires suivants :

**Aménager, Intensifier, Organier – Structurer, Transformer, Fédérer.**

## 1. *Aménager*

Réhabilitation des sites aménagés pour la riziculture et réalisation de nouveaux aménagements pour les plaines et les marais qui représentent des superficies potentiellement importantes pour une riziculture plus intensive et mécanisée, en particulier, **au Pool Malebo, au Kongo Central et à la plaine de la Ruzizi.**

## 2. *Intensifier*

Intensification de la production rizicole par l'utilisation raisonnée des intrants modernes (semences sélectionnées, fertilisants, outillages et produits phytosanitaires) et par l'amélioration des pratiques culturales modernes.

Il convient de garder à l'esprit que l'utilisation des semences améliorées est l'un des moyens le plus efficace, le plus rapide et le moins onéreux pour accroître la productivité et la production agricole, malheureusement la sous-filière semencière riz n'est pas porteuse ou revenus étant donné la faible couverture de diffusion des semences améliorées.

## 3. *Organiser – Structurer*

- Structuration des riziculteurs dans des organisations des producteurs en groupes d'intérêt économique qui pourront les aider à accéder au crédit ;
- Renforcement des capacités techniques, managériales et entrepreneuriales des acteurs de la chaîne de valeur par la formation, le coaching...

## 4. *Transformer*

- Appui à la transformation et à la commercialisation du riz local par des actions permettant de favoriser l'émergence du secteur privé et par la mise en place des contrats de partenariat entre les différents acteurs de la filière (producteurs de semences, associations de producteurs, transformateurs, commerçants) ;
- Valorisation des sous-produits d'usinage en vulgarisant l'expérience de Bumba.

## 5. *Fédérer*

Mise en place d'un cadre institutionnel cohérent et opérationnel au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation pour aboutir à la création d'une organisation interprofessionnelle.

Toutes ces actions doivent être incorporées dans un programme spécifique visant ***l'amélioration de la compétitivité du riz produit localement face au riz importé.*** Ce programme doit s'éclater en activités en vue de faciliter la recherche d'un financement et sa mise en œuvre.





## CONCLUSION ET RECOMMANDATION

La République Démocratique du Congo regorge de potentialités importantes et d'atouts majeurs pour le développement de la riziculture. Paradoxalement, son niveau de productivité actuelle est nettement en deçà de ce qu'il devait être.

Eu égard à la place prépondérante qu'occupe de plus en plus le riz dans les habitudes alimentaires des populations tant urbaines que rurales, un accent particulier doit être mis sur le développement de cette culture en vue d'augmenter la production nationale dans le but de satisfaire les besoins sans cesse en croissance des populations et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Tout programme d'intensification de la production de riz en RDC devra passer par la levée de nombreuses contraintes qui freinent le développement de la riziculture en RDC.

Cela suppose l'utilisation raisonnée des intrants modernes et l'amélioration de tous les maillons de la chaîne de valeur, en l'occurrence, les systèmes de production, la transformation, la commercialisation, la consommation ainsi que l'organisation de différents acteurs qui opèrent en leur sein.

Les actions proposées dans la présente étude devraient permettre, une fois mises en œuvre, de rendre la RDC autosuffisante en riz. Elles pourront également améliorer la compétitivité du riz produit localement par rapport au riz importé.

Au terme de cette étude, il convient de proposer l'élaboration d'un **Programme d'amélioration de la compétitivité du riz produit localement face au riz importé**. Ce document facilitera la recherche de financement pour la mise en œuvre de différentes actions stratégiques proposées dans l'étude.



## LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Badibanga Th. et Ulimwengu J. (2013) Introduction : l'agriculture est un enjeu stratégique pour la République Démocratique du Congo. Développement de l'Agriculture en RDC : contraintes et opportunités. Dounia. CISRI. L'Harmattan. Numéro 6. Août 2013. 8-11

Bisoka A. N. (2014) Vers un démantèlement de l'agriculture paysanne en Afrique des Grands Lacs ? Alternatives SUD, vol. 21, 193-208

Chausse J.-P., Kembola Th. et Ngonde R. (2012). L'Agriculture : Pierre Angulaire de l'Economie de la RDC. In : Herderschee J., Mukoko Samba D. & Tshimenga Tshibangu M. (éds). *Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, Volume II : Etudes sectorielles*. Kinshasa : Médiaspaul, 1-97.

Etude des filières manioc, maïs et riz : dans les Provinces de Bandundu, Bas Congo, Equateur, Kasai Oriental, Kinshasa et Orientale. United State Department of Agriculture (USDA) – Land O'Lakes (LOL) – South East Consortium for International Development (SECID). Avril , 2007.

Etude préparatoire : « Financement de la Filière Semencière des cultures vivrières » (Congo). Décembre 2010

FAO (2011) Guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires.

Furaha Mirindi, G. et Cadeau Rushigira, F. (2015), Analyse de la demande du riz dans la province du Sud-Kivu, 81 pages

Gouvernement de la RDC (2013), Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Kinshasa, 41 pages

IDEACONSULT INTERNATIONAL (2013) : Elaboration de la stratégie de relance de l'agro-industrie en RDC, 294 pages

Kiepe P., Diatta M., Millar D. Congrès du riz en Afrique – Innovation et partenariat pour atteindre le potentiel rizicole africain. 22-26 mars 2010, Bamako : Mali.

Kutukwenda V., Alita G., Nyemba J.A. Paideco Tshopo – Analyse de la filière riz dans la ville de Kisangani et aux sept territoires de la Tshopo. 2009-2010.

MAE - BERSA NYOLE Hassani J.(2010) Analyse de la filière agricole (maïs et riz) dans le territoire d'Uvira. Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire à Uvira (PAIDECO UVIRA), de la Coopération Technique Belge. Juillet 2010.

MANANGA ma MBENZA J. (2006) Etude des filières du sous-secteur des cultures vivrières : profil de la filière de production des céréales. FAO, projet GCP/DRC/031/BEL – « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ». Août 2006. Gombe : Kinshasa.

MENAA Finance (2013) Audit des prix et du commerce triangulaire. Rapport Phase 1 et 2. République Démocratique du Congo. Ministère de l'économie et du commerce. 13 juin 2013, 168 et 173 pages

M'PIA ELENGESA B. (2006) Etude des filières du sous-secteur des cultures vivrières : profil de la filière de production de bananes. FAO, projet GCP/DRC/031/BEL – « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ». Août 2006. Gombe : Kinshasa.

Mpanzu, P. (2013) Filière vivrière paysanne du Bas-Congo : acteurs, fonctionnement et performance. Développement de l'Agriculture en RDC : contraintes et opportunités. Dounia. CISRI. L'Harmattan. Numéro 6. Août 2013. 26-41

Muteba, D. (2011) Caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa : analyse des interrelations entre modes de vie et habitudes alimentaires. Thèse de doctorat. GxABT/ULg, 179 pages

Nkwembe, U. et Guy, B. (2006). *La problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la Ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire*. Louvain-la-Neuve : Ciaco.

Ntoto, M.A et Lunze M.F. (2012). Les politiques agricoles et importations alimentaires en RDC : analyse d'impact des politiques mises en œuvre. Communication présentées aux journées scientifiques de la faculté des sciences agronomiques de l'UNIKIN le 17 décembre, 2012. Université de Kinshasa, 15 p.

PAM (2014) Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA). République Démocratique du Congo, 121 p.

Peemans, J.-Ph. (2014) Land grabbing and Development history : The Congolese experience in Losing your Land. Dispossession in the Great Lakes. Edited by AN ANSOMS & THEA HILHORST. Boidel & Brewer, 220 p.

Ragasa, C., Kinwa-Muzinga, A. et Ulimwengu, J. (2012) Gender Assessment of the Agricultural Sector in the Democratic Republic of the Congo. IFPRI Discussion Paper 01201. 56 p.

République démocratique du Congo (2012) Programme national d'investissement agricole (PNIA), 2013-2020, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, septembre 2012.

Sassa, J-P., Besoins de la RDC en riz. Ong Batide. 5 pages

Task-force Riz (2016) Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, RDC, 40 pages

Task-force Riz (2016) Stratégie Nationale de Développement des Semences de Riz, Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, RDC, 38 pages

TECSULT/AECOM (2009) Etude du secteur agricole. Rapport Préliminaire ; Bilan-Diagnostic et Note d'Orientation. République Démocratique du Congo. Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage. Juin 2009. 316 p.

Tollens, E. et Biloso, A. (2006) RDC : Profil des marchés pour les évaluations d'urgence de la sécurité alimentaire. Katholieke Universiteit Leuven

Tshingombe, M. (2009). La sécurité alimentaire en RDC. Table Ronde 2009 : Lutter contre la pauvreté en RDC. Bilan et perspective. Institute of Development policy and management (IOB). University of Antwerp.

USAID (2010). Diagnostic de la réforme commerciale, juridique et institutionnelle dans le secteur agricole de la République Démocratique du Congo. AGCLIR: République Démocratique du Congo. Octobre 2010, 174 p.

Van Hoof, F (2011). Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes. Des dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC. Alliance Agricongo. 140 p.

VECO-RDC (2015). Analyse-diagnostic de la filière riz dans la plaine de la Ruzizi, 66 pages



## ANNEXE

### RESULTATS DE L'ENQUETE SOMMAIRE SUR LA CONSOMMATION DU RIZ DANS 4 COMMUNES DE KINSHASA

#### 1a. Répartition des ménages de Kinshasa en % selon leur aliment de base

Province	Aliment	Aliment de base %	Sans aliment de base connu %	Total %
Kinshasa	Manioc	76,99	23,01	100,0
	Riz	46,93	53,07	100,0
	Maïs	38,55	61,45	100,0
	Banane plantain	5,32	94,68	100,0
	Patate douce	0,20	99,80	100,0
	Pomme de terre	0,51	99,49	100,0

#### 1a'. Répartition des ménages par province d'origine en % selon l'aliment de base

N°	Province d'origine	Consommation de riz			
		Ménages consommant le riz comme aliment de base %	Ménages consommant le riz mais pas comme aliment de base %	Ménages ne consommant pas le riz %	Total des ménages enquêtés%
01	Equateur	9,15	4,24		6,54
02	Haut-Lomami	0,00	0,39	5,00	0,20
03	Haut-Uele	1,96	0,00	0,00	0,92
04	Ituri	0,65	0,00	0,00	0,31
05	Kasaï	1,96	0,77	0,00	1,33
06	Kasaï Central	4,58	4,05	5,00	4,29
07	Kasaï Oriental	2,18	14,64	0,00	8,79
08	Kinshasa	0,22	0,96	15,00	0,61
09	Kongo-Central	17,86	13,49	0,00	15,54
10	Kwango	3,49	16,38	5,00	10,33
11	Kwilu	14,60	30,44	20,00	23,01
12	Lomami	1,31	1,16	25,00	1,23
13	Lualaba	0,22	0,39	0,00	0,31
14	Mai-Ndombe	4,79	6,74	0,00	5,83
15	Maniema	4,14	0,00	20,00	1,94
16	Mongala	5,01	1,73	0,00	3,27
17	Nord-Kivu	1,09	0,00	0,00	0,51
18	Nord-Ubangi	0,87	0,19	0,00	0,51
19	Sankuru	20,70	0,58	0,00	10,02
20	Sud-Kivu	0,65	0,00	5,00	0,31
21	Sud-Ubangi	0,87	0,39	0,00	0,61
22	Tanganyika	0,22	0,19	0,00	0,20
23	Tshopo	2,61	1,16	0,00	1,84
24	Tshuapa	0,87	2,12	0,00	1,53
<b>Total</b>		<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>

**1b. Répartition des ménages par Commune enquêtée en % selon leur aliment de base**

Commune	Manioc	Riz	Maïs	Banane plantain	Patate douce	Pomme de terre
	%	%	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	22,58	32,03	9,02	55,77		20,00
<b>LIMETE</b>	21,25	22,44	26,26	9,62	100,00	20,00
<b>MASINA</b>	29,22	13,07	36,07	11,54		20,00
<b>NDJILI</b>	26,96	32,46	28,65	23,08		40,00
<b>Total KINSHASA</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

**2a. Répartition des ménages par province de Kinshasa en % selon la consommation ou non du riz**

Province	Ne consomme pas le riz	Consomme le riz	Total
	%	%	%
<b>Kinshasa</b>	2,04	97,96	100,00

**2b. Répartition des ménages par Commune enquêtée en % selon la consommation ou non du riz**

Commune	Ne consomme pas le riz	Consomme le riz	Total
	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	0,00	100,00	<b>100,00</b>
<b>LIMETE</b>	8,04	91,96	<b>100,00</b>
<b>MASINA</b>	1,60	98,40	<b>100,00</b>
<b>NDJILI</b>	0,00	100,00	<b>100,00</b>
<b>Total</b>	<b>2,04</b>	<b>97,96</b>	<b>100,00</b>

**3a. Répartition des ménages par province de Kinshasa en % selon leur fréquence de la consommation du riz**

Province	Occasionnellement	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois	Plus de 4 fois	Total
<b>KINSHASA</b>	%	%	%	%	%	%	%
	1,04	8,66	27,45	26,51	11,38	24,95	100,00



**3b. Répartition des ménages par Commune enquêtée en % selon leur fréquence de la consommation du riz**

Commune	Occasionnellement	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois	Plus de 4 fois	Total
	%	%	%	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	0,00	6,95	33,20	31,27	11,58	16,99	100,00
<b>LIMETE</b>	3,83	6,01	21,31	19,13	7,65	42,08	100,00
<b>MASINA</b>	0,00	11,38	30,08	25,61	7,72	25,20	100,00
<b>NDJILI</b>	1,11	9,63	23,70	27,78	17,04	20,74	100,00
<b>Total</b>	1,04	8,66	27,45	26,51	11,38	24,95	100,00

**4a. Répartition des ménages par province de Kinshasa en % selon la forme de consommation du riz**

Province	Forme de consommation	Forme consommée	Forme non consommée	Total
		%	%	%
<b>KINSHASA</b>	Boulaille	38,85	61,15	100,00
	Riz pâte molle	82,72	17,28	100,00
	Bouillie	16,05	83,95	100,00
	Beignets	0,72	99,28	100,00
	Autres		100,00	100,00

**4b. Répartition des ménages par commune enquêtée en % selon la forme de consommation du riz**

Commune	Boulaille	Riz pâte molle	Bouillie	Beignets
	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	29,21	31,77	0,64	
<b>LIMETE</b>	25,26	22,25	13,38	71,43
<b>MASINA</b>	31,32	15,20	66,24	28,57
<b>NDJILI</b>	14,21	30,78	19,75	100,00
<b>Total</b>	100,00	100,00	100,00	

**5a. Répartition des ménages par province de Kinshasa en % selon le type de riz consommé le plus souvent**

Province	Riz local	Riz importé	Les deux	Total
	%	%	%	%
<b>KINSHASA</b>	38,1	22,65	39,25	100,00

**5b. Répartition des ménages par commune enquêtée en % selon le type de riz consommé le plus souvent**

Commune	Riz local	Riz importé	Les deux	Total
	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	24,32	8,88	66,80	100,00
<b>LIMETE</b>	40,98	33,33	25,68	100,00
<b>MASINA</b>	23,58	38,62	37,80	100,00
<b>NDJILI</b>	62,59	14,07	23,33	100,00
<b>Total</b>	38,10	22,65	39,25	100,00

**6a. Répartition des ménages par province en % selon le choix du type de riz**

Province	Raison du choix	Ont choisi	N'ont pas choisi	Total
		%	%	%
<b>KINSHASA</b>	Meilleur prix	5,52	94,48	100,00
	Meilleure présentation	20,86	79,14	100,00
	Meilleure saveur	49,39	50,61	100,00
	pas de choix	33,95	66,05	100,00

3 raisons n'ont pas été retenues par nous, il s'agit de (1) Très riche, plus nutritif et (2) Produit du terroir.

Près de 60% de ceux qui consomment le riz local ont cité le (1) et 50% ont cité le (2).

En ce qui concerne le riz importé, 28% ont cité facile à préparer puisque sans impureté comme raison du choix.

**6b. Répartition des ménages par commune en % selon le choix du type de riz**

Commune	Meilleur prix	Meilleure présentation	Meilleure saveur	Pas de choix
	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	9,26		16,56	53,31
<b>LIMETE</b>	29,63	25,00	22,57	9,64
<b>MASINA</b>	46,30	46,08	19,46	25,00
<b>NDJILI</b>	14,81	28,92	41,41	12,06
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

**7a. Répartition des ménages province de Kinshasa en % selon la qualité du riz préféré**

Province	Qualité	Préférée	Non répondant	Total
<b>KINSHASA</b>		%	%	%
	Long grain	53,17	46,83	100,00
	Arrondi	16,87	83,13	100,00
	Gonflant	42,64	57,36	100,00
	Collant	10,84	89,16	100,00
	Parfumé	27,51	72,49	100,00
	Ferme à la cuisson	37,53	62,47	100,00

**7b. Répartition des ménages par commune enquêtée en % selon la qualité du riz préféré**

Commune	Long grain	Arrondi	Gonflant	Collant	Parfumé	Parfumé à la cuisson
	%	%	%	%	%	%
<b>KIMBANSEKE</b>	21,92	13,94	24,46	48,11	20,45	14,44
<b>LIMETE</b>	16,92	20,61	20,38	48,11	4,46	12,81
<b>MASINA</b>	34,62	44,85	26,62	0,94	33,46	7,63
<b>NDJILI</b>	26,54	20,61	28,54	2,83	41,64	65,12
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

TAILLE DE L'ECHANTILLON : 500 ménages par commune.

Communes retenues : KIMBASEKE, LIMETE essentiellement KINGABWA, MASINA et NDJILI. Il s'agit des communes où l'on peut trouver le riz local sur le marché.